

L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2009/2010

par Sarah Jane Ferguson et Shunji Wang

Date de diffusion : le 14 novembre 2014



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-595-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente
publication est assujettie aux modalités de l'entente de
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm>).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Acronymes

END	Enquête nationale auprès des diplômés
CPE	Classification des programmes d'enseignement
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
EPA	Enquête sur la population active
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

Table des matières

Introduction	4
Section 1	5
Portrait et parcours scolaires des diplômés.....	5
Dans les domaines d'études dominés par les hommes, la proportion de femmes diplômées était plus élevée au niveau de la maîtrise qu'à celui du baccalauréat.....	6
Les diplômés du collégial avaient tendance à être plus âgés en 2009/2010 que les diplômés du collégial en 2005.....	6
Bien qu'une proportion plus forte de diplômés du collégial aient précédemment suivi un programme postsecondaire comparativement aux diplômés du baccalauréat, une proportion semblable avait achevé leurs études.....	7
Résumé	9
Section 2	10
Études et activité sur le marché du travail après l'obtention du diplôme	10
Près de la moitié des diplômés du baccalauréat ont suivi des études plus poussées dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme.....	10
Les diplômés avaient des taux d'emploi relativement élevés pour tous les niveaux d'études.....	11
Bien que les taux d'emploi aient été semblables pour les hommes et les femmes, l'emploi à temps plein était plus élevé chez les hommes et l'emploi à temps partiel plus élevé chez les femmes	11
Les diplômés du doctorat étaient plus susceptibles de travailler à des postes non permanents.....	12
Chez les diplômés de tous les niveaux, les titulaires de maîtrise et de doctorat étaient les plus susceptibles de déclarer qu'ils occupaient le poste qu'ils espéraient avoir après l'obtention du diplôme.....	13
Une plus forte proportion de diplômés ont poursuivi des études dans des domaines d'études dans lesquels les taux d'emploi étaient plus faibles.....	13
Les diplômés du collégial et du baccalauréat étaient moins susceptibles de déclarer que leur emploi correspondait à leurs études que les diplômés de la maîtrise et du doctorat.....	15
Les titulaires d'une maîtrise avaient l'avantage salarial le plus important selon le niveau d'études.....	18
Les femmes titulaires d'un doctorat gagnaient presque autant que les hommes	19
Les gains variaient selon le domaine d'études	19
Résumé	23
Section 3	25
Programmes coopératifs.....	25
Plus d'un cinquième des diplômés du collégial et plus d'un dixième des diplômés du baccalauréat ont suivi un programme coopératif.....	25
Moins de diplômés de programmes coopératifs sont retournés aux études dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme comparativement aux diplômés non issus d'un programme coopératif	25
Les diplômés de programmes coopératifs déclarent une meilleure concordance emploi-études	26
Les diplômés du baccalauréat possédant une expérience professionnelle acquise au moyen d'un programme coopératif avaient des gains plus élevés que d'autres bacheliers	27
Résumé	28

Table des matières (suite)

Section 4	29
Emprunts et dettes des étudiants	29
Aperçu de la dette d'études.....	29
Moins de la moitié de tous les diplômés avaient une forme quelconque de dette d'études au moment de l'obtention de leur diplôme.....	29
Les dettes d'études financées par le gouvernement étaient la source la plus commune d'endettement.....	31
Les diplômés du doctorat devaient presque trois fois plus d'argent que les diplômés du collégial	32
Les diplômés qui ont utilisé à la fois des prêts du gouvernement et d'autres sources avaient un endettement deux fois supérieur à celui d'étudiants qui n'ont emprunté que d'une seule source	33
La proportion de diplômés ayant remboursé leur dette trois ans après l'obtention du diplôme était la plus élevée chez les diplômés de la maîtrise.....	33
Le nombre de diplômés de programmes coopératifs qui avaient une dette d'étude était plus élevé, mais leur endettement était moindre que celui des autres diplômés	34
Les diplômés ayant acquis de l'expérience grâce à un programme coopératif étaient plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme.....	34
Dettes d'études financées par le gouvernement	35
Les diplômés du collégial affichaient la plus forte proportion de petites dettes (inférieures à 10 000 \$) alors que les diplômés du baccalauréat enregistraient la plus forte proportion de dettes importantes (25 000 \$ ou plus).....	35
La proportion de diplômés ayant la dette la plus importante financée par le gouvernement variait d'un domaine d'études à l'autre.....	37
Interprétation des ratios du service de la dette.....	38
Un quart des diplômés du baccalauréat ayant une dette importante financée par le gouvernement (25 000 \$ ou plus) au moment de l'obtention de leur diplôme avaient un ratio du service de la dette de 13 % ou plus	39
Le ratio dette-gains restant variait selon les niveaux d'études et les domaines d'études.....	39
Résumé	39
Conclusion	40
Notes	41
Tableaux annexes.....	42

L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2009/2010

par Sarah Jane Ferguson (Statistique Canada) et Shunji Wang (Emploi et Développement social Canada)

Introduction

Les connaissances et les compétences gagnent en importance pour l'innovation, la productivité, la croissance économique et la compétitivité. Pour le Canada, une population mieux scolarisée et une main-d'œuvre hautement qualifiée sont essentielles pour garantir des réussites malgré l'intensification de la concurrence mondiale. En faisant des études supérieures, des particuliers peuvent acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour concourir à l'évolution de l'économie et de la société. Comme les emplois sont de plus en plus axés sur la connaissance, l'obtention d'un titre scolaire du niveau postsecondaire est le meilleur moyen d'accéder à un emploi de qualité bien rémunéré au Canada.

Le Canada figure parmi les pays les plus hautement scolarisés du monde, car un quart (25 %) des habitants âgés de 25 à 64 ans sont titulaires d'un diplôme collégial et 27 % supplémentaires détiennent un grade universitaire¹. Il y a de nombreux avantages à faire des études supérieures, notamment une rémunération plus élevée et des taux de chômage plus faibles. Au Canada, en 2011, les adultes détenant un diplôme d'études collégiales ou un grade universitaire ont gagné en moyenne 74 % de plus que ceux qui étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un certificat d'une école de métiers². En outre, pendant la récente crise économique, les gens les plus durement touchés étaient ceux possédant moins qu'un diplôme d'études secondaires. De 2008 à 2011, le taux de chômage de ce groupe a augmenté de 2,6 points de pourcentage pour atteindre 11,7 %. Par comparaison, le taux de chômage des personnes détenant un diplôme d'études collégiales ou un grade universitaire était moins de la moitié de celui des personnes possédant moins qu'un diplôme d'études secondaires, et n'a augmenté que de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 5 % en 2011³. Par ailleurs, des niveaux de scolarité plus élevés sont également essentiels pour le développement social et culturel et la participation à la collectivité.

Le présent rapport décrit les expériences scolaires, les résultats sur le marché du travail et le financement des études supérieures des nouveaux diplômés dans les établissements d'études postsecondaires au Canada à l'aide des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013 (promotion de 2009/2010). À la première section, on trace un portrait et on décrit les parcours scolaires des diplômés des programmes collégiaux, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. La section deux s'intéresse aux activités sur le marché du travail trois ans après l'obtention du diplôme. La section trois présente des renseignements sur les sources de financement des études postsecondaires, ainsi que sur le remboursement de la dette et son rapport avec le niveau et le domaine d'études. La section quatre se penche plus particulièrement sur les programmes coopératifs. La dernière section présente un résumé et une conclusion.

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END)

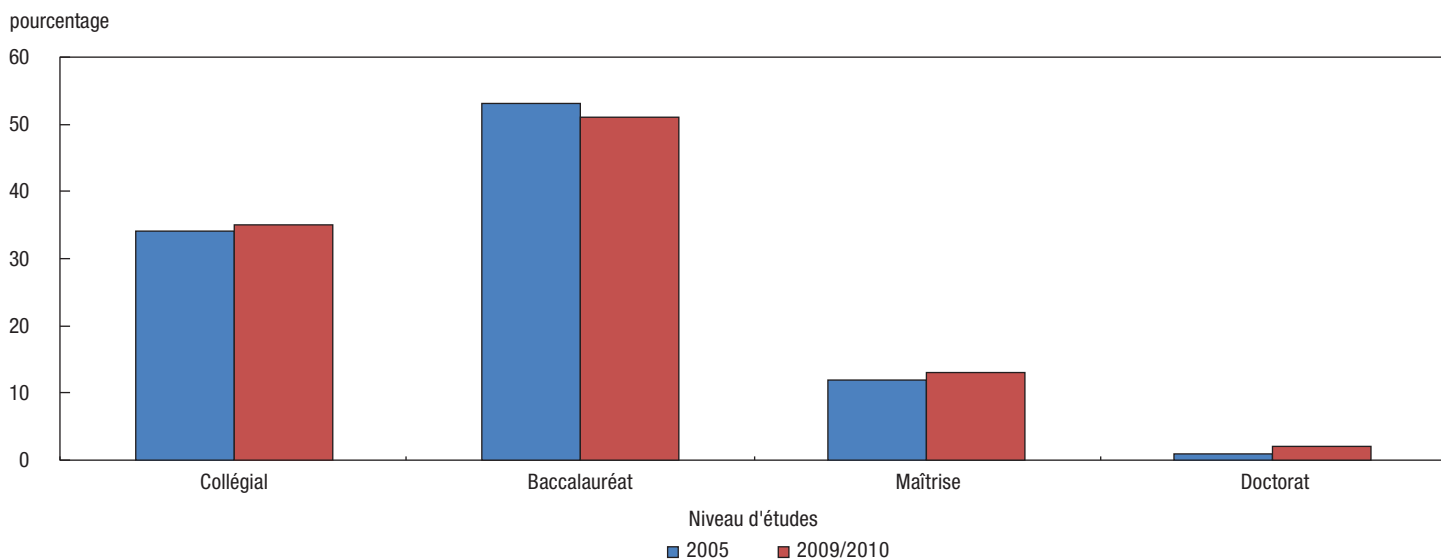
L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2013 a été menée au printemps et à l'été de 2013 et a recueilli de l'information sur les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada, en se penchant plus particulièrement sur l'emploi, les résultats sur le marché du travail et l'endettement des étudiants. L'END de 2013 a sondé la promotion de 2009/2010, la période de référence variant d'un établissement à l'autre. Par exemple, les universités suivent une année scolaire qui s'étend de septembre à août, alors que l'année scolaire des collèges tend à varier. Cette situation était différente de celle des études antérieures, au cours desquelles la période de référence était fondée sur l'année civile (c.-à-d. de janvier à décembre). À moins d'indication contraire, toutes les références du présent rapport ont trait à la promotion de 2009/2010. Veuillez noter que l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) 2013, promotion de 2009/2010, a été menée trois ans après l'obtention du diplôme, alors que de précédentes enquêtes nationales auprès des diplômés ont été effectuées deux ans après l'obtention du diplôme. Bien que l'information sur les diplômés au moment de l'obtention du diplôme soit comparable d'un cycle à l'autre, les renseignements sur les activités des diplômés au moment de l'entrevue ne sont pas directement comparables. Par exemple, les résultats sur le marché du travail et le remboursement de la dette ont rapport à la situation trois ans après l'obtention du diplôme pour l'END de 2013, comparativement à deux ans après l'obtention du diplôme pour les autres cycles de l'END.

Section 1

Portrait et parcours scolaires des diplômés

La promotion de 2009/2010 était la première cohorte de l'Enquête nationale auprès des diplômés après le ralentissement économique de 2008, qui correspondait à une époque de changements démographiques, d'incertitude économique et d'évolution du marché du travail qui faisaient sentir âprement que le pays avait besoin d'une main-d'œuvre très scolarisée. En 2009/2010, près de 389 000 étudiants ont obtenu des diplômes de collèges et d'universités publiques du Canada. Parmi tous ces diplômés, les bacheliers représentaient la proportion la plus forte (51 %), mais leur proportion était moindre que celle de 2005 (53 %). Par ailleurs, comme le montre le graphique 1.2, les diplômés du collégial, de la maîtrise et du doctorat représentaient une part plus importante de l'ensemble des diplômés en 2009/2010 comparativement à 2005.

Graphique 1.1
Diplômés du postsecondaire selon le niveau d'études



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (promotion de 2009/2010), 2007 (promotion de 2005).

La majorité des diplômés étaient des femmes, qui représentaient 56 % des diplômés du collégial et 61 % des diplômés du baccalauréat (Tableau A.1 en annexe).

Notes sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE, Canada 2000)

L'END code les domaines d'études selon la classification des programmes d'enseignement (CPE, Canada 2000). La CPE 2000 contient plus de 1 600 domaines d'études détaillés qui sont conçus de façon à représenter les divers domaines proposés par les établissements d'enseignement canadiens.

La CPE compte 13 regroupements, les regroupements principaux, au niveau le plus agrégé. Dans le présent rapport, ils sont dits regroupements « importants » ou « principaux ». À un niveau plus détaillé, la CPE a des regroupements appelés regroupements à deux chiffres. Dans le présent rapport, ils sont désignés comme regroupements « mineurs ». Les regroupements sont délimités par l'utilisation de guillemets.

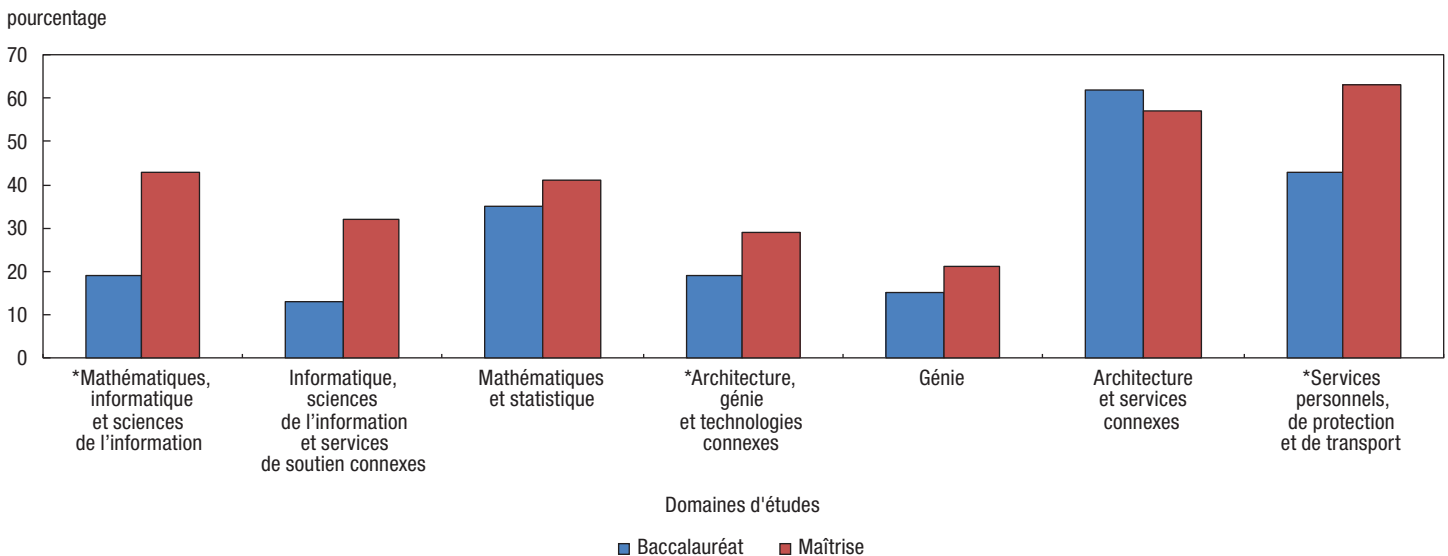
Pour plus de renseignements sur la CPE, Canada 2000, veuillez visiter l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/concepts/classification-fra.htm>

Dans les domaines d'études dominés par les hommes, la proportion de femmes diplômées était plus élevée au niveau de la maîtrise qu'à celui du baccalauréat

Tout comme en 2005, les femmes représentaient la majorité des diplômés du collégial et des universités dans la plupart des domaines d'études, la part des femmes étant la plus élevée en « éducation » et « santé ». Les hommes représentaient une proportion plus élevée des diplômés des domaines « services personnels, de protection et de transport », « architecture, génie et technologies connexes » et « mathématiques, informatique et sciences de l'information » (Tableau A.2 en annexe). Tout comme en 2005, il s'agissait des seuls regroupements principaux de domaines d'études dans lesquels les hommes représentaient la majorité des diplômés au niveau du baccalauréat et de la maîtrise.

Bien que les femmes aient encore été minoritaires dans ce domaine, il y avait une plus forte proportion de diplômées au niveau de la maîtrise comparativement à celui du baccalauréat (Graphique 1.2), ce qui donne à penser qu'une proportion plus forte de femmes ont poursuivi des études menant à une maîtrise dans des domaines d'études dominés par les hommes. Par exemple, la part des femmes diplômées de la maîtrise dans les domaines « architecture, génie et services connexes » était de 29 %, comparativement à 19 % au niveau du baccalauréat. De même, parmi les diplômés titulaires d'une maîtrise en « mathématiques, informatique et sciences de l'information », la part des femmes était de 43 % comparativement à 19 % des diplômés du baccalauréat.

Graphique 1.2
Part des femmes selon le niveau d'études et les domaines d'études sélectionnés



* Indique un regroupement principal selon la CPE Canada, 2000. S'il n'y a pas d'astérisque, il s'agit d'un regroupement mineur/regroupement à deux chiffres de la CPE. Voir l'encadré sur la CPE 2000 pour plus de renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (promotion de 2009/2010).

Les diplômés du collégial avaient tendance à être plus âgés en 2009/2010 que les diplômés du collégial en 2005

La figure 1.1.1 montre les parcours scolaires des diplômés du collégial avant le programme postsecondaire qu'ils ont achevé en 2009/2010. Un peu plus de la moitié (53 %) des diplômés du collégial ont été admis à leur programme à partir d'un programme d'une école secondaire, soit directement (28 %) ou après avoir retardée leur entrée pour une période de 12 mois ou plus (24 %) et qu'ils n'avaient pas suivi d'études postsecondaires antérieures. Ceci représente une légère augmentation de ceux qui retardent leur entrée à un programme collégial à partir d'une école secondaire par rapport à 22 % en 2005. L'âge moyen des diplômés du collégial était également supérieur de deux ans (28 ans) à celui des diplômés de 2005 (26 ans). Ce phénomène peut être lié à l'augmentation de la durée du report de l'entrée depuis une école secondaire, ainsi qu'au fait qu'une proportion légèrement supérieure de diplômés du collégial de la promotion de 2009/2010 (47 %) avaient suivi des études postsecondaires antérieures comparativement à 2005 (45 %).

La figure 1.1.2 montre les parcours scolaires des diplômés du baccalauréat avant le programme postsecondaire qu'ils ont achevé en 2009/2010. Les résultats au niveau du baccalauréat sont présentés séparément pour les diplômés du Québec et les diplômés du reste du Canada (à l'extérieur du Québec), en raison du système d'éducation distinct qui est propre au Québec et qui exige des étudiants qu'ils terminent un programme collégial de deux ans dans un cégep (collège d'enseignement général et professionnel) comme condition préalable pour entrer à l'université. L'analyse suivante s'intéresse à la proportion des diplômés du baccalauréat à l'extérieur du Québec seulement.

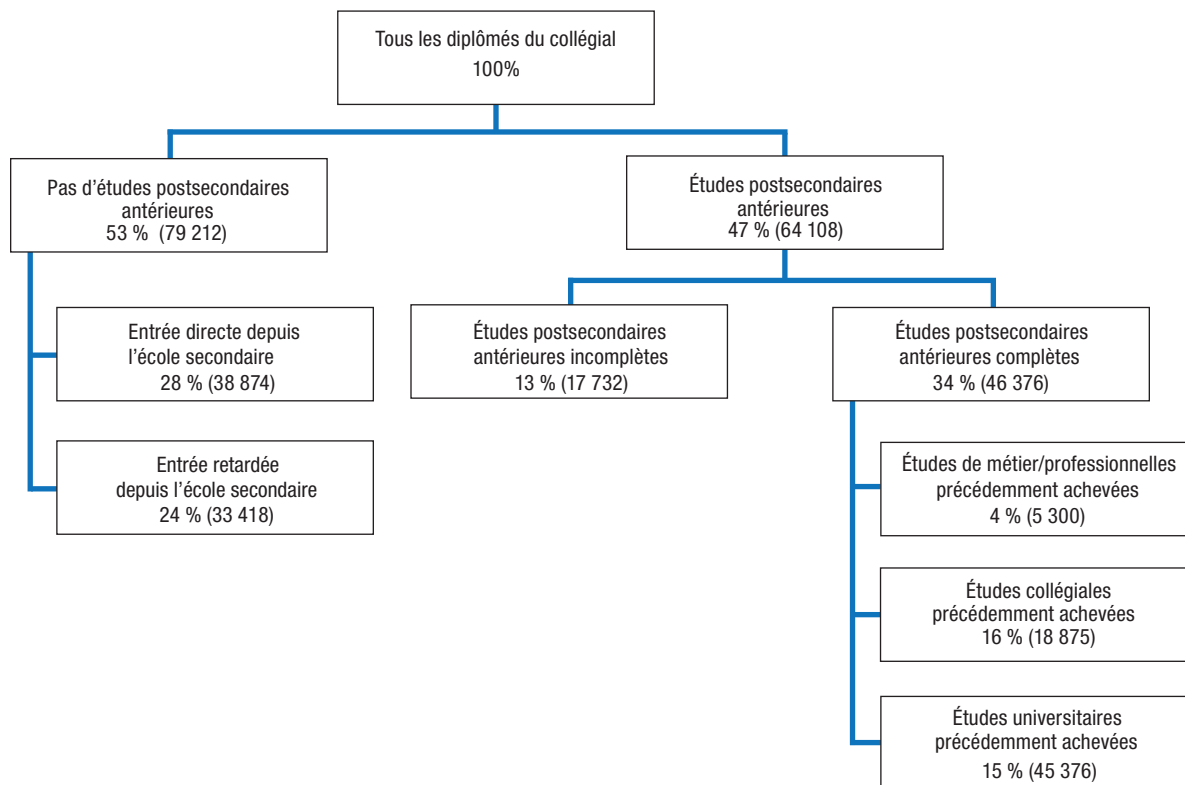
Bien qu'une proportion plus forte de diplômés du collégial aient précédemment suivi un programme postsecondaire comparativement aux diplômés du baccalauréat, une proportion semblable avait achevé leurs études

La proportion de diplômés qui avaient achevé un programme postsecondaire antérieur étaient semblables entre les diplômés du collégial (34 %) et les diplômés du baccalauréat à l'extérieur du Québec (32 %), comme le montrent les figures 1.1.1 et 1.1.2. Cependant, il était plus habituel que les diplômés du collégial aient suivi, sans l'avoir achevé, un programme antérieur (13 %) comparativement aux diplômés du baccalauréat (5 %). Ceci a eu pour résultat que la proportion de ceux qui avaient fait précédemment des études postsecondaires était plus élevée parmi les diplômés titulaires d'un diplôme collégial (47 %) que parmi ceux ayant un baccalauréat (37 %). (Figures 1.1.1 et 1.1.2)

Parmi les personnes qui ont achevé leur programme, les diplômés du collégial étaient presque tout aussi susceptibles d'avoir obtenu auparavant un grade universitaire qu'un diplôme du collège (15 % et 16 % respectivement). Cependant, les diplômés du baccalauréat étaient plus susceptibles d'avoir obtenu précédemment un grade universitaire (19 %) qu'un diplôme du collégial (12 %).

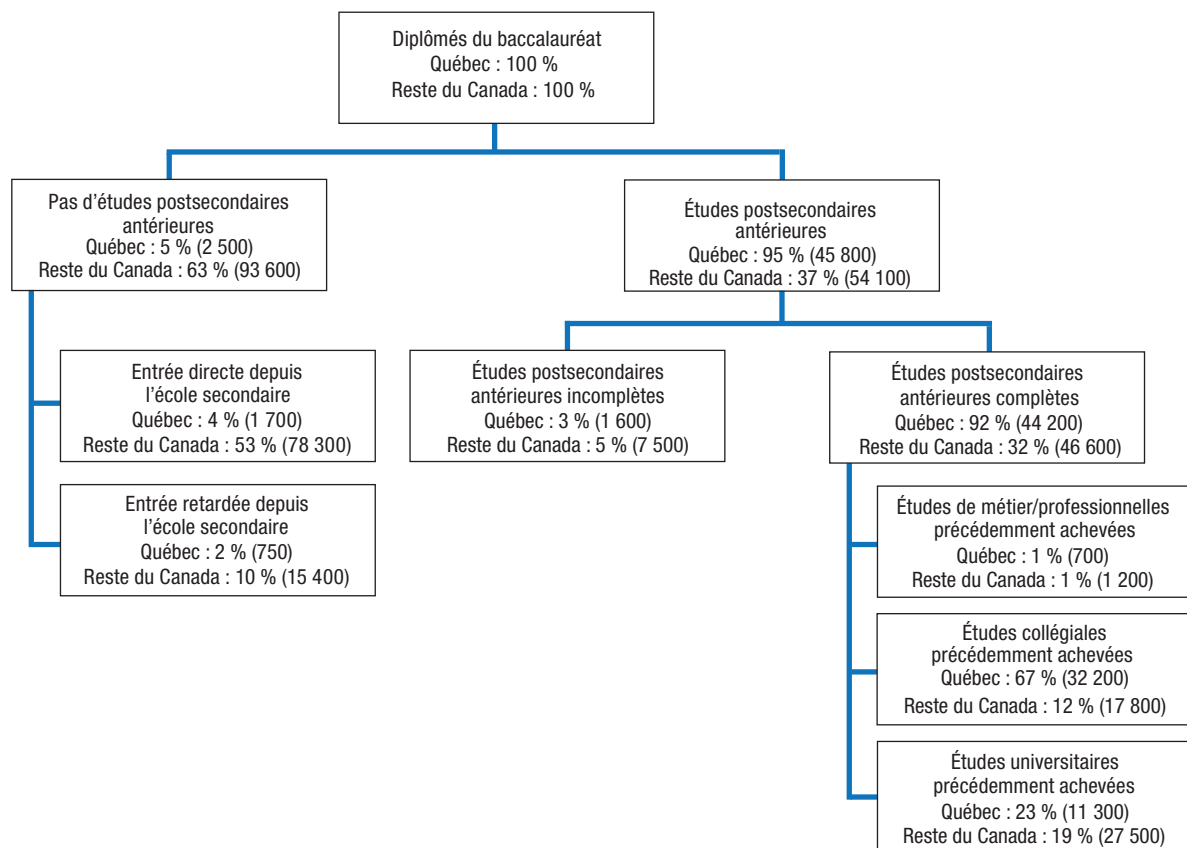
Au Québec, dans le système des cégeps, la plupart des diplômés du baccalauréat⁴ avaient précédemment suivi des études postsecondaires (95 %) et environ 9 sur 10 (92 %) avaient précédemment obtenu leur titre. Deux tiers (67 %) de ceux qui ont obtenu un baccalauréat en 2009/2010 avaient précédemment terminé un programme du collégial/du cégep, et près d'un quart (23 %) avaient précédemment obtenu un grade universitaire. (Figure 1.1.2)

Figure 1.1.1
Activité scolaire antérieure à l'entrée au programme collégial — Diplômés du collégial (promotion de 2009/2010)



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Figure 1.1.2
Activité scolaire antérieure à l'entrée au programme du baccalauréat — Diplômés du baccalauréat (promotion de 2009/2010)



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Résumé

Les diplômés du collégial, de la maîtrise et du doctorat représentaient une proportion plus importante de l'ensemble des diplômés en 2009/2010 qu'en 2005, tandis que la proportion de diplômés du baccalauréat était plus faible.

Tout comme en 2005, les femmes ont continué de représenter la majorité des diplômés de programmes collégiaux et universitaires dans tous les domaines, à l'exception de « services personnels, de protection et de transport », « architecture, génie et technologies connexes » et « mathématiques, informatique et sciences de l'information ». Parmi les diplômés dans ces trois principaux domaines d'études, une proportion plus forte de femmes a obtenu un diplôme au niveau de la maîtrise qu'à celui du baccalauréat, ce qui donne à penser qu'une proportion plus forte de femmes ont poursuivi des études menant à une maîtrise dans des domaines d'études dominés par les hommes.

Les diplômés du collégial avaient tendance à être plus âgés en 2009/2010 qu'en 2005. Ceci est peut-être attribuable en grande partie à l'augmentation de la proportion de diplômés du collégial qui ont retardé leur entrée depuis l'école secondaire et à une augmentation de la proportion de gens qui ont fait des études postsecondaires antérieures.

Bien qu'une plus forte proportion de diplômés du collégial aient suivi précédemment un programme postsecondaire comparativement aux diplômés du baccalauréat, une proportion semblable avait achevé leurs études. La proportion de ceux qui avaient achevé un précédent programme postsecondaire était semblable chez les diplômés du collégial et ceux du baccalauréat à l'extérieur du Québec (34 % contre 32 % respectivement). Cependant, il était plus habituel pour ceux-ci d'avoir suivi, mais sans l'avoir terminé, leur programme antérieur (13 %) comparativement aux diplômés du baccalauréat (5 %). Ceci a abouti à ce que la proportion de diplômés du collégial qui avaient précédemment suivi des études postsecondaires soit plus élevée chez ceux qui avaient un diplôme du collégial (47 %) que chez ceux qui avaient un baccalauréat (37 % à l'extérieur du Québec).

Section 2

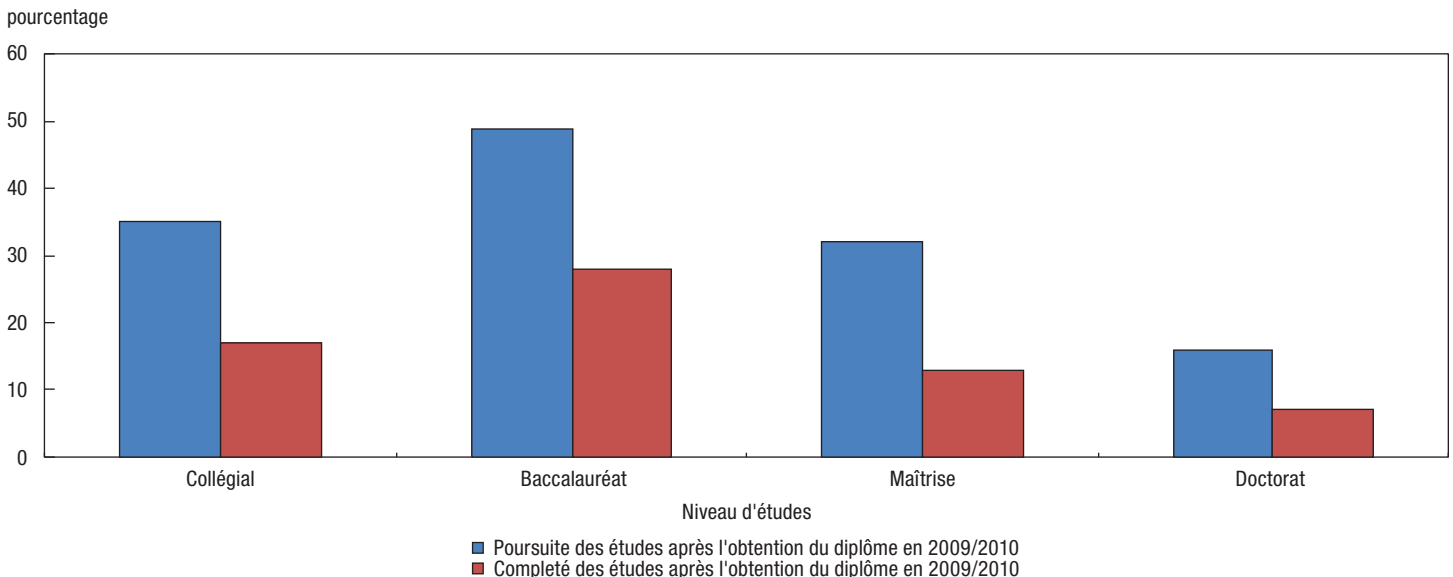
Études et activité sur le marché du travail après l'obtention du diplôme

Une des principales fonctions du système d'enseignement canadien consiste à préparer les étudiants à réussir sur le marché du travail. Au cours des dernières années, la demande des employeurs pour des niveaux plus élevés de scolarité a augmenté. La majorité des diplômés poursuivent des études ou entrent sur le marché du travail. L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) examine les parcours scolaires et les activités professionnelles des diplômés après qu'ils ont terminé leurs études.

Près de la moitié des diplômés du baccalauréat ont suivi des études plus poussées dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme

Comme il s'agissait de la première promotion de diplômés de l'END après le ralentissement économique, il est important d'examiner la proportion de diplômés qui ont poursuivi d'autres études postsecondaires dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, comme l'une des mesures de la transférabilité de leurs compétences sur le marché du travail. Les diplômés du baccalauréat étaient les plus susceptibles d'avoir poursuivi des études (49 %), suivis par les diplômés du collégial (35 %), les diplômés de la maîtrise (32 %) et les diplômés du doctorat (16 %). (Graphique 2.1) Plus d'un quart (28 %) des diplômés du baccalauréat ont achevé le programme qu'ils ont suivi après l'obtention de leur diplôme, comparativement à 17 % des diplômés du collégial, 13 % des diplômés de la maîtrise et 7 % des diplômés du doctorat.

Graphique 2.1
Pourcentage des diplômés qui ont poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme, selon le niveau d'études



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Notes sur le calcul des taux d'emploi et de chômage

Il n'est pas recommandé d'établir des comparaisons entre les taux d'emploi et de chômage présentés dans le présent rapport avec d'autres sources des données, en raison de la définition de la population utilisée pour déclarer les résultats sur le marché du travail.

Dans le présent rapport, la section consacrée aux activités sur le marché du travail se penche principalement sur ceux qui n'ont pas suivi d'études plus poussées dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme et, par conséquent, les dénominateurs pour l'emploi ne comprennent pas ceux qui ont suivi des études plus poussées après l'obtention de leur diplôme. Cela contraste avec le calcul normalisé des taux d'emploi, dans lequel ceux qui sont aux études peuvent ou non faire également partie du dénominateur (selon qu'ils ont déclaré ou non qu'ils étaient disponibles pour travailler). La différence du dénominateur peut expliquer les taux d'emploi plus élevés de l'END, comparativement à ceux de l'Enquête sur la population active (EPA) ou de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

De même, comme les taux de chômage présentés dans le présent rapport ne tiennent pas compte de ceux qui sont retournés à l'école dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme, le taux de chômage pourrait être plus faible que celui que l'on constate dans d'autres sources.

La population qui est retournée à l'école dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme n'est pas incluse dans les résultats sur le marché du travail pour l'END, afin que l'on puisse examiner le rapport avec le niveau et le domaine d'études choisis en 2009/2010 et fournir un lien direct entre le niveau/programme d'études le plus récent et les résultats sur le marché du travail. Cette approche permet d'établir des comparaisons entre différents groupes de l'END (par exemple le sexe, les groupes d'âge, les niveaux d'études et les domaines d'études), plutôt qu'entre des sources.

Les diplômés avaient des taux d'emploi relativement élevés pour tous les niveaux d'études

En termes généraux, on associe des taux d'emploi plus élevés à des niveaux plus élevés d'études. La plupart des diplômés qui n'étaient pas retournés à l'école dans les trois ans suivant la fin de leurs études avaient des taux d'emploi relativement élevés, allant de 90 % chez les diplômés du collégial à 93 % chez les diplômés du doctorat. (Tableau A.4 en annexe)

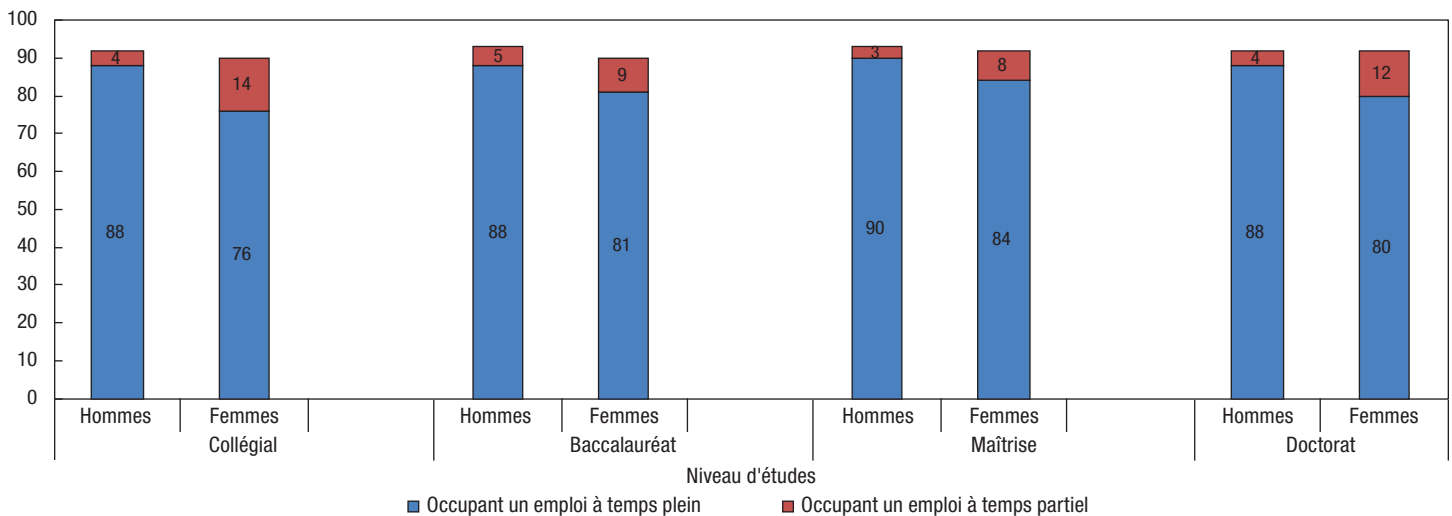
Bien que les taux d'emploi aient été semblables pour les hommes et les femmes, l'emploi à temps plein était plus élevé chez les hommes et l'emploi à temps partiel plus élevé chez les femmes

Comme le montre le graphique 2.2, les taux d'emploi n'étaient que légèrement plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Au niveau du baccalauréat, la différence des taux d'emploi entre les hommes et les femmes n'était que de trois points de pourcentage (93 % pour les hommes contre 90 % pour les femmes). Cependant, des différences plus importantes apparaissaient lorsque l'on comparait les taux d'emploi à temps plein des hommes et des femmes. Au niveau du doctorat, 88 % des hommes étaient employés à temps plein, comparativement à 80 % des femmes. Les différences les plus importantes de l'emploi à temps plein se produisaient chez les diplômés du collégial, dont 88 % des hommes étaient employés à temps plein, contre 76 % des femmes.

Les femmes étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel que les hommes. Par exemple, 14 % des diplômées du collégial travaillaient à temps partiel, comparativement à 4 % des diplômés du collégial de sexe masculin. Ceci représentait la différence la plus importante de la proportion de ceux qui travaillaient à temps partiel entre les sexes à n'importe quel niveau.

Graphique 2.2**Taux d'emploi selon le niveau d'études et le sexe des personnes qui n'étaient pas retournées aux études dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme**

pourcentage



Note : La proportion de l'emploi à temps partiel pour les hommes (excepté au niveau du doctorat) est accompagnée de la mise en garde « E », qui signifie à utiliser avec prudence. Les CV se situent dans une fourchette de 0,19 à 0,21. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Comme le montre le tableau 2.1, environ un quart des diplômés du collégial (27 %) et du baccalauréat (24 %), qui travaillaient à temps partiel ont déclaré qu'ils ne le faisaient pas volontairement. Cette proportion était plus faible pour les titulaires de maîtrises et de doctorats (14 % et 11 % respectivement). Bien que les diplômés du doctorat fussent les moins susceptibles de travailler à temps partiel faute de mieux, leur taux d'emploi à temps partiel (8 %) était égal à celui des diplômés du baccalauréat (8 %). (Tableau 2.1 et tableau A.4 en annexe)

Les diplômés du doctorat étaient plus susceptibles de travailler à des postes non permanents

Les diplômés du doctorat étaient bien plus susceptibles que tout autre de travailler à un emploi qui n'était pas permanent (38 %) trois ans après avoir obtenu leur diplôme, comparativement aux diplômés des autres niveaux d'études. Cependant, la proportion des diplômés du doctorat qui occupaient des postes temporaires était bien plus élevée chez ceux qui travaillaient à des postes postdoctoraux qu'à des postes non postdoctoraux. Les titulaires de doctorat qui travaillaient à des postes postdoctoraux étaient presque trois fois plus susceptibles de déclarer occuper un emploi non permanent, soit 77 %, contre 28 % des titulaires de doctorats occupant des postes non postdoctoraux. Ces taux plus élevés peuvent être attribués au genre de profession que les titulaires de doctorat pratiquent habituellement. Par exemple, la majorité (57 %) des titulaires d'un doctorat qui occupaient des postes temporaires non postdoctoraux travaillaient comme professeurs d'université et assistants d'enseignement au niveau postsecondaire et, jusqu'à ce qu'ils soient titularisés, ces emplois tendent à être temporaires.

Tableau 2.1
Caractéristiques d'emploi des diplômés de 2009/2010 en 2013 selon le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Tous les doctorats	Titulaires de doctorat occupant un poste postdoctoral	Titulaires de doctorat occupant un poste non postdoctoral
				percent		
L'emploi n'était pas permanent	14	15	11	38	77	28
Travail à temps partiel faute de mieux (parmi tous ceux qui travaillent à temps partiel)	27	24 ^E	14 ^E	11 ^E	x	10 ^E
L'emploi occupé pendant la semaine de référence était celui que vous espériez avoir après l'obtention de votre diplôme	64	61	73	74	72	74

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Chez les diplômés de tous les niveaux, les titulaires de maîtrise et de doctorat étaient les plus susceptibles de déclarer qu'ils occupaient le poste qu'ils espéraient avoir après l'obtention du diplôme

L'END a également mesuré la proportion de diplômés qui ont déclaré que leur profession trois ans après l'obtention du diplôme était celle qu'ils avaient espéré occuper après l'obtention du diplôme. (Tableau 2.1 ci-dessus et tableau A.8 en annexe) Cette proportion était en règle générale plus élevée chez ceux qui avaient un niveau d'études supérieur, mais les diplômés du baccalauréat étaient moins susceptibles que les diplômés du collégial de déclarer que leur emploi était celui qu'ils avaient espéré avoir après l'obtention du diplôme, soit 61 %, contre 64 %. Cet écart était plus prononcé pour les hommes, 56 % des diplômés du baccalauréat déclarant que leur emploi était celui qu'ils avaient espéré avoir, comparativement à 62 % pour les diplômés du collégial. Une importante proportion de titulaires de maîtrise (73 %) et de doctorat (74 %) ont déclaré que leur emploi était celui qu'ils avaient espéré avoir après l'obtention du diplôme, mais environ un quart des personnes détenant l'un ou l'autre de ces niveaux de scolarité élevés déclaraient encore que leur emploi n'était pas celui qu'ils avaient espéré avoir après l'obtention du diplôme (27 % pour les diplômés de la maîtrise et 26 % pour les diplômés du doctorat).

Une plus forte proportion de diplômés ont poursuivi des études dans des domaines d'études dans lesquels les taux d'emploi étaient plus faibles

Moins de la moitié des diplômés de 2009/2010 ont poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme, la proportion variant de 49 % chez les diplômés du baccalauréat à 16 % chez les détenteurs de doctorat. (Tableau A.1 en annexe) Cependant, comme le montre le graphique 2.3.1, il peut exister une relation entre les taux d'emploi et la proportion de ceux qui retournent aux études après l'obtention de leur diplôme selon le domaine d'études. Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles un diplômé peut retourner aux études, notamment l'augmentation des exigences scolaires pour satisfaire à la demande des employeurs, l'intérêt personnel ou les difficultés qu'il éprouve sur le marché du travail.

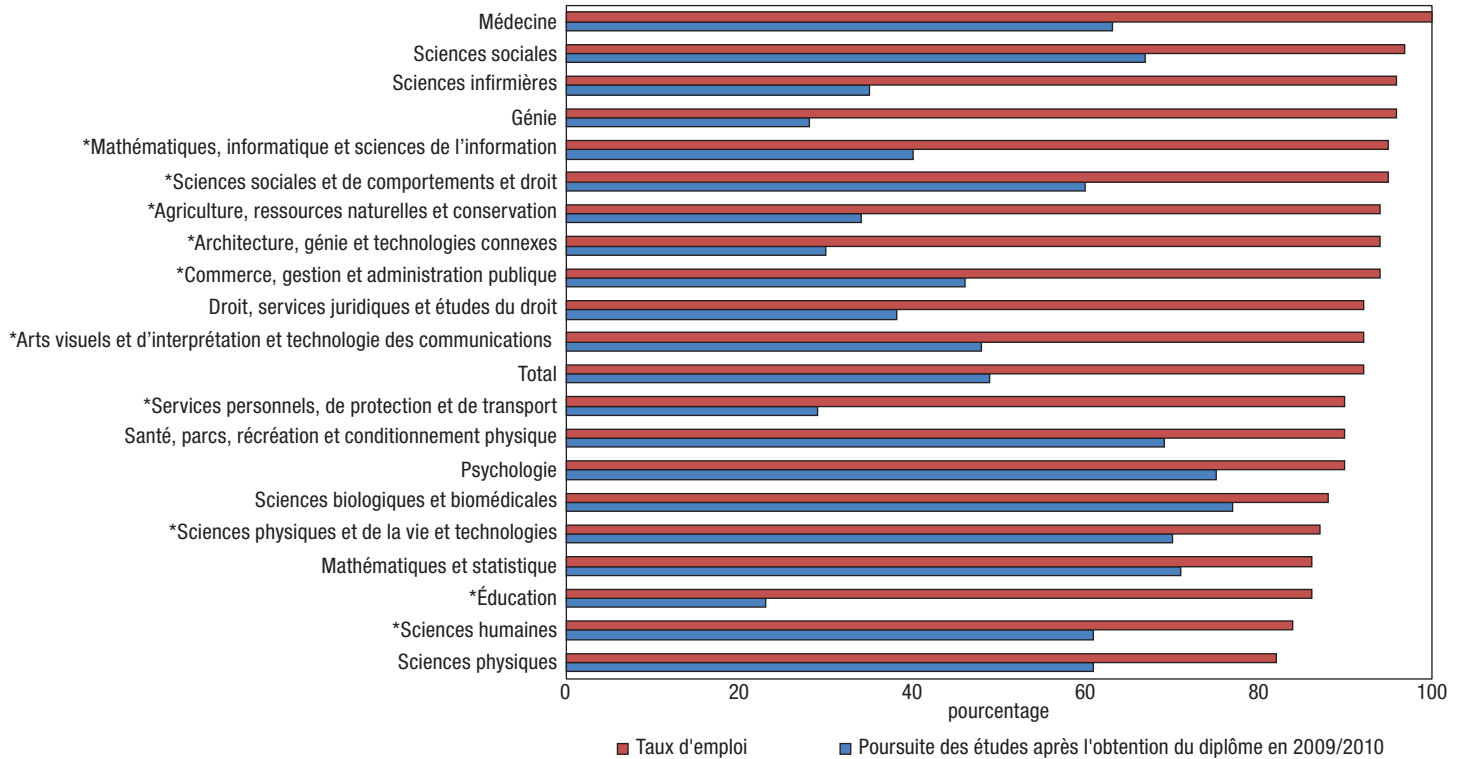
Au niveau du baccalauréat, les diplômés comprenant les plus fortes proportions de ceux qui ont poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme affichaient des taux d'emploi plus faibles que la moyenne. (Graphique 2.3.1 et tableaux A.2 et A.5 en annexe)

Les domaines d'études au niveau du baccalauréat dans lesquels un pourcentage plus élevé de diplômés ont poursuivi des études étaient « sciences biologiques et biomédicales » (77 %), « psychologie » (75 %) et « mathématiques et statistiques » (71 %). Les diplômés dans ces domaines affichaient également des taux d'emploi inférieurs à la moyenne, allant de 86 % à 90 % comparativement à 92 % au niveau du baccalauréat globalement. De même, les diplômés en « sciences physiques et de la vie et technologies » (70 %) et « sciences humaines » (61 %) enregistraient également des proportions élevées de personnes poursuivant des études (comparativement à la moyenne de 49 %) et affichaient des taux d'emploi inférieurs à la moyenne globale (87 % à 84 % respectivement).

Graphique 2.3.1

Taux d'emploi et proportion des diplômés qui ont poursuivi des études pour les diplômés du baccalauréat selon les domaines d'études choisis

Domaines d'études



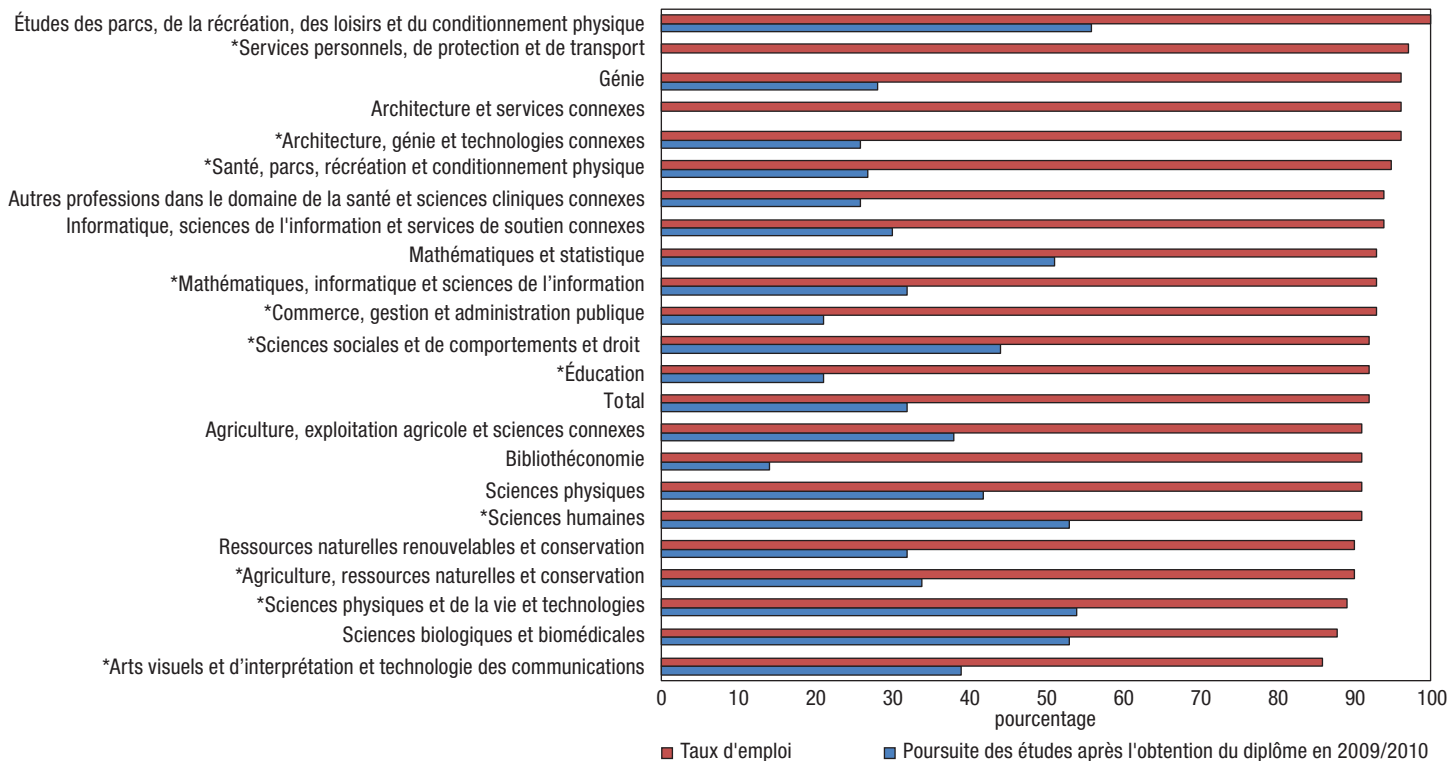
* Désigne un regroupement important de domaines d'études – correspond à un regroupement principal dans la CPE, 2000. S'il n'y a pas d'astérisque, il s'agit d'un regroupement mineur/regroupement à deux chiffres de la CPE. Voir l'encadré sur la CPE, 2000 pour plus de renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

On constate une tendance semblable au niveau de la maîtrise, comme l'indiquent le graphique 2.3.2 et les tableaux A.2 et A.5 en annexe. Par exemple, au niveau de la maîtrise, les diplômés en « sciences physiques et de la vie et technologies » (54 %) et en « arts visuels et d'interprétation et technologie des communications » (39 %) affichaient des taux supérieurs à la moyenne de retour aux études (comparativement à la moyenne globale pour un diplômé de la maîtrise de 32 %) et plus faibles que les taux d'emploi moyens (86 % pour « arts visuels et d'interprétation et technologie des communications » et 89 % pour « sciences physiques et de la vie et technologies » comparativement au taux d'emploi global pour un titulaire de maîtrise de 92 %). Par ailleurs, les diplômés en « architecture, génie et technologies connexes » (26 %) et « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » (27 %) affichaient des taux inférieurs à la moyenne de ceux qui ont poursuivi des études (32 %) est plus élevée que les taux d'emploi moyens (96 % et 95 % respectivement).

Graphique 2.3.2**Taux d'emploi et proportion des diplômés qui ont poursuivi des études pour les diplômés de la maîtrise selon les domaines d'études**

Domaines d'études



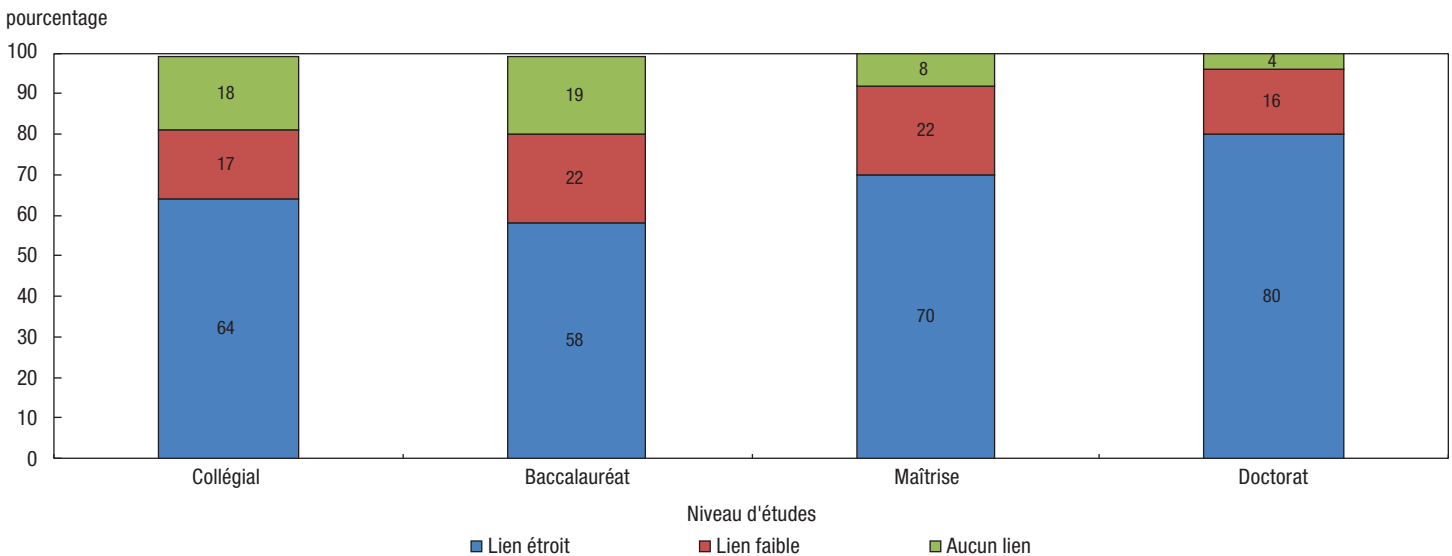
* Désigne un regroupement important de domaines d'études – correspond à un regroupement principal dans la CPE, 2000. S'il n'y a pas d'astérisque, il s'agit d'un regroupement mineur/regroupement à deux chiffres de la CPE. Voir l'encadré sur la CPE, 2000 pour plus de renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Les diplômés du collégial et du baccalauréat étaient moins susceptibles de déclarer que leur emploi correspondait à leurs études que les diplômés de la maîtrise et du doctorat

Une des mesures de la qualité de l'emploi dans l'END est la mesure dans laquelle les diplômés ont décrit la profession qu'ils occupaient pendant la semaine de référence en 2013 comme étant liée au titre d'études qu'ils avaient obtenu en 2009/2010. Comme le montre le graphique 2.4, les diplômés du collégial étaient semblablement susceptibles de déclarer qu'il y avait « un lien étroit » ou « un lien plutôt étroit » entre leur emploi et leurs études, avec 81 %, contre 80 % des diplômés du baccalauréat. Selon les diplômés de l'université, la mesure dans laquelle leur emploi correspondait à leurs études était plus élevée à chaque niveau : 92 % et 96 % des diplômés de la maîtrise et du doctorat déclarant que leur emploi était « étroitement » ou « quelque peu » lié à leurs études.

Comme pour les cohortes antérieures de l'END, les femmes ont déclaré une concordance quelque peu meilleure entre les études et la profession, particulièrement chez les diplômées de la maîtrise chez qui 94 % des femmes ont déclaré que leur emploi était « étroitement » ou « quelque peu » lié à leurs études, comparativement à 90 % des hommes. (Tableau A.6 en annexe)

Graphique 2.4**Mesure dans laquelle l'emploi occupé pendant la semaine de référence était lié au certificat, diplôme ou grade, selon le niveau d'études**

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Il y avait également des différences selon le domaine d'études dans les proportions de la concordance entre l'emploi et les études (Tableau A.7 en annexe). Chez les diplômés du collégial, une forte proportion de diplômés dans les domaines d'études suivants indiquaient que leur emploi était « étroitement » ou « quelque peu » lié à leurs études : « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » (88 %), « éducation » (88 %), « sciences sociales et de comportements et droit » (86 %) et « architecture, génie et technologies connexes » (83 %). Par ailleurs, la proportion de diplômés qui ont déclaré qu'il n'y avait « aucun lien » entre leur emploi et leur diplôme était la plus élevée dans les domaines d'études suivants : « sciences humaines » (59 %), « arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications » (38 %) et « services personnels, de protection et de transport » (28 %).

Au niveau du baccalauréat, la proportion de diplômés qui ont déclaré les concordances les plus élevées (« étroitement » ou « quelque peu » liés) appartenait aux regroupements principaux des domaines d'études suivants : « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » (94 %), « architecture, génie et technologies connexes » (93 %), « mathématiques, informatique et sciences de l'information » (90 %); tous étaient supérieurs à la moyenne globale des diplômés du baccalauréat de 80 %. Les diplômés dans ces trois domaines avaient également des taux de poursuite des études plus faibles que la moyenne.

Les diplômés de la maîtrise (92 %) et du doctorat (96 %) affichaient des proportions plus élevées de concordance entre la profession et les études, comparativement aux diplômés du baccalauréat (80 %). Les diplômés en « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » et « mathématiques, informatique et sciences de l'information » affichaient les taux les plus élevés de concordance au niveau de la maîtrise et ceux en « commerce, gestion et administrations publiques » et « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » affichaient les taux les plus élevés de concordance chez les diplômés du doctorat. Les diplômés dans tous ces domaines ont déclaré des taux de concordance étude-profession supérieurs à 97 %.

Au niveau du baccalauréat et de la maîtrise, les domaines « sciences humaines » et « arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications » affichaient la proportion la plus élevée de diplômés qui ont déclaré que leur emploi n'avait « aucun lien » avec leurs études.

Les diplômés qui étaient titulaires d'un doctorat qui occupaient un poste postdoctorale étaient plus susceptibles d'être des hommes, de vivre aux États-Unis, de travailler à un poste temporaire et d'avoir des gains moins élevés contre ceux qui ne travaillaient pas à des postes postdoctoraux

Parmi les diplômés de 2009/2010 qui étaient titulaires d'un doctorat et qui n'étaient pas retournés aux études, 1 200 soit 20 % travaillaient à un poste postdoctoral trois ans après l'obtention de leur diplôme. La proportion de femmes était plus faible (45 %) chez celles qui travaillaient à des postes postdoctoraux, comparativement à ceux qui ne travaillaient pas à des postes postdoctoraux (51 %).

Il était également trois fois plus habituel pour ceux qui travaillaient à des postes postdoctoraux de vivre aux États-Unis (14 %) pendant la semaine de référence, comparativement à ceux qui ne travaillaient pas à des postes postdoctoraux pendant la semaine de référence (5 %).

Les domaines d'études principaux les plus habituels chez ceux qui travaillaient à des postes postdoctoraux étaient « sciences physiques et de la vie et technologies », qui était le domaine d'études de 38 % de ceux qui travaillaient à des postes postdoctoraux, suivi par « santé, parcs, récréation et conditionnement physique », qui en représentait un tiers (33 %). Ces deux regroupements de domaines d'études rassemblaient plus des deux tiers (71 %) de tous les diplômés du doctorat travaillant à des postes postdoctoraux. La répartition des domaines d'études de ceux qui ne travaillaient pas à des postes postdoctoraux était moins concentrée, les domaines « sciences physiques et de la vie et technologies », « sciences sociales et de comportements et droit », « agriculture, ressources naturelles et conservation » et « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » se partageant des proportions semblables (entre 17 % et 18 % chacun). Ces quatre regroupements représentaient plus des deux tiers (69 %) de tous les diplômés du doctorat ne travaillant pas à des postes postdoctoraux.

Interprétation des gains

L'information sur les gains a trait aux diplômés travaillant à temps plein qui n'ont pas poursuivi ni terminé d'autres études depuis l'obtention de leur diplôme en 2010. Lorsqu'ils interprètent les résultats concernant les gains, les lecteurs doivent tenir compte du fait que de nombreuses raisons peuvent expliquer la différence dans les gains entre les diplômés de programmes différents et de niveaux d'études différents. Par exemple, les résultats décrits dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement le niveau d'études le plus élevé des diplômés, mais tout simplement le plus récent; ainsi, un diplômé pourrait déjà avoir une maîtrise et avoir par la suite obtenu un diplôme collégial en 2009/2010. L'étudiant serait alors compté comme diplômé collégial, même si ses gains peuvent davantage refléter la maîtrise.

L'Enquête nationale auprès des diplômés fait état de la rémunération annuelle brute des diplômés qui ne sont pas retournés aux études dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme et qui travaillaient à temps plein en 2013.

Le revenu annuel médian brut estimé des diplômés du collégial travaillant à temps plein en 2013 était de 41 600 \$ (Tableau A.10 en annexe). Au niveau collégial, les hommes gagnaient davantage que les femmes, particulièrement parmi ceux qui avaient les plus gros salaires (75^e centile), chez lesquels la différence des gains entre les hommes et les femmes était de 15 600 \$. Ceci était probablement influencé par le fait que 41 % des diplômés de sexe masculin au niveau collégial ont étudié dans le regroupement « architecture, génie et technologies connexes », (Tableau A.2 en annexe) dans lequel les gains étaient plus élevés que pour le diplômé du collégial moyen (52 000 \$ comparativement à 41 600 \$ à la médiane). Par ailleurs, chez les femmes titulaires d'un diplôme collégial, trois sur dix ont étudié dans le domaine « santé, parcs, récréation et conditionnement physique », dans lequel les gains étaient soit les mêmes soit légèrement plus élevés que ceux des diplômés du collégial (43 000 \$ contre 41 600 \$ à la médiane, ce qui est égal au 75^e centile).

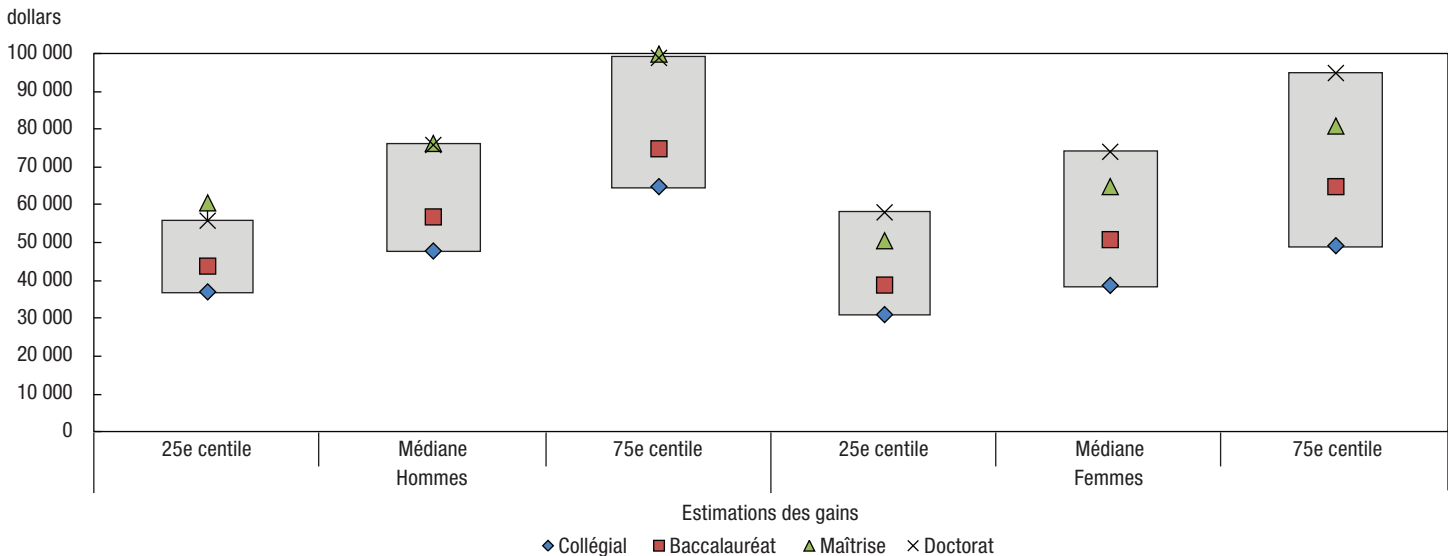
Comme le montre le graphique 2.5, les diplômés du baccalauréat avaient des revenus supérieurs à ceux des diplômés du collégial, et cet avantage salarial était plus important pour les femmes que pour les hommes. À la médiane, les femmes titulaires d'un baccalauréat gagnaient 51 000 \$, contre 57 000 \$ pour les hommes. Les femmes titulaires d'un baccalauréat gagnaient 12 100 \$ (soit 31 %) de plus que les femmes détenant un diplôme collégial, tandis que les hommes détenteurs d'un baccalauréat gagnaient 9 000 \$ (soit 19 %) de plus que les hommes titulaires d'un diplôme collégial.

Les titulaires d'une maîtrise avaient l'avantage salarial le plus important selon le niveau d'études

Les diplômés de la maîtrise typique (au niveau médian) avaient un avantage salarial important par rapport aux bacheliers, car ils gagnaient 70 000 \$ (comparativement à 53 000 \$ pour les titulaires d'un baccalauréat). Le quartile de revenu supérieur pour les hommes détenteurs d'une maîtrise atteignait 100 000 \$, et 81 000 \$ pour les femmes. Ce quartile représentait le plus important écart de revenu entre les sexes à tous les niveaux d'études en dollars absolus (Tableau A.10 en annexe).

Graphique 2.5

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 travaillant à temps plein en 2013, selon le sexe et le niveau d'études



Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Les gains médians globaux des diplômés du doctorat étaient de 75 000 \$, cependant il y avait un écart de revenu important entre ceux qui travaillaient à des postes postdoctoraux (50 000 \$) et ceux qui ne le faisaient pas (82 000 \$) (Tableau A.10 en annexe). Les diplômés du doctorat enregistraient les plus faibles avantages salariaux par rapport au niveau précédent, et en fait pour les hommes, il n'y avait pas d'avantage du tout. Les détenteurs de doctorat de sexe masculin gagnant moins en moyenne dans chaque quartile que les diplômés de la maîtrise (Graphique 2.5 ci-dessus). Ce désavantage comparatif disparaît lorsque l'on divise les détenteurs de doctorat en ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas dans des postes postdoctoraux. Comme le montre le tableau A.10 en annexe, les diplômés du doctorat typiques travaillant à un poste non postdoctoral gagnaient 17 % de plus que les titulaires d'une maîtrise (82 000 \$ contre 70 000 \$), comparativement à 29 % de moins qu'un titulaire de maîtrise dans le cas de ceux travaillant à des postes postdoctoraux (50 000 \$ contre 70 000 \$). La différence de revenu entre ceux qui travaillaient dans des professions non postdoctorales et les diplômés de la maîtrise était deux fois plus importante pour les femmes (différence de 15 000 \$) que pour les hommes (différence de 8 600 \$). Les gains médians des femmes travaillant à des postes non postdoctoraux étaient de 18 % plus élevés que ceux des diplômées de la maîtrise (80 000 \$ contre 65 000 \$), tandis que les hommes travaillant à des postes non postdoctoraux gagnaient 11 % de plus que les titulaires de maîtrise (85 000 \$ contre 76 400 \$).

Les femmes titulaires d'un doctorat gagnaient presque autant que les hommes

La détention d'un doctorat avait tendance à être un facteur d'équilibre lorsqu'il s'agissait des revenus entre les sexes, pour lesquels les plus faibles différences se produisaient à tous les niveaux. À la médiane, les détentrices de doctorat ne gagnaient que 1 800 \$ (soit 2 %) de moins que les hommes. Parmi les personnes occupant des postes postdoctoraux, les femmes et les hommes affichaient des revenus médians égaux (50 000 \$). Au 75^e centile, parmi ceux occupant des postes postdoctoraux, les femmes gagnaient 10 000 \$ (14 %) de plus que les hommes; il s'agit de l'un des deux seuls endroits à n'importe quel niveau où cela s'est produit⁵. Les gains de quartile les plus faibles des hommes (détenteurs d'un doctorat) occupant un poste postdoctoral étaient semblables (45 000 \$) aux plus faibles gains de quartile des hommes détenteurs d'un baccalauréat (44 000 \$)⁶ (Tableau A.10 en annexe).

Les gains variaient selon le domaine d'études

Outre le niveau d'études et le sexe, les gains variaient également selon le domaine d'études. Comme on peut le constater au graphique 2.6.1, parmi les diplômés du collégial, le regroupement mineur de domaines d'études affichant les gains médians les plus élevés était « mécanique et réparation » à 55 600 \$, « métiers de la construction » à 54 100 \$ et « techniques/technologie du génie » à 52 000 \$, comparativement à 41 600 \$ pour les diplômés du collégial globalement. Les regroupements mineurs de domaines d'études affichant les gains médians les plus faibles étaient « services personnels et culinaires » à 29 600 \$ et « sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines » à 33 800 \$.

Les diplômés en médecine et en droit sont inclus au baccalauréat, mais ils comportent des caractéristiques différentes de celles des autres programmes au niveau du baccalauréat et vont également de pair avec des revenus plus élevés. Les gains médians globaux pour les diplômés du baccalauréat étaient de 53 000 \$, alors que ceux qui ont étudié dans le regroupement mineur de « droit, services juridiques et études du droit » gagnaient 43 000 \$ de plus, soit 96 000 \$ (Graphique 2.6.2). Alors que les diplômés en « médecine » avaient le même revenu que ceux dans « droit, services juridiques et études du droit » au 25^e centile, au 75^e, les diplômés en « médecine » avaient des revenus plus élevés (250 000 \$ pour les diplômés en médecine) comparativement à 120 000 \$ pour les diplômés des « droit, services juridiques et études du droit ». Les diplômés en « sciences biologiques et biomédicales » avaient les gains médians les plus faibles à 32 000 \$ dans les regroupements mineurs au niveau du baccalauréat. Les diplômés en « sciences biologiques et biomédicales » affichaient également les taux les plus élevés de poursuite des études (77 % contre 49 % globalement pour les diplômés du baccalauréat) et par conséquent, les gains moyens plus faibles peuvent influencer le taux élevé de poursuite des études (Tableau A.2 en annexe).

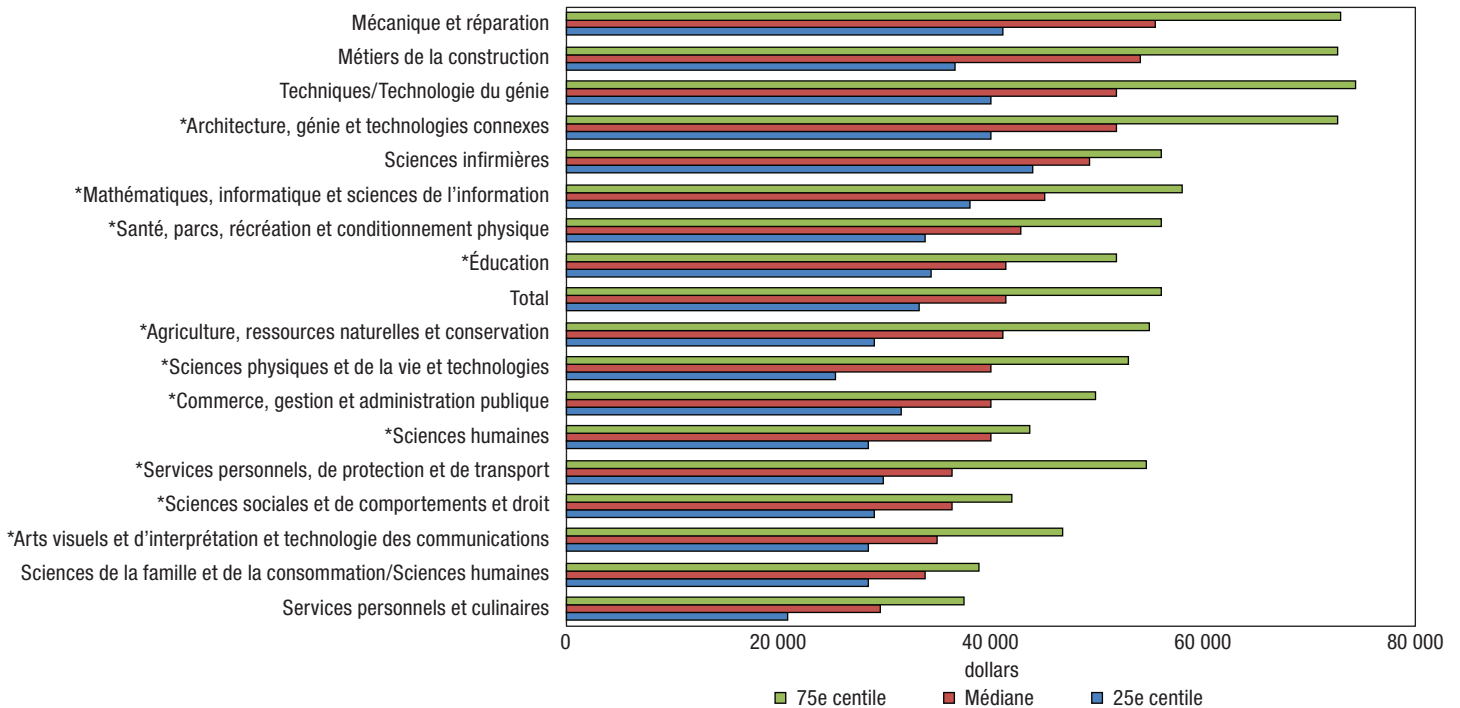
Contrairement à ce qui est le cas au niveau du baccalauréat, au niveau de la maîtrise et du doctorat, les diplômés en « commerce, gestion et administration publique » étaient ceux qui gagnaient le plus, enregistrant des gains médians de 77 000 \$ et 98 800 \$ respectivement, comparativement aux gains médians des diplômés de la maîtrise (70 000 \$) et du doctorat (75 000 \$) globalement. Les diplômés en « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » et « éducation » affichaient les gains médians classés deuxième et troisième par ordre d'importance au niveau de la maîtrise, et gagnaient 72 200 \$ et 72 000 \$ respectivement; comme le faisaient les diplômés en « éducation » au niveau du doctorat (deuxième salaire par ordre d'importance à 84 000 \$). Les diplômés en « éducation » bénéficiaient de gains médians élevés au niveau de la maîtrise et du doctorat, mais affichaient des taux de retour aux études plus faibles et des taux de concordance emploi-études et des taux d'emploi dans la moyenne (Graphiques 2.6.3 et 2.6.4).

De même, au niveau du baccalauréat, bien que les taux d'emploi pour les diplômés en « éducation » fussent plus faibles et les gains semblables à ceux constatés pour tous les diplômés du baccalauréat, ces diplômés affichaient les taux les plus faibles de poursuite des études, des taux élevés de concordance emploi-études et une satisfaction au travail supérieure à la moyenne⁷. Les diplômés qui ont obtenu leur diplôme dans les « sciences humaines » et « sciences physiques et de la vie et technologies » appartenaient aux trois principaux domaines d'études affichant les gains médians les plus faibles à tous les niveaux universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat). Il y avait une importante différence entre les gains des diplômés en « sciences biologiques et biomédicales » et « sciences physiques » à tous les niveaux, avec l'écart le plus important se situant au niveau du baccalauréat (37 400 \$ contre 55 000 \$).

Graphique 2.6.1

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 ayant un diplôme collégial et travaillant à temps plein en 2013, selon les domaines d'études choisis

Domaines d'études

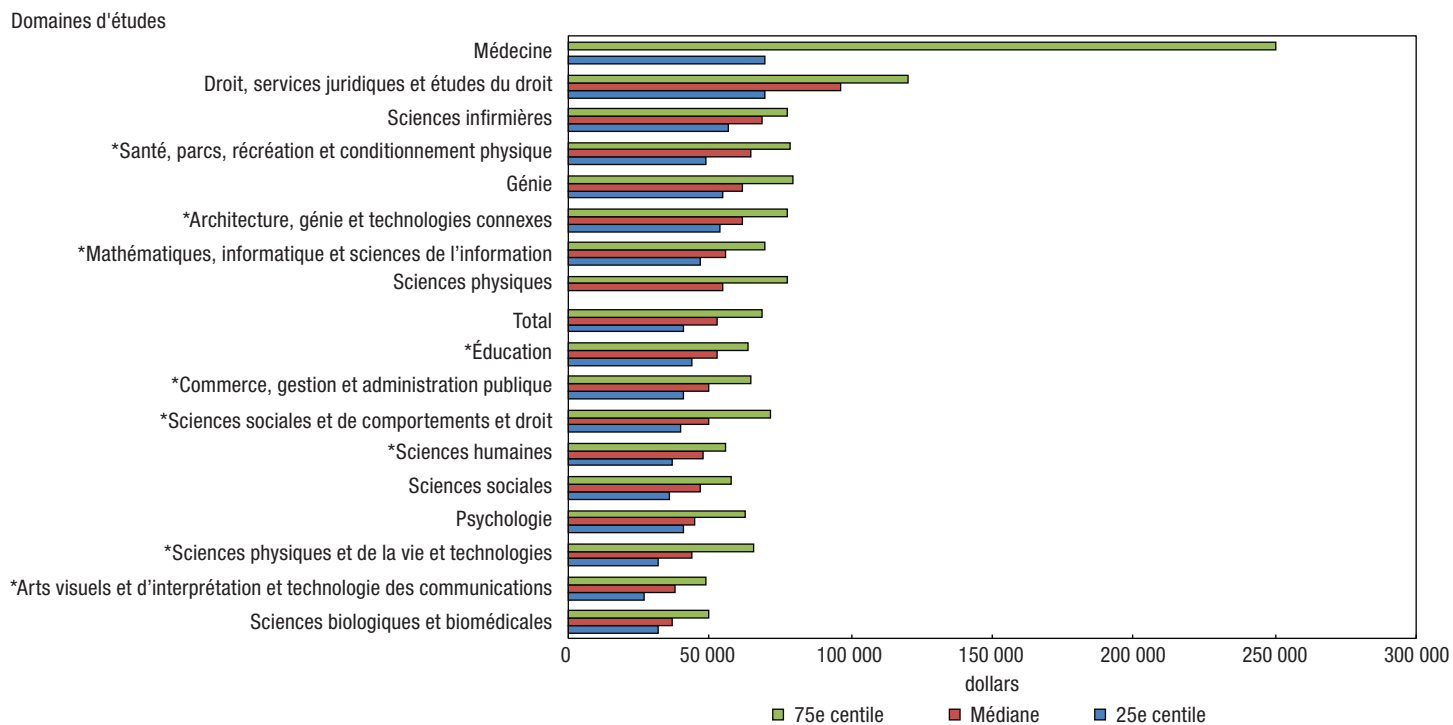


* Indique un regroupement principal selon la CPE Canada, 2000. S'il n'y a pas d'astérisque, il s'agit d'un regroupement mineur/regroupement à deux chiffres de la CPE. Voir l'encadré sur la CPE 2000 pour plus de renseignements.

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Graphique 2.6.2
Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 titulaires de baccalauréat travaillant à temps plein en 2013, selon les domaines d'études sélectionnés



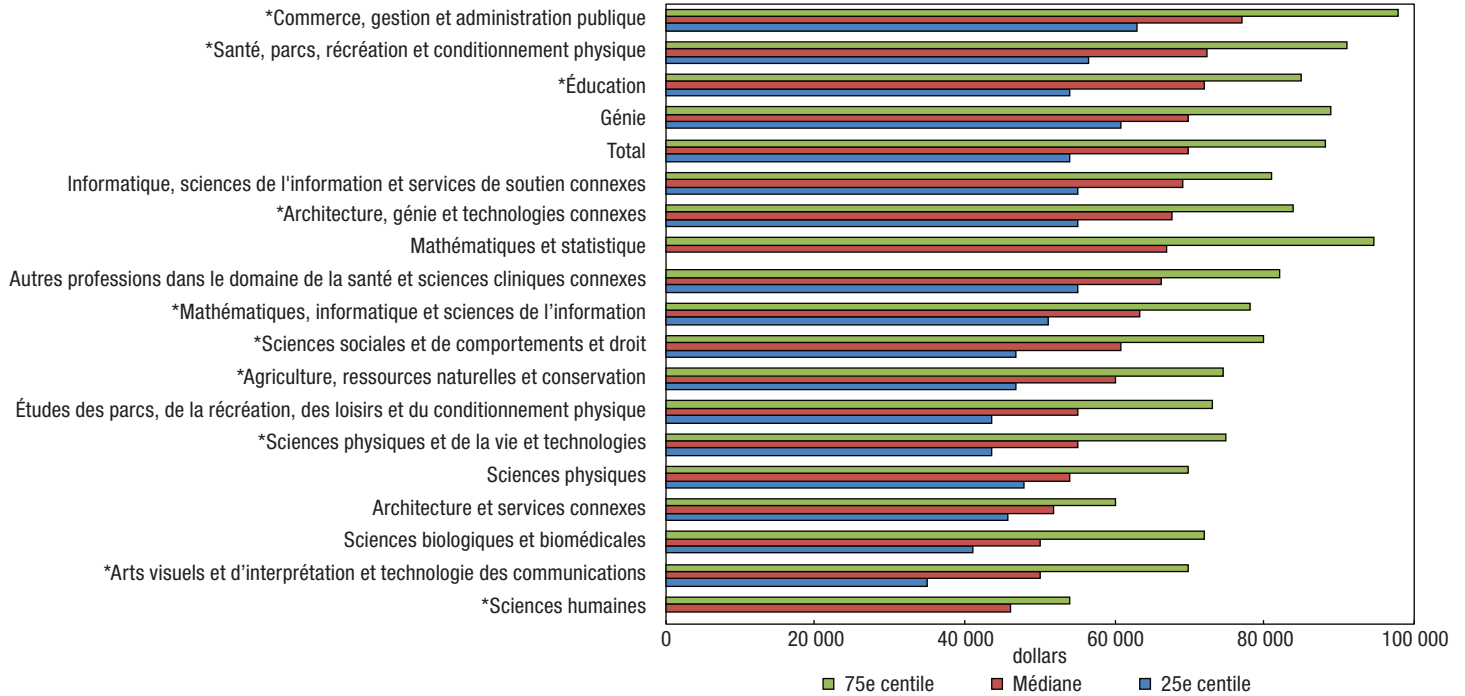
* Indique un regroupement principal selon la CPE Canada, 2000. S'il n'y a pas d'astérisque, il s'agit d'un regroupement mineur/regroupement à deux chiffres de la CPE. Voir l'encadré sur la CPE 2000 pour plus de renseignements.

Note : En raison de la qualité des données, le revenu médian pour « médecine » et le 25e centile pour « Sciences physiques » ne sont pas disponibles. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Graphique 2.6.3
Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 titulaires d'une maîtrise travaillant à temps plein 2013, selon les domaines d'études choisis

Domaines d'études



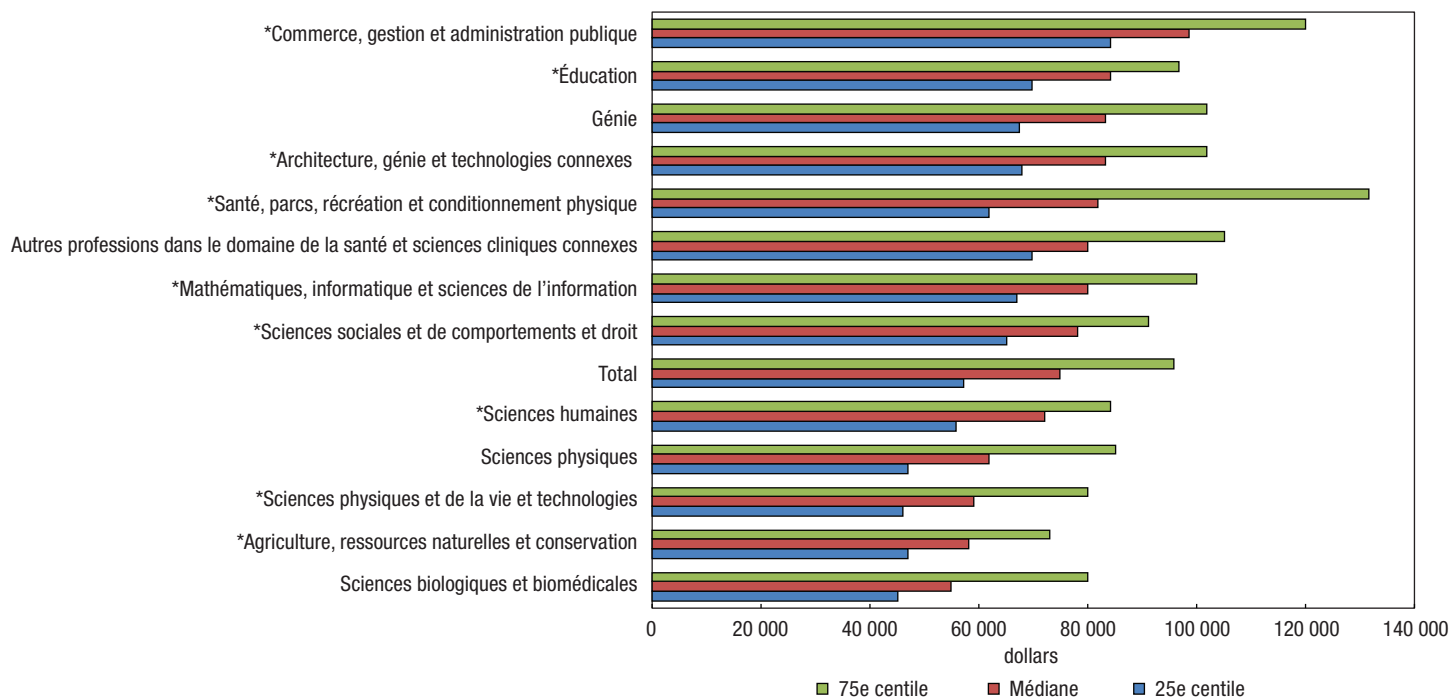
* Indique un regroupement principal selon la CPE Canada, 2000. S'il n'y a pas d'astérisque, il s'agit d'un regroupement mineur/regroupement à deux chiffres de la CPE. Voir l'encadré sur la CPE 2000 pour plus de renseignements.

Note : En raison de la qualité des données, le 25e centile pour « mathématiques et statistique » n'est pas disponible. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Graphique 2.6.4 Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 titulaires d'un doctorat travaillant à temps plein en 2013, selon le domaine d'études

Domaines d'études



* Indique un regroupement principal selon la CPE Canada, 2000. S'il n'y a pas d'astérisque, il s'agit d'un regroupement mineur/regroupement à deux chiffres de la CPE.

Voir l'encadré sur la CPE 2000 pour plus de renseignements.

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Résumé

Une forte proportion de diplômés de 2009/2010 ont poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés du baccalauréat étaient les plus susceptibles d'avoir poursuivi des études, soit 49 %, suivis par les diplômés du collégial (35 %), les diplômés de la maîtrise (32 %) et du doctorat (16 %).

Parmi ceux qui sont entrés sur le marché du travail, la plupart des diplômés à chaque niveau d'études ont bénéficié de taux d'emploi plus élevés, allant de 90 % chez les diplômés du collégial à 93 % chez les diplômés du doctorat. Alors que les taux d'emploi globaux étaient semblables entre les hommes et les femmes, les femmes étaient moins susceptibles de travailler à temps plein et plus susceptibles de travailler à temps partiel que les hommes.

Les diplômés du doctorat étaient plus susceptibles que tout autre d'occuper un emploi qui n'était pas permanent (38 %) trois ans suivant l'obtention de leur diplôme, comparativement aux diplômés des autres niveaux d'études. Cependant, la proportion qui occupait des postes temporaires était plus élevée chez les détenteurs de doctorat travaillant à des postes postdoctoraux que chez ceux occupant des postes non postdoctoraux.

Les résultats de l'END indiquent qu'il y a un rapport entre l'emploi et la proportion des diplômés ayant poursuivi des études dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme. Une plus forte proportion de diplômés a poursuivi des études dans des domaines d'études dans lesquels les taux d'emploi étaient plus faibles. Par exemple, chez les diplômés du baccalauréat, « sciences biologiques et biomédicales » (77 %) et « mathématiques et statistiques » (71 %) figuraient parmi les sous-groupes de domaines d'études comptant les plus fortes proportions d'étudiants retournant aux études, et tous deux affichaient des taux d'emploi inférieurs à la moyenne (88 % et 86 % comparativement à 92 % globalement pour les diplômés du baccalauréat).

Une proportion semblable de diplômés du collégial et du baccalauréat avaient déclaré qu'il y avait un lien « étroit » ou « quelque peu étroit » entre leur emploi et leurs études (81 % et 80 % respectivement). Par contraste, la proportion de ceux qui ont déclaré un lien « étroit » ou « quelque peu étroit » entre leur emploi et leurs études était plus élevée chez les diplômés de la maîtrise (92 %) et du doctorat (96 %).

Les gains des diplômés de 2009/2010 trois ans après l'obtention de leur diplôme étaient généralement plus élevés chez ceux qui avaient des niveaux d'études plus élevés, l'avantage salarial le plus important d'un niveau à l'autre profitant aux diplômés de la maîtrise (70 000 \$ pour ceux titulaires d'une maîtrise contre 53 000 \$ pour ceux détenteurs d'un baccalauréat à la médiane). Les diplômés du doctorat travaillant à des postes non postdoctoraux gagnaient considérablement plus en moyenne (75 000 \$) que ceux occupant des postes postdoctoraux (50 000 \$). L'obtention d'un doctorat avait tendance à être un facteur égalisateur lorsqu'il s'agissait des gains entre les sexes, où les plus faibles différences de tous les niveaux se sont produites. À la médiane, les détentrices de doctorat ne gagnaient que 1 800 \$ (soit 2 %) de moins que les hommes. Chez ceux occupant des postes postdoctoraux, les gains étaient les mêmes pour les hommes et les femmes à la médiane (50 000 \$) et au 75^e centile, les femmes gagnaient 10 000 \$ (14 %) de plus que les hommes.

Section 3

Programmes coopératifs

L'enseignement coopératif est un moyen reconnu pour les étudiants de nombreuses disciplines d'obtenir leur diplôme en ayant acquis une expérience professionnelle pertinente et d'éviter le cycle « pas d'expérience - pas de travail ». On associe de nombreux avantages perçus avec l'enseignement coopératif, notamment un meilleur choix de carrière, une meilleure intégration à la main-d'œuvre, de l'aide avec l'apprentissage universitaire et de l'aide pour que les étudiants trouvent leur premier emploi. Par ailleurs, la participation à des programmes coopératifs est généralement associée à des résultats plus favorables sur le marché du travail. Cette section s'intéresse de plus près au profil des diplômés des programmes coopératifs, à leurs résultats sur le marché du travail et à la relation avec les gains.

Plus d'un cinquième des diplômés du collégial et plus d'un dixième des diplômés du baccalauréat ont suivi un programme coopératif

Malgré les efforts destinés à accroître les programmes coopératifs dans les universités canadiennes⁸, la proportion de diplômés qui ont choisi l'enseignement coopératif comme élément de leurs études de baccalauréat était inchangée comparativement à 2005 (12 % dans les deux cas). Plus d'un cinquième (22 %) de tous les diplômés du collégial de la promotion de 2009/2010 ont terminé un programme coopératif, ce qui représentait une baisse par rapport à la promotion de 2005, dont un peu plus d'un quart (26 %) des diplômés du collégial avaient achevé un programme coopératif (Tableau A.18 en annexe).

Les principaux regroupements de domaines d'études enregistrant les plus fortes proportions d'étudiants qui ont obtenu un diplôme d'enseignement coopératif collégial en 2009/2010 étaient « sciences physiques et de la vie et technologies » (33 %), « architecture, génie et technologies connexes » (28 %) et « sciences sociales et de comportements et droit » (27 %). Parmi les regroupements mineurs, « droit, services juridiques et études du droit » (45 %)⁹, « technologue/technicien en sciences » (45 %) et « sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines » (30 %) enregistraient de loin les plus fortes proportions d'étudiants de l'enseignement coopératif (Tableau A.18 en annexe).

Moins de diplômés du baccalauréat que de diplômés du collégial ont achevé un programme coopératif (12 % contre 22 %). Les principaux regroupements de domaines d'études comptant les plus fortes proportions de diplômés d'un programme coopératif étaient « architecture, génie et technologies connexes » (35 %), « mathématiques, informatique et sciences de l'information » (28 %) et « commerce, gestion et administration publique » (15 %). Parmi les regroupements mineurs, « génie » (37 %) et « ressources naturelles renouvelables et conservation » (18 %) étaient les plus communs chez les diplômés de programmes coopératifs (Tableau A.18 en annexe).

Moins de diplômés de programmes coopératifs sont retournés aux études dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme comparativement aux diplômés non issus d'un programme coopératif

Au niveau collégial, 37 % des diplômés de programmes non coopératifs ont poursuivi des études, contre 30 % des diplômés de programmes coopératifs. De même, au niveau du baccalauréat, presque la moitié (49 %) des diplômés de programmes non coopératifs sont retournés aux études, comparativement à 42 % des diplômés de programmes coopératifs.

Pour ceux qui sont entrés sur le marché du travail, l'achèvement d'un programme coopératif comportait des avantages pour ses diplômés sur le marché du travail, comme on peut le constater au tableau 3.1. Au niveau collégial, une proportion légèrement plus élevée de diplômés de programmes coopératifs qui n'avaient pas poursuivi des études dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme étaient employés (92 %), comparativement à 90 % des diplômés d'un programme non coopératif. Par ailleurs, la proportion de diplômés qui étaient employés à temps plein était plus élevée (86 %) chez ceux qui avaient achevé un programme coopératif que chez les diplômés de programmes non coopératifs collégiaux (79 %). La proportion des diplômés de programmes non coopératifs qui étaient employés à temps partiel ou inactifs était plus élevée comparativement aux diplômés des programmes coopératifs collégiaux.

Parmi les diplômés du baccalauréat, on a également constaté qu'un diplôme de programme coopératif comportait des avantages. La différence entre les diplômés de programmes coopératifs et non coopératifs était la plus importante dans le cas des diplômés du baccalauréat occupant un emploi à temps plein, chez qui 90 % des diplômés de programmes coopératifs étaient employés à temps plein, contre 83 % de ceux qui n'avaient pas achevé de programme coopératif pendant leurs études de baccalauréat. Les diplômés de programmes non coopératifs étaient plus susceptibles d'être employés à temps partiel que les diplômés de programmes coopératifs et étaient également plus susceptibles d'être chômeurs.

Tableau 3.1
Activité sur le marché du travail en 2013 par statut de programme coopératif et niveau d'études (promotion de 2009/2010)

	Programme coopératif	Autres programmes
Collégial		
Nombre total de diplômés	29 900	106 500
Nombre de diplômés qui ont poursuivi des études	8 300	33 300
Pourcentage des diplômés qui ont poursuivi des études	30	37
Nombre de diplômés (qui n'ont pas poursuivi des études)	19 700	63 000
	pourcentage	
Occupant un emploi	92	90
Occupant un emploi à temps plein	86	79
Occupant un emploi à temps partiel	6 ^E	11
Inactifs	3 ^E	6
Taux de chômage	5 ^E	5
Baccalauréat		
Nombre total de diplômés	23 600	173 100
Nombre de diplômés qui ont poursuivi des études	9 400	82 300
Pourcentage des diplômés qui ont poursuivi des études	42	49
Nombre des diplômés (qui n'ont pas suivi leurs études)	13 200	87 200
	pourcentage	
Occupant un emploi	94	91
Occupant un emploi à temps plein	90	83
Occupant un emploi à temps partiel	4 ^E	8
Inactifs	F	4
Taux de chômage	3 ^E	5

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près.

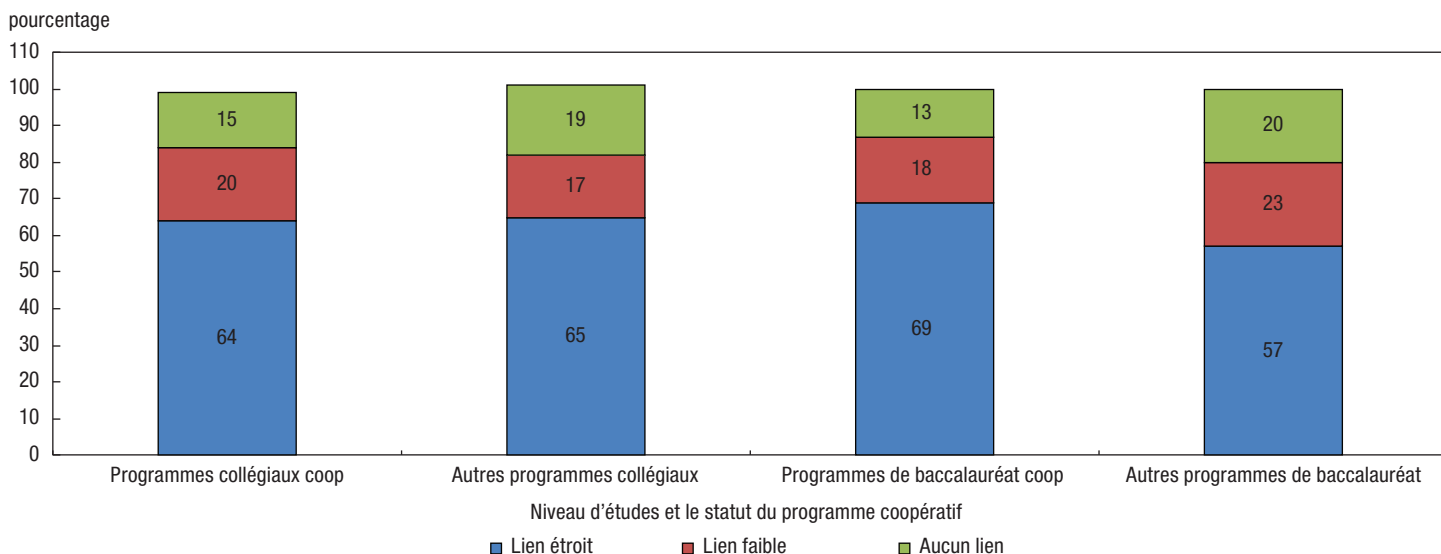
Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Le taux de chômage correspond au nombre des chômeurs divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des chômeurs, exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Les diplômés de programmes coopératifs déclarent une meilleure concordance emploi-études

L'Enquête nationale auprès des diplômés a également recueilli des renseignements sur la mesure dans laquelle les diplômés trouvent que leur emploi concordait avec leurs titres d'études obtenus en 2009/2010. Les diplômés de programmes coopératifs collégiaux étaient légèrement plus susceptibles (84 %) de déclarer qu'ils trouvaient que leur emploi était « étroitement » ou « quelque peu » lié aux études qu'ils avaient faites¹⁰ comparativement aux diplômés de programmes non coopératifs (82 %).

Graphique 3.1
Mesure dans laquelle l'emploi occupé pendant la semaine de référence était lié au certificat, diplôme ou grade, selon le niveau d'études et le statut du programme coopératif



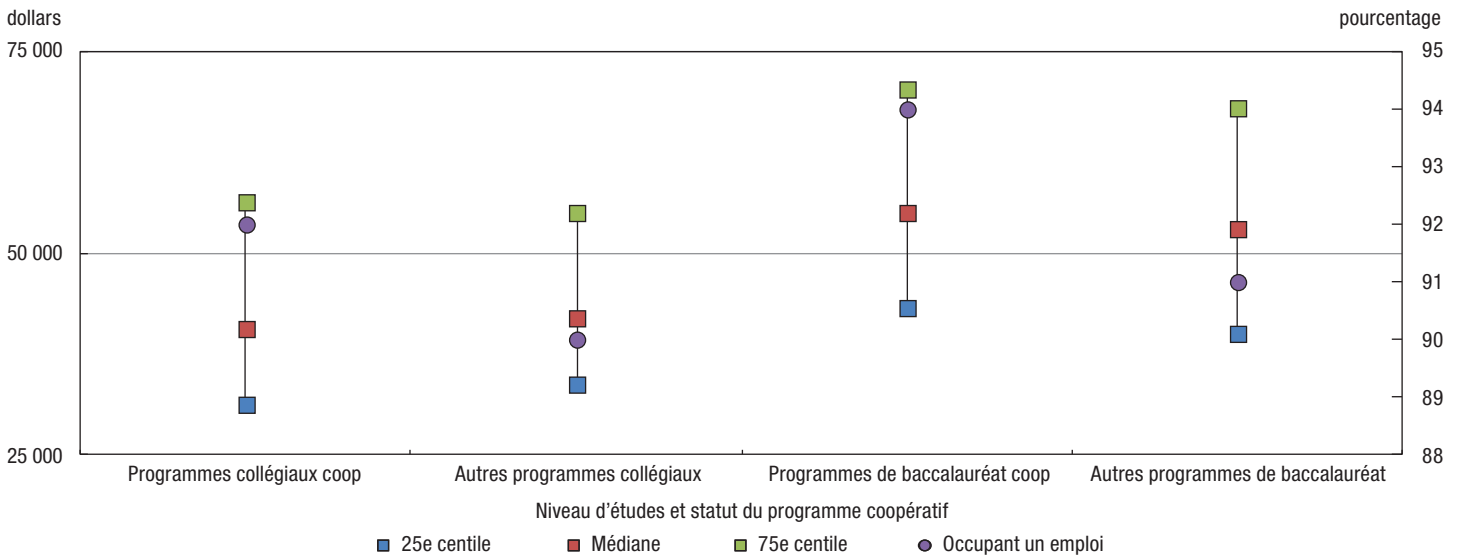
Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

La proportion de diplômés du baccalauréat qui ont déclaré qu'ils ont trouvé que leur emploi était « étroitement » ou « quelque peu » lié aux études qu'ils avaient terminées était considérablement plus élevée chez ceux qui ont terminé un programme coopératif (87 %) que chez ceux qui ne l'avaient pas fait (80 %, graphique 3.1).

Les diplômés du baccalauréat possédant une expérience professionnelle acquise au moyen d'un programme coopératif avaient des gains plus élevés que d'autres bacheliers

Au niveau collégial, l'avantage sur le plan des résultats du marché du travail des diplômés de programmes coopératifs collégiaux ne se traduit pas nécessairement par des gains annuels bruts plus élevés pour la plupart des diplômés de programmes coopératifs. Le revenu médian des diplômés de programmes coopératifs collégiaux était quelque peu moins élevé (40 600 \$) que celui des diplômés qui n'ont pas suivi un programme coopératif (41 600 \$). De même, les gains de ceux tombant dans le 25^e centile étaient plus faibles chez les diplômés des programmes coopératifs collégiaux (31 200 \$ contre 33 700 \$). Cependant, les gains déclarés par les répondants se situant dans le quartile de revenu le plus élevé étaient légèrement plus élevés chez les diplômés de programmes coopératifs que chez les diplômés de programmes non coopératifs (56 000 \$ contre 55 000 \$). Les diplômés de programmes coopératifs dans des domaines tels que « commerce, gestion et administration publique » et « sciences sociales et de comportements et droit » (qui représentent plus d'un tiers (37 %) de tous les diplômés de programmes coopératifs au niveau collégial) enregistraient un revenu médian plus faible que les diplômés du collégial moyen. Cette répartition selon le domaine d'études peut toucher les gains des diplômés de programmes coopératifs par opposition à ceux de programmes non coopératifs au niveau collégial¹¹ (Graphique 3.2).

Graphique 3.2**Estimation des gains annuels bruts des diplômés travaillant à temps plein en 2013, selon le niveau d'études et statut du programme coopératif**

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Les diplômés de programmes coopératifs au niveau du baccalauréat présentaient un profil des gains différent de ceux au niveau collégial, où les diplômés du baccalauréat de programmes coopératifs affichaient des gains plus élevés dans chaque quartile. Cette différence était la plus marquée au 25^e centile, où les diplômés de programmes coopératifs gagnaient 3 200 \$ de plus par an que les diplômés de programmes non coopératifs (43 200 \$ contre 40 000 \$).

Les diplômés des trois principaux domaines d'études qui représentaient plus de la moitié de tous les diplômés de programmes coopératifs au niveau du baccalauréat (« santé », « commerce, gestion et administration publique » et « architecture, génie et technologies connexes ») gagnaient bien plus que le revenu médian global des diplômés du baccalauréat.

Résumé

Les diplômés de programmes coopératifs avaient des avantages sur le marché du travail. Ceux qui n'ont pas poursuivi d'autres études, tant les diplômés de programmes coopératifs du collégial que ceux du baccalauréat, affichaient les uns et les autres des taux d'emploi plus élevés, la différence entre les diplômés de programmes coopératifs et non coopératifs étant plus marquée pour les diplômés du baccalauréat. Les diplômés de programmes coopératifs aux deux niveaux ont également enregistré des taux de chômage plus faibles et ont autodéclaré de meilleures concordances entre la profession et le domaine d'études. Au niveau du baccalauréat, les diplômés ayant acquis une expérience de travail grâce à un programme coopératif avaient des revenus plus élevés que les autres diplômés.

Section 4

Emprunts et dettes des étudiants

Les étudiants canadiens qui font des études postsecondaires reçoivent un soutien financier d'une grande variété de sources, parmi lesquelles le revenu d'emploi, le soutien financier de la famille, les bourses d'études et des subventions et des prêts de sources gouvernementales et privées.

Dans cette section, on examine la dette d'études engagée par la promotion de 2009/2010 et on se penche uniquement sur les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études supplémentaires dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme.

L'END a recueilli de l'information sur la dette d'études financée par le gouvernement et celle financée par des sources non gouvernementales, ce qui comprend l'argent emprunté à des banques, à de la famille et amis et la dette de carte de crédit. On commence l'analyse par un aperçu de la dette contractée par les diplômés en examinant la proportion de diplômés endettés au moment de l'obtention de leur diplôme, le montant moyen de l'endettement au moment de l'obtention de leur diplôme et la proportion de diplômés qui avaient remboursé leur dette dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme.

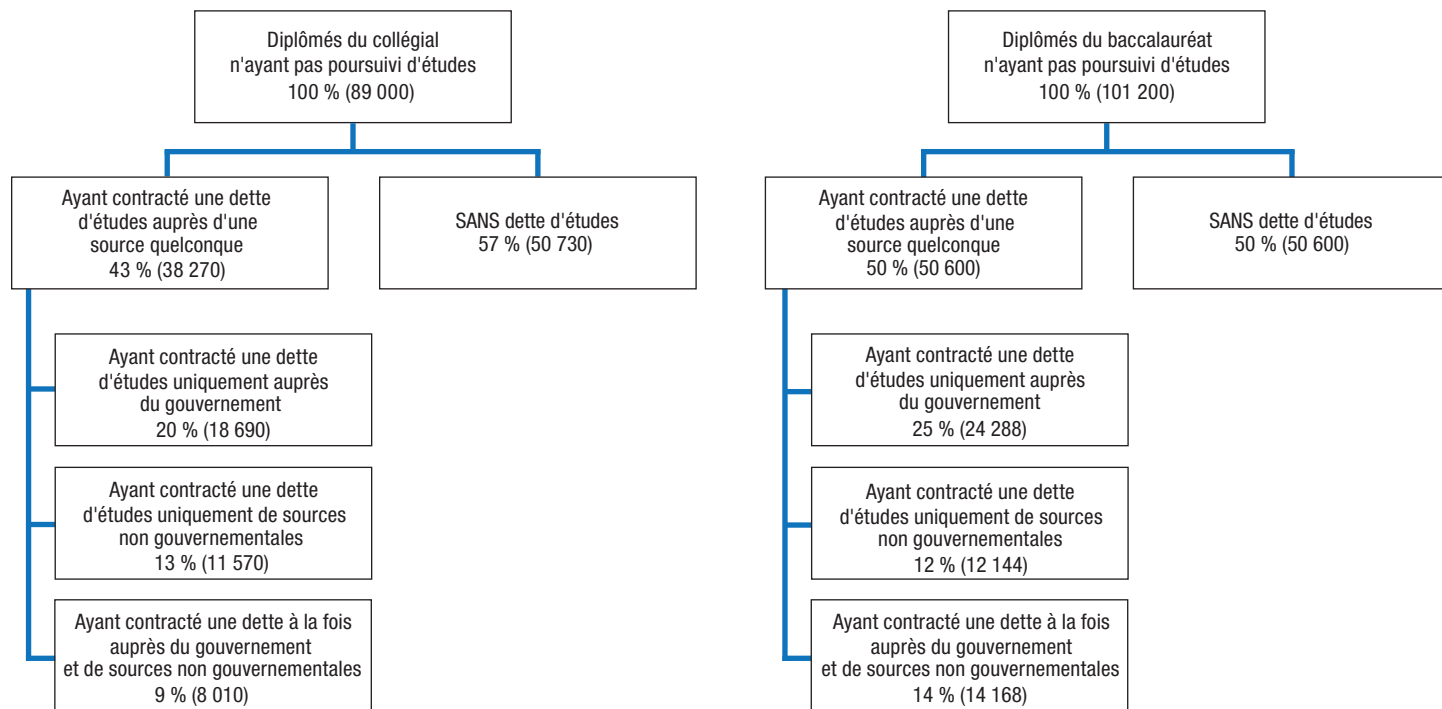
Aperçu de la dette d'études

Moins de la moitié de tous les diplômés avaient une forme quelconque de dette d'études au moment de l'obtention de leur diplôme

Parmi les diplômés de la promotion de 2009/2010 qui n'ont pas poursuivi d'études, plus de 40 % ont financé leurs études postsecondaires au moyen d'une forme quelconque d'emprunt¹² (Figures 4.1.1 et 4.1.2). Cette proportion était la plus élevée pour les diplômés du baccalauréat, avec 50 % et la plus faible pour les diplômés du doctorat (41 %).

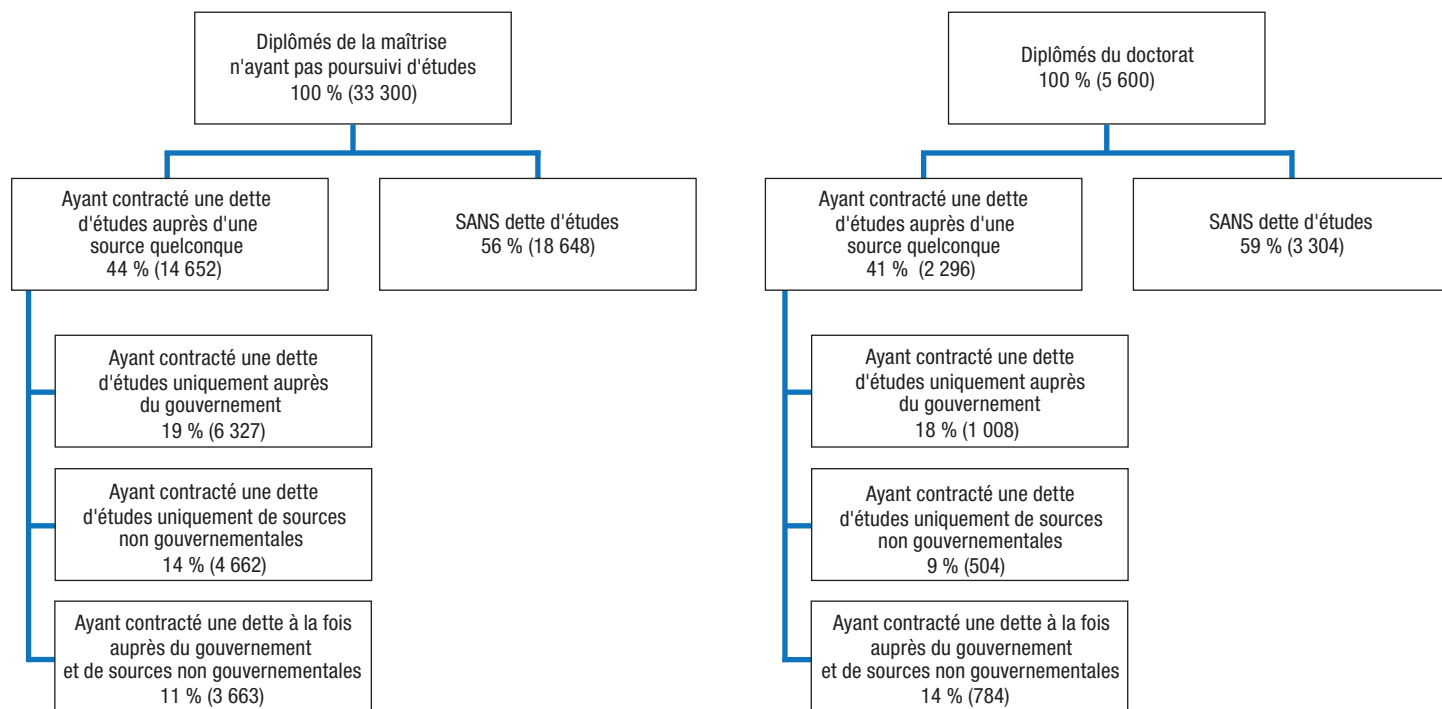
En plus d'examiner l'endettement global, on a regroupé les diplômés selon les trois catégories suivantes en fonction de la source de la dette : 1) dette financée par le gouvernement uniquement; 2) dette financée par des sources non gouvernementales uniquement; et 3) dette financée à la fois par le gouvernement et des sources non gouvernementales. La figure 4.1.1 et la figure 4.1.2 montrent la répartition des diplômés par niveau d'études selon qu'ils ont contracté une dette ou non, et la source de leur dette.

Figure 4.1.1
Profil de la dette d'études au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés du collégial et du baccalauréat (promotion de 2009/2010)



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Figure 4.1.2
Profil de la dette d'études au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés de la maîtrise et du doctorat (promotion de 2009/2010)

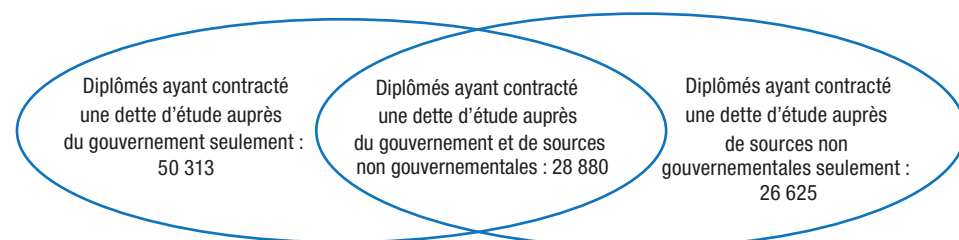


Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Les dettes d'études financées par le gouvernement étaient la source la plus commune d'endettement

Comme le montrent les figures 4.1.1 et 4.1.2, les prêts accordés par le gouvernement étaient la source la plus commune d'endettement. À tous les niveaux d'études, la proportion de diplômés qui devaient de l'argent au gouvernement allait de seulement 18 % chez les diplômés du doctorat à 25 % chez les diplômés du baccalauréat.

Figure 4.2
Nombre total de diplômés endettés au moment de l'obtention de leur diplôme (promotion de 2009/2010)



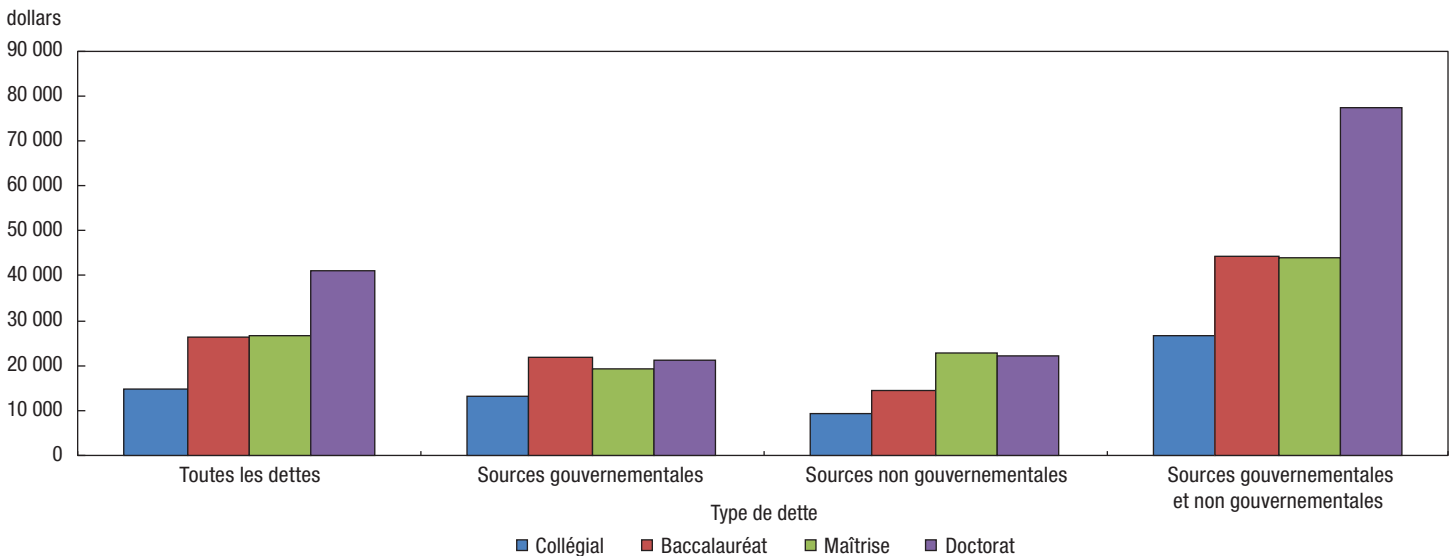
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

La figure 4.2 résume le nombre total de diplômés de la promotion de 2009/2010 qui avaient contracté une dette d'études, selon le type de dette qu'ils détenaient. Bien que la majorité des diplômés n'aient contracté que des dettes provenant d'une seule source, près de 29 000 diplômés étaient endettés à la fois auprès du gouvernement et auprès de source non gouvernementale au moment de l'obtention de leur diplôme. Le recours à des prêts du gouvernement uniquement et à des prêts du gouvernement et d'autres sources pour financer les études variait selon le niveau d'études. Les mêmes proportions de diplômés du baccalauréat et du doctorat ont utilisé les deux sources de financement pour payer leurs études (14 %), ce qui était plus élevé que la proportion de diplômés du collégial (9 %) et de diplômés de la maîtrise (11 %). Par ailleurs, une proportion plus élevée de diplômés de la maîtrise (14 %) ont eu recours uniquement à un financement non gouvernemental pour leurs études, comparativement aux diplômés du doctorat (9 %). La proportion des diplômés du collégial et du baccalauréat qui n'ont utilisé que des fonds d'études non gouvernementaux pour leurs études était semblable (13 % et 12 % respectivement).

Les diplômés du doctorat devaient presque trois fois plus d'argent que les diplômés du collégial

Comme le montre le graphique 4.1, lorsque l'on examine la dette due par les diplômés à une source quelconque, les diplômés du collégial affichaient la dette moyenne la moins élevée; ils devaient en moyenne 14 900 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme. Les diplômés du baccalauréat et de la maîtrise ont déclaré des endettements semblables au moment de l'obtention de leur diplôme (26 300 \$ et 26 600 \$ respectivement), tandis que les diplômés du doctorat ont fait état de l'endettement le plus élevé, leur dette moyenne atteignant 41 100 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme.

Graphique 4.1
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme selon le type de dette et le niveau d'études



Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Le montant moyen de la dette variait selon le type de la dette contractée et le niveau d'études. La dette moyenne des diplômés du collégial était la plus faible pour l'ensemble des trois catégories de dettes (Graphique 4.1), tandis que l'endettement des diplômés du doctorat était le plus élevé dans la plupart des catégories. La variation de l'endettement selon le niveau d'études était la moins prononcée pour les diplômés qui ne devaient de l'argent qu'à des sources gouvernementales : les diplômés du baccalauréat étaient les plus endettés (21 700 \$), et ce montant était légèrement supérieur à l'endettement moyen des diplômés de la maîtrise et du doctorat (19 300 \$ et 21 200 \$ respectivement). Par contraste, la variation de la dette moyenne selon le niveau d'études était plus importante pour ceux qui n'avaient contracté que des prêts d'études de sources non gouvernementales, et encore plus prononcée chez ceux qui avaient contracté des dettes d'études à la fois auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales.

Les diplômés qui ont utilisé à la fois des prêts du gouvernement et d'autres sources avaient un endettement deux fois supérieur à celui d'étudiants qui n'ont emprunté que d'une seule source

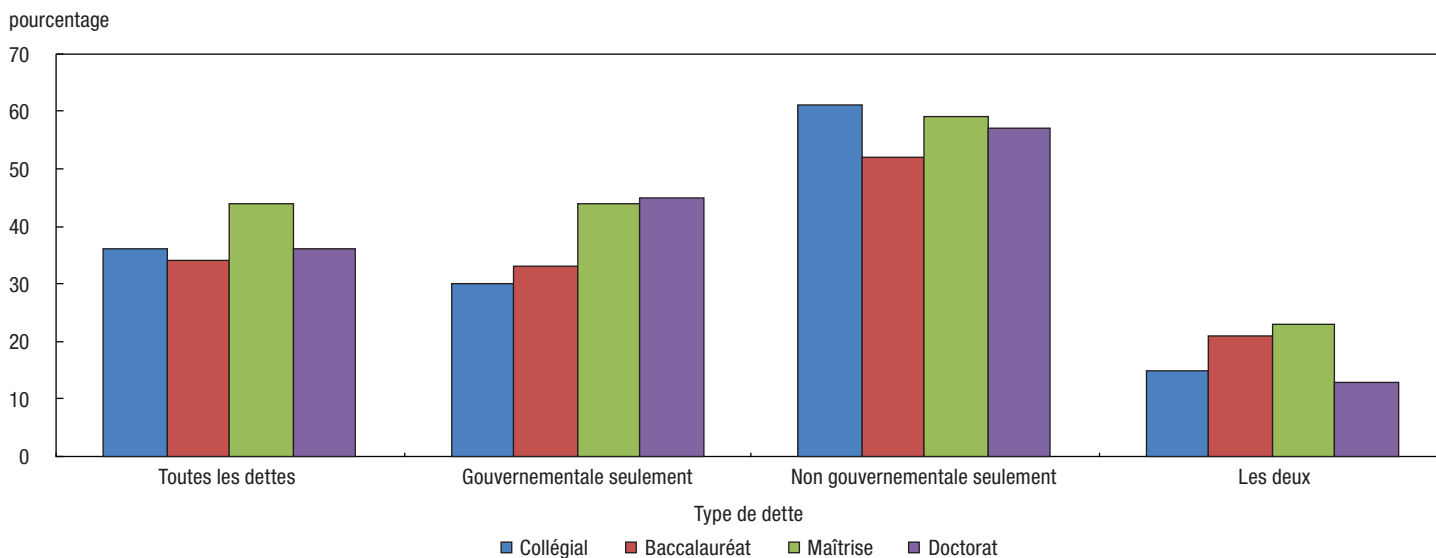
Bien que la proportion de diplômés ayant contracté une dette à la fois de sources gouvernementales et non gouvernementales n'ait pas été relativement élevée, elle représentait néanmoins 28 800 diplômés (Figure 4.1.1). Par ailleurs, les diplômés ayant contracté une dette auprès des deux sources avaient un endettement bien plus élevé que ceux qui avaient contracté un seul type de dette. Comme le montre le graphique 4.1, à tous les niveaux d'études, l'endettement des diplômés qui ont emprunté des deux sources était plus du double de celui de ceux qui n'avaient emprunté qu'auprès d'une seule source. En outre, l'endettement moyen était plus élevé que les endettements moyens combinés de ceux qui avaient contracté des emprunts auprès de sources uniques. Par exemple, la dette moyenne d'un diplômé du collégial qui avait contracté des emprunts des deux sources au moment de l'obtention du diplôme (26 700 \$) était supérieure de 4 000 \$ à la dette moyenne des étudiants qui avaient des prêts de sources gouvernementales combinés à celle des étudiants qui avaient des prêts de sources non gouvernementales au niveau collégial (13 300 \$+9 400 \$=22 700 \$).

La proportion de diplômés ayant remboursé leur dette trois ans après l'obtention du diplôme était la plus élevée chez les diplômés de la maîtrise

La proportion des diplômés qui avaient remboursé leurs prêts d'études gouvernementales entièrement trois ans après l'obtention de leur diplôme différait selon le niveau d'études. Bien que les diplômés du collégial aient eu la dette moyenne la plus faible comparativement aux autres diplômés (Graphique 4.1), ils n'ont été que 36 % à rembourser leur dette à une source quelconque, ce qui est identique à ce qu'ont fait les diplômés du doctorat qui ont souscrit des niveaux d'endettement bien plus élevés (Graphique 4.2). Les diplômés de la maîtrise étaient le groupe affichant la plus forte proportion d'étudiants ayant remboursé leur dette à une source quelconque (44 %), tandis qu'une proportion moindre de diplômés du baccalauréat (34 %) avaient entièrement remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Graphique 4.2

Proportion des diplômés qui avaient remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme selon le type de dette et le niveau d'études



Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

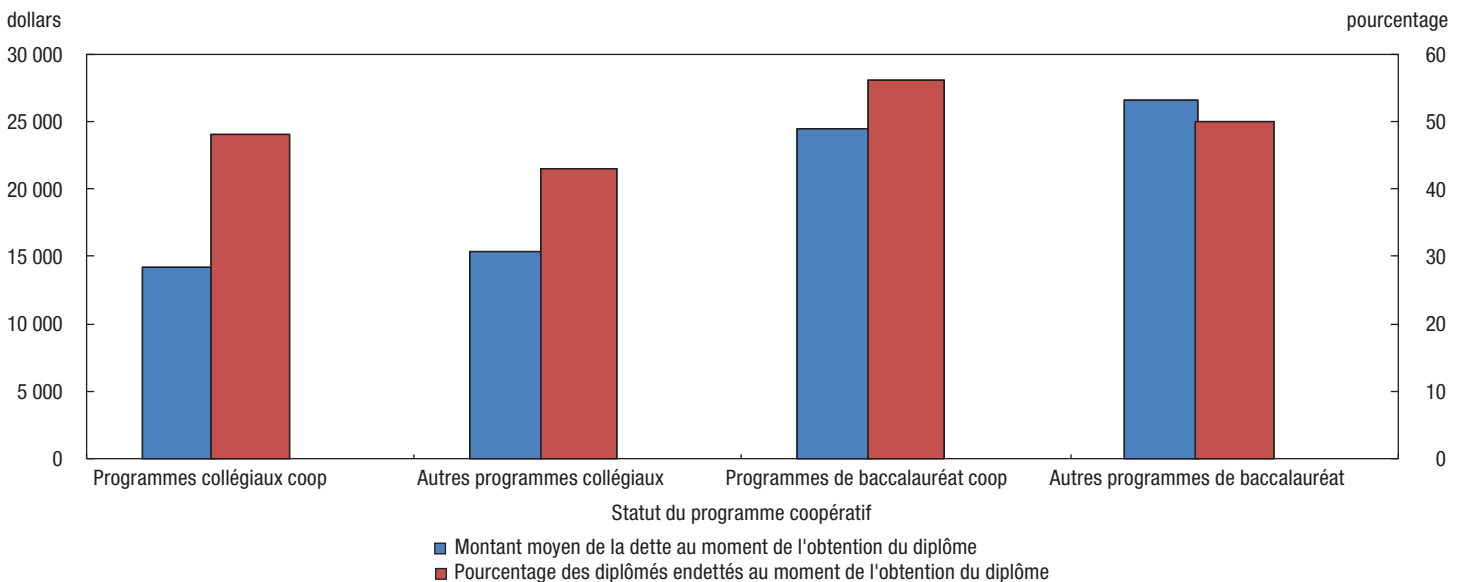
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Le nombre de diplômés de programmes coopératifs qui avaient une dette d'étude était plus élevé, mais leur endettement était moindre que celui des autres diplômés

Comme le montre le graphique 4.3, une proportion légèrement plus élevée de diplômés de programmes coopératifs ont déclaré devoir une dette d'études à une source quelconque au moment de l'obtention de leur diplôme : 48 % contre 43 % au niveau collégial et 56 % contre 50 % au niveau du baccalauréat.

Par ailleurs, les diplômés de programmes coopératifs ont déclaré une dette légèrement moindre que leurs homologues qui n'ont pas suivi de programme coopératif. Le graphique 4.3 montre qu'en moyenne, les diplômés d'un programme coopératif collégial devaient 14 200 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme, tandis que les diplômés du collégial n'ayant pas suivi de programme coopératif devaient 15 300 \$. Au niveau du baccalauréat, le montant moyen de la dette contractée au moment de l'obtention du diplôme par les diplômés des programmes coopératifs et ceux qui n'ont pas suivi de programme coopératif était de 24 400 \$ et 26 600 \$, respectivement.

Graphique 4.3
Incidence et montant moyen de la dette due à toutes les sources au moment de l'obtention de leur diplôme



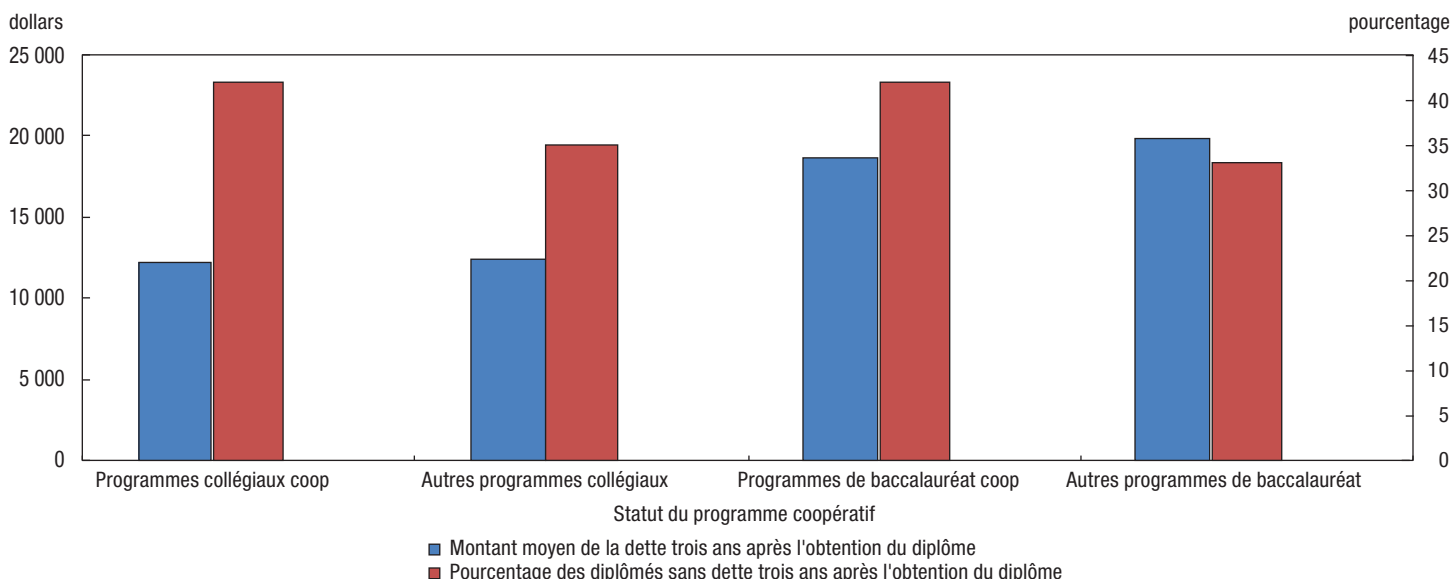
Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Les diplômés ayant acquis de l'expérience grâce à un programme coopératif étaient plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme

Comme le montre le graphique 4.4, au niveau collégial et à celui du baccalauréat, la proportion de diplômés de programmes coopératifs qui avaient remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme était plus forte que celle de leurs homologues n'ayant pas suivi de programme coopératif (42 % contre 35 % et 42 % contre 33 % respectivement). Au niveau du baccalauréat en particulier, ceci peut être associé au revenu plus élevé déclaré par les diplômés de programme coopératif, ce qui leur donne davantage de possibilités de rembourser leurs prêts.

Cependant, pour ceux qui avaient encore une dette active trois ans après l'obtention de leur diplôme, le montant moyen de la dette restante n'a pas varié fortement entre les diplômés de programmes coopératifs et ceux qui n'ont pas suivi de programme coopératif. Au niveau collégial, le montant moyen de la dette restante trois ans après l'obtention du diplôme était de 12 200 \$ pour les diplômés de programmes coopératifs et 12 400 \$ pour les diplômés n'ayant pas suivi de programme coopératif. Au niveau du baccalauréat, ceux qui avaient acquis l'expérience au moyen de programmes coopératifs avaient une dette restante de 18 600 \$ trois ans après l'obtention de leur diplôme, tandis que ceux qui n'avaient pas acquis cette expérience avaient une dette restante de 19 800 \$.

Graphique 4.4
Montant moyen de la dette et pourcentage des diplômés endettés l'ayant remboursée trois ans après l'obtention de leur diplôme



Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Dettes d'études financées par le gouvernement

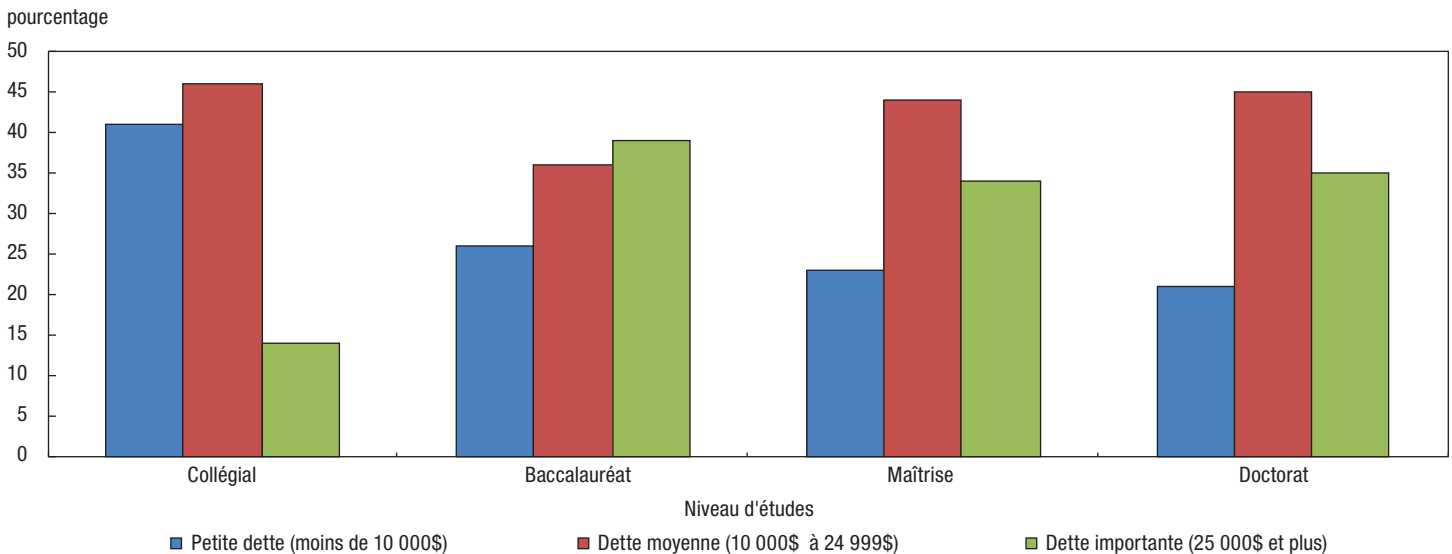
En raison de l'importance que revêtent les prêts accordés par le gouvernement pour le financement d'études, le reste de cette section s'intéressera de plus près aux dettes d'études financées par le gouvernement. On y examine également le montant de cette dette et le remboursement selon le niveau d'études et le domaine d'études. Un endettement de 25 000 \$ ou plus est classé comme important, car l'accumulation de dettes de cette taille représente un fardeau financier considérable pour la plupart des diplômés. Dans ce cas encore, l'analyse s'est limitée aux diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études plus avancées au cours des trois ans suivant l'obtention du diplôme en 2009/2010 (et qui ont par conséquent été obligés de commencer à rembourser les prêts et qui n'ont pas accumulé de nouvelles dettes d'études).

Les diplômés du collégial affichaient la plus forte proportion de petites dettes (inférieures à 10 000 \$) alors que les diplômés du baccalauréat enregistraient la plus forte proportion de dettes importantes (25 000 \$ ou plus)

Comme le montre le graphique 4.5, une plus forte proportion de diplômés du collégial qui devaient de l'argent au gouvernement pour des prêts d'études au moment de l'obtention de leur diplôme ont terminé leurs études avec une petite dette (inférieure à 10 000 \$) seulement (41 %), comparativement aux diplômés au niveau du baccalauréat (26 %), de la maîtrise (23 %) et du doctorat (21 %). Par ailleurs, une plus forte proportion de diplômés du baccalauréat avaient contracté une dette importante (25 000 \$ ou plus) au moment de l'obtention de leur diplôme (39 %), suivis par les diplômés du doctorat (35 %), les diplômés de la maîtrise (34 %) et enfin les diplômés du collégial (14 %). Il vaut la peine de relever que près de la moitié des diplômés au niveau collégial, de la maîtrise et du doctorat avaient une dette moyenne (de 10 000 \$ à 24 999 \$) au moment de l'obtention du diplôme (46 %, 44 % et 45 % respectivement), tandis que seulement 36 % des diplômés du baccalauréat étaient dans cette situation.

Graphique 4.5

Répartition de la taille de la dette pour la dette financée par le gouvernement, selon le niveau d'études



Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Le tableau 4.1 montre que les diplômés affichant un plus faible endettement étaient plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme. On peut observer ce phénomène à tous les niveaux d'études. Parmi les diplômés faiblement endettés (moins de 10 000 \$), ceux au niveau de la maîtrise étaient les plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette (67 %), tandis que ceux au niveau collégial étaient les moins susceptibles (48 %).

Les diplômés fortement endettés à tous les niveaux d'études étaient les moins susceptibles d'avoir remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme. Par exemple, un quart (25 %) des diplômés du baccalauréat ayant contracté des prêts importants auprès du gouvernement les avaient remboursés trois ans après l'obtention de leur diplôme, comparativement à plus de la moitié (53 %) des diplômés du baccalauréat qui avaient de petites dettes financées par le gouvernement. Par ailleurs, la proportion des diplômés qui avaient une dette importante financée par le gouvernement au moment de l'obtention de leur diplôme et qui avaient remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme, était la plus élevée chez les diplômés de la maîtrise (29 %), suivie par les diplômés du doctorat (26 %) et les diplômés du baccalauréat (25 %).

Tableau 4.1

Part des diplômés qui ont déclaré ne pas avoir de dette financée par le gouvernement trois ans après l'obtention de leur diplôme, selon la taille de la dette au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études (promotion de 2009/2010)

	Petite dette (moins de 10 000 \$)	Dette moyenne (de 10 000 \$ à 24 999 \$)	Dette importante (25 000 \$ ou plus)
	pourcentage		
Collégial	48	19 ^E	F
Baccalauréat	53	29	25
Maîtrise	67	39	29
Doctorat	54 ^E	31	26

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

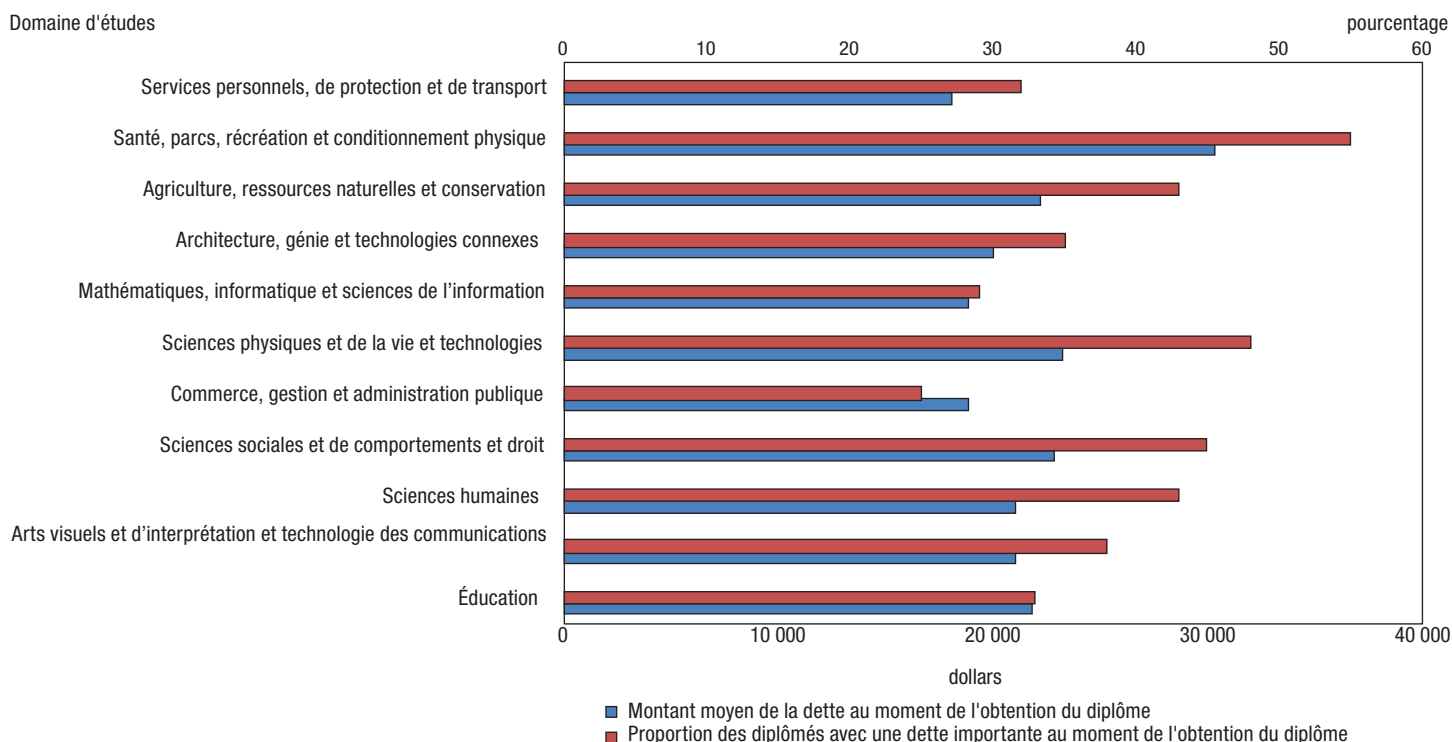
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010)

La proportion de diplômés ayant la dette la plus importante financée par le gouvernement variait d'un domaine d'études à l'autre

Le graphique 4.6 montre la taille du montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme et la répartition des diplômés du baccalauréat dans les domaines d'études dans lesquels l'endettement est le plus important. « Santé, parcs, récréation et conditionnement physique », un domaine qui comprend la médecine, enregistrait la plus forte proportion d'étudiants fortement endettés (55 %) ainsi que le montant moyen le plus élevé d'endettement (30 400 \$). Par ailleurs, les domaines « commerce, gestion et administration publique » affichaient la proportion la plus faible d'étudiants fortement endettés (25 %).

Graphique 4.6

Proportion des diplômés du baccalauréat ayant une dette auprès du gouvernement et montant moyen de la dette financée par le gouvernement selon le principal domaine d'études pour les diplômés du baccalauréat qui avaient une dette financée par le gouvernement au moment de l'obtention de leur diplôme



Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme de 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2013 (Promotion de 2009/2010).

Dans le domaine principal « santé, parcs, récréation et conditionnement physique », la taille de la dette moyenne financée par le gouvernement au moment de l'obtention du diplôme variait par sous-catégorie (Tableau A.16 en annexe). Par exemple, les diplômés du domaine « parcs, récréation et conditionnement physique » et « médecine » affichaient la dette moyenne la plus faible (16 600 \$) et la plus élevée (56 000 \$) au moment de l'obtention du diplôme, respectivement. Par ailleurs, les diplômés du domaine « médecine » présentaient la plus forte proportion d'étudiants qui avaient remboursé leur dette d'études financée par le gouvernement trois ans après l'obtention de leur diplôme (60 %), tandis que les diplômés du domaine « agriculture, exploitations agricoles et sciences connexes » enregistraient la plus faible proportion d'étudiants ayant remboursé leur dette trois ans après avoir obtenu leur diplôme (23 %). (Tableau A.16 en annexe)

Au niveau collégial, la proportion de diplômés ayant une dette importante allait de 9 % (« techniques/technologie du génie ») à 32 % (« ressources naturelles renouvelables et conservation »). L'endettement moyen le plus faible au moment de l'obtention du diplôme a été constaté chez les diplômés du domaine « métiers de la construction » (6 200 \$) et l'endettement le plus élevé a été constaté chez les diplômés du domaine « sciences humaines » (19 200 \$). (Tableau A.16 en annexe)

Au niveau de la maîtrise, la proportion des diplômés fortement endettés allait de 24 % (« architecture et services connexes ») à 44 % (« santé, parcs, récréation et conditionnement physique »). Les diplômés du domaine « mathématiques et statistiques » enregistraient l'endettement moyen le plus élevé au moment de l'obtention de leur diplôme (25 500 \$). (Tableau A.16 en annexe)

Au niveau du doctorat, la proportion des diplômés ayant une dette importante allait de 20 % (« mathématiques, informatique et sciences de l'information ») à 88 % (« arts visuels et d'interprétation et technologie des communications »). L'endettement moyen le plus élevé a été relevé parmi ceux du domaine « agriculture, ressources naturelles et conservation » (44 500 \$) et l'endettement le plus faible chez ceux du domaine « commerce, gestion et administrations publiques » (10 100 \$). (Tableau A.16 en annexe)

Interprétation des ratios du service de la dette

Si le montant de la dette constitue un facteur clé en ce qui concerne la capacité de la gérer, il est également important de tenir compte de la relation entre le revenu et les remboursements de la dette. Aux fins de cette analyse, on a calculé pour chaque diplômé un ratio du service de la dette au moyen des renseignements sur le revenu personnel déclaré en 2012 et le montant total de la dette remboursée en 2012. Ce ratio représente le paiement de la dette exprimé en pourcentage du revenu, une mesure couramment employée pour déterminer la mesure dans laquelle le remboursement de la dette d'études représente un fardeau pour le débiteur (voir l'encadré sur l'interprétation des ratios du service de la dette). Pour placer les ratios du service de la dette en contexte, un certain nombre d'études publiées ont fait appel à un point de référence de 8 % pour désigner un endettement élevé (Baum et Schwartz, 2006¹³). Les ratios du service de la dette ont été classés dans l'ordre ascendant à partir duquel le ratio de la dette au 25^e centile, à la médiane et au 75^e centile a été déterminé.

Il vaut cependant la peine de noter que les ratios du service de la dette calculés dans le présent rapport ne peuvent pas, en eux-mêmes, être des indicateurs du fardeau de la dette. Dans certains cas, le montant minimum devant être versé pour le service de la dette représente une proportion relativement élevée du revenu des débiteurs. Dans d'autres cas, les débiteurs choisissent de faire des paiements supérieurs au montant minimum requis et remboursent donc leur dette plus rapidement. Ils peuvent aussi utiliser leur épargne, une aide familiale ou d'autres sources de fonds pour verser une somme forfaitaire. Pour bien comprendre comment les diplômés gèrent leurs dettes d'études, il faut entreprendre une analyse plus poussée.

Interprétation des ratios du service de la dette

Les ratios du service de la dette sont des mesures monétaires approximatives du fardeau financier – ou de la capacité de payer – qui sont exprimés en pourcentage. Ils sont calculés comme le ratio entre le remboursement de la dette et le revenu gagné pendant une certaine période, et ils sont interprétés comme le pourcentage du revenu consacré au remboursement de dettes. Les ratios du service de la dette peuvent être élevés pour diverses raisons, qui comprennent un faible revenu non volontaire ou des paiements élevés volontaires.

Même si elles sont loin d'être concluantes, diverses études américaines sur les fardeaux d'endettement des étudiants ont souvent utilisé 8 % comme point de repère : on considère que les diplômés qui dépassent ce seuil ont des dettes qu'ils ont de la difficulté à gérer. Dans le contexte canadien, les diplômés dans cette situation pourraient avoir recours à la disposition relative à la révision des modalités¹ : cette disposition leur donne la flexibilité nécessaire pour gérer le remboursement de leurs prêts en l'adaptant à leur situation. Ils peuvent s'en servir comme mesure de gestion de la dette pour réduire les paiements mensuels – et l'endettement. À l'inverse, ils peuvent l'utiliser pour rembourser plus rapidement la dette au moyen de la négociation de paiements plus élevés.

1. Pour obtenir davantage de renseignements sur la disposition de révision des modalités, veuillez visiter l'adresse CanLearn.ca.

Dans cette section, on examine les ratios du service de la dette pour des diplômés qui devaient de l'argent au gouvernement au moment de l'obtention de leur diplôme et la façon dont les ratios sont différents selon la taille de la dette et le niveau d'études. En outre, on y compare les ratios de la dette par rapport aux gains selon le domaine d'études.

Un quart des diplômés du baccalauréat ayant une dette importante financée par le gouvernement (25 000 \$ ou plus) au moment de l'obtention de leur diplôme avaient un ratio du service de la dette de 13 % ou plus

Comme il a été dit plus haut, les ratios du service de la dette ont été classés dans l'ordre ascendant à partir duquel on a déterminé le ratio de la dette au 25^e centile, à la médiane et enfin au 75^e centile. Les diplômés du baccalauréat les plus fortement endettés au moment de l'obtention de leur diplôme avaient les ratios de service de la dette les plus élevés au 75^e centile (13 %) comparativement aux diplômés des autres niveaux d'études (Tableau A.15 en annexe). En d'autres termes, un tiers des diplômés du baccalauréat ayant une dette importante (environ 3 800 personnes) dépensaient 13 % ou plus de leur revenu pour le remboursement de la dette d'études. Cela signifie qu'après avoir théoriquement remboursé la dette d'études financée par le gouvernement, il leur restait 87 % de leur revenu brut gagné pour d'autres dépenses. On a déterminé des proportions un peu plus faibles chez les diplômés de la maîtrise (10 %), du doctorat (10 %) et du collégial (9 %) ayant une dette importante financée par le gouvernement. À des catégories de dette plus faibles, les ratios du service de la dette étaient considérablement moindres, sauf pour les diplômés du collégial. Par exemple, à la catégorie de dette moyenne (10 000 \$ à 24 999 \$), le ratio du service de la dette au 75^e centile était de 7 % pour les diplômés du baccalauréat (c.-à-d. 25 % des diplômés du baccalauréat ayant une dette moyenne avaient des ratios de service de la dette de 7 % ou supérieurs), et de 5 % pour les diplômés de la maîtrise et du doctorat. Pour les diplômés du collégial, cependant, le ratio du service de la dette au 75^e centile était le plus élevé (10 %). À la catégorie de faible dette (moins de 10 000 \$), le ratio du service de la dette au 75^e centile était le plus élevé chez les diplômés du collégial (5 %), qui étaient suivis par les diplômés du baccalauréat et ceux de la maîtrise (4 %) et enfin les diplômés du doctorat (1 %).

Le ratio dette-gains restant variait selon les niveaux d'études et les domaines d'études

Les ratios dette-gains restants ont été calculés comme ratio de la dette restante trois ans après l'obtention du diplôme par rapport au revenu gagné. En général, le montant moyen de la dette restante trois ans après l'obtention du diplôme pour ceux qui étaient employés en 2013 était inférieur au montant moyen de la dette restante de ceux qui étaient chômeurs (Tableau A.17 en annexe). Par exemple, au niveau du baccalauréat, parmi les diplômés du domaine « sciences physiques et de la vie et technologies », le montant moyen de la dette d'études restante trois ans après l'obtention de leur diplôme était de 23 000 \$ pour ceux qui étaient employés en 2013 et d'environ 27 800 \$ pour ceux qui étaient au chômage en 2013. Le ratio dette-gains restant le plus élevé a été constaté dans le domaine « sciences biologiques et biomédicales » (54 %) sous « sciences physiques et de la vie et technologies », et le ratio dette-gains le plus faible a été relevé dans le domaine « médecine » (15 %) sous « santé, parcs, récréation et conditionnement physique ». Au niveau collégial, le ratio dette-gains le plus élevé a été observé dans « services personnels et culinaires » (35 %) sous « services personnels, de protection et de transport », et le plus faible dans le domaine « métiers de la construction » (11 %) sous « architecture, génie et technologies connexes ».

Résumé

Les étudiants financent leurs études postsecondaires de différentes façons. Moins de la moitié des diplômés de la promotion de 2009/2010 ont compté sur des prêts d'études contractés auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales. Cependant, 22 % des diplômés étaient endettés uniquement auprès de sources gouvernementales et 12 % des diplômés devaient de l'argent à la fois à des sources gouvernementales et non gouvernementales.

Les étudiants de niveau collégial étaient les plus susceptibles d'obtenir leur diplôme en ayant une faible dette (moins de 10 000 \$), tandis que les bacheliers étaient les plus susceptibles de terminer leurs études avec une dette importante (25 000 \$ ou plus). La proportion de diplômés ayant une dette importante variait d'un domaine d'études à l'autre à chaque niveau d'études. Plus de la moitié des diplômés du baccalauréat (55 %) dans le domaine « santé, parcs, récréation et conditionnement physique » étaient fortement endettés (25 000 \$ et plus) au moment de l'obtention de leur diplôme, alors que seulement 25 % des diplômés des domaines « commerce, gestion et administration publique » étaient fortement endettés au moment de l'obtention de leur diplôme.

La proportion de diplômés de programmes coopératifs qui ont déclaré une dette d'études était plus forte que celle des autres diplômés. Cependant, le montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme était plus faible pour les diplômés de programmes coopératifs que pour les autres diplômés. En outre, la proportion de diplômés qui avaient remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme était plus élevée chez ceux qui avaient suivi un enseignement coopératif.

Les diplômés fortement endettés à tous les niveaux d'études étaient les moins susceptibles d'avoir remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés de la maîtrise étaient les plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette. Les diplômés du baccalauréat fortement endettés au moment de l'obtention de leur diplôme présentaient les ratios de service de la dette les plus élevés au 75^e centile (13 %) comparativement aux diplômés des autres niveaux d'études (10 % pour les diplômés de la maîtrise et du doctorat et 9 % pour les diplômés du collégial). Par ailleurs, le ratio dette-gains restant variait selon le niveau d'études et les domaines d'études.

Conclusion

Le présent rapport présente un aperçu initial des diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada en 2009/2010 en faisant appel aux données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2013. L'END présente des renseignements importants sur les résultats des diplômés et sur la façon dont ils contribuent au tissu social et économique du pays. La promotion de 2009/2010 était la première cohorte de l'Enquête nationale auprès des diplômés après le ralentissement économique de 2008, qui correspondait à une époque de changements démographiques, d'incertitude économique et d'évolution du marché du travail qui faisaient grandement ressortir le besoin d'une main-d'œuvre très scolarisée au pays. On a interviewé des diplômés trois ans plus tard afin de mesurer leurs divers résultats sur le marché du travail, ainsi que pour recueillir des renseignements sur le financement de l'enseignement supérieur. Il s'agissait d'une période de référence différente de celle de 2005, année où l'on a interviewé les diplômés deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Une forte proportion des diplômés du collégial et du baccalauréat avaient des parcours non linéaires, soit parce qu'ils avaient retardé l'entrée à leur programme à partir de l'école secondaire ou parce qu'ils avaient suivi précédemment des études postsecondaires avant le programme dont ils ont obtenu leur diplôme en 2009/2010. En outre, une forte proportion de diplômés de 2009/2010 ont poursuivi des études après l'obtention du diplôme. Les diplômés du baccalauréat étaient les plus susceptibles d'avoir poursuivi des études, soit 49 %, suivis par les diplômés du collégial (35 %), les diplômés de la maîtrise (32 %) et du doctorat (16 %).

Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme, la plupart des diplômés à chaque niveau d'études ont bénéficié de taux d'emplois élevés, allant de 90 % chez les diplômés du collégial à 93 % chez les diplômés du doctorat. La majorité des diplômés ont également déclaré que leur emploi concordait avec leurs études; cependant, cette proportion était plus faible pour les diplômés du collégial (81 %) et ceux du baccalauréat (80 %) que pour ceux au niveau de la maîtrise (92 %) et du doctorat (96 %).

Moins de la moitié des diplômés de la promotion de 2009/2010 ont compté sur des prêts d'études financés par des sources gouvernementales ou non gouvernementales. Les prêts d'études financés par le gouvernement étaient la source la plus commune d'endettement et plus du tiers des diplômés devaient de l'argent à des sources gouvernementales. En termes de taille, les diplômés du collégial affichaient la plus forte proportion de petites dettes financées par le gouvernement, tandis que les diplômés du baccalauréat affichaient la proportion la plus élevée de dettes importantes financées par le gouvernement; ceci variait également selon le domaine d'études. La proportion des diplômés qui avaient remboursé leur dette financée par le gouvernement trois ans après l'obtention de leur diplôme était la plus élevée pour les diplômés de la maîtrise.

L'END a montré que ceux qui ont suivi des programmes coopératifs en ont retiré des avantages sur le marché du travail. Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi les études, les diplômés du collégial et du baccalauréat d'un programme coopératif affichaient des taux d'emploi plus élevés que ceux qui n'avaient pas suivi un programme coopératif. En outre, au niveau du baccalauréat, les diplômés ayant acquis de l'expérience professionnelle grâce à un programme coopératif avaient des gains plus élevés que les autres diplômés. Une proportion plus élevée de diplômés de programmes coopératifs avaient une dette d'études, mais le niveau de celle-ci était inférieur à celui de la dette qu'avaient contractée leurs homologues n'ayant pas suivi un programme coopératif. Par ailleurs, les diplômés de programmes coopératifs étaient plus susceptibles d'avoir remboursé leur dette trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Les prochains travaux de recherche devraient prendre appui sur le présent rapport et le développer en examinant plus à fond les différences des résultats sur le marché du travail et les mesures de la qualité de l'emploi des diplômés selon leurs divers parcours scolaires.

Notes

1. OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : les indicateurs de l'OCDE*, éditions OCDE : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>, tableau A13a.
2. Ibid., tableau A6.1
3. Ibid., tableau A5.4a.
4. Ceci comprend les personnes du Québec qui ont obtenu un diplôme d'un cégep (Collège d'enseignement général et professionnel).
5. L'autre cas dans lequel les femmes gagnent plus que les hommes (bien que la différence soit plus faible) est au 25^e centile pour les détenteurs de doctorat globalement, où les hommes gagnaient 56 000 \$ comparativement à 58 200 \$ pour les femmes.
6. Il peut y avoir de petits chiffres lorsque l'on examine les diplômés postdoctoraux selon le quartile de revenu et le sexe.
7. Mesuré selon la mesure dans laquelle l'emploi était celui espéré par l'étudiant au moment de l'obtention du diplôme.
8. « Bringing Life to Learning at Ontario Universities », Conseil des universités de l'Ontario, 2014.
9. Bien que le droit et les sciences enregistrent les plus fortes parts d'enseignement coopératif, ils représentent des proportions très faibles du nombre total d'étudiants de l'enseignement coopératif.
10. Davantage de diplômés qui n'ont pas suivi de programme coopératif ont déclaré que l'emploi était « étroitement lié » (65 %) comparativement aux diplômés de programmes coopératifs (64 %) – la différence était plus marquée entre « quelque peu lié » et « pas du tout lié ».
11. Ceci peut être attribuable à la forte proportion de diplômés dans ce domaine qui ont étudié dans le domaine « service de garde », car ce domaine enregistre des revenus plus faibles que la moyenne.
12. La dette d'études déclarée au moment de l'entrevue pouvait comprendre la dette de précédents titres d'études postsecondaires.
13. Baum, Sandy and Schwartz, Saul. 2006. *How Much Debt is Too much? Defining Benchmarks for Manageable Student Debt*. The College Board. New York.

Tableaux annexes

Tableau A.1
Profil des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2009/2010 selon le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	136 400	196 700	48 700	6 600
	pourcentage			
Femmes	56	61	62	51
Hommes	44	39	38	49
	ans			
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	28	26	32	34
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	24	24	28	32
	pourcentage			
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme	55	59	16	F
	mois			
Durée moyenne du programme d'études à temps plein	20	39	25	61
	pourcentage			
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme	28	41	4 ^E	x
Ont poursuivi des études après l'obtention du diplôme en 2009/2010	35	49	32	16
Ont terminé des études après l'obtention du diplôme en 2009/2010	17	28	13	7

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.2

Profil des diplômés de 2009/2010 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés	Femmes	Âge au moment de l'obtention du diplôme			Poursuite des études après l'obtention du diplôme en 2009/2010		
			nombre	pourcentage	Âge		Âge	Moins
					moyen		médian	de 25 ans
			ans		pourcentage			
Collégial								
Total	136 400	56	28	24	55	35		
Éducation	3 500	82	34	29	32	23		
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	6 500	60	24	22	74	41		
Sciences humaines	3 400	70	25	21	73	73		
Sciences sociales et de comportements et droit	12 600	82	28	25	50	30		
Communications, journalisme et programmes connexes	2 900	50	24	23	64	31 ^E		
Droit, services juridiques et études du droit	1 100 ^E	87	25	25	43 ^E	50 ^E		
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	7 200	96	29	26	46	25		
Commerce, gestion et administration publique	34 900	66	29	24	53	41		
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 100	51	26	24	58	45		
Sciences biologiques et biomédicales	400	67	24	23	64	56		
Sciences physiques	100 ^E	63	26	24	66	53 ^E		
Technologue/Technicien en sciences	600	38	27	24	53	34 ^E		
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3 700	23	30	25	50	31		
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	3 300	18	29	24	53	32		
Architecture, génie et technologies connexes	28 400	13	27	23	58	30		
Techniques/Technologie du génie	13 200	16	28	24	54	28		
Mécanique et réparation	5 600	F	26	24	59	26 ^E		
Métiers de la construction	4 800	6 ^E	26	22	67	34		
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2 300	43	25	22	69	30		
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	1 200	45	23	21	77	25		
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 100	41	26	23	61	35		
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	26 400	84	29	25	45	26		
Sciences infirmières	6 300	95	30	28	32 ^E	33 ^E		
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	18 600	82	29	25	48	21		
Services personnels, de protection et de transport	11 800	42	25	22	73	34		
Services personnels et culinaires	4 400	60	26	21	68	23 ^E		
Services de protection	6 500	35	24	21	79	42		
Autre	1 800	F	34	F	F	84 ^E		
Baccalauréat								
Total	196 700	61	26	24	59	49		
Éducation	20 300	77	28	25	41	23		
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	8 300	64	25	23	68	48		
Sciences humaines	23 800	68	26	23	64	61		
Sciences sociales et de comportements et droit	38 800	63	25	23	66	60		
Sciences sociales	16 800	56	25	23	69	67		
Psychologie	8 700	78	25	23	78	75		
Droit, services juridiques et études du droit	4 200	56	27	26	36 ^E	38 ^E		
Commerce, gestion et administration publique	42 700	55	27	24	51	46		
Sciences physiques et de la vie et technologies	15 200	58	24	23	81	70		
Sciences biologiques et biomédicales	9 700	65	23	23	84	77		
Sciences physiques	2 500	33 ^E	24	23	70	61		
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	4 200	19	26	24	58	40		
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	3 000	13 ^E	27	24	51	29		
Mathématiques et statistique	1 100	35	24	23	77	71		
Architecture, génie et technologies connexes	13 300	19	25	24	66	30		
Architecture et services connexes	900	62	26	23	67	41 ^E		
Génie	11 000	15	25	24	68	28		
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 900	54	26	24	60	34		
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	700	62	25	24	66	31		
Ressources naturelles renouvelables et conservation	1 200	48	26	24	57	36		
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	24 100	80	27	24	54	47		
Médecine	1 200 ^E	77	28	29	F	63 ^E		
Sciences infirmières	9 700	92	28	25	48	35		
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	7 900	79	27	24	52	45		
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	5 100	64	24	23	80	69		
Services personnels, de protection et de transport	1 400	43	28	24	59	29		
Autre	2 600	62	30	27	26 ^E	31 ^E		

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.2 (suite)

Profil des diplômés de 2009/2010 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés nombre	Femmes pourcentage	Âge au moment de l'obtention du diplôme		Moins de 25 ans pourcentage	Poursuite des études après l'obtention du diplôme en 2009/2010
			Âge moyen ans	Âge médian		
Maîtrise						
Total	48 700	62	32	28	16	32
Éducation	5 600	77	36	34	7 ^E	21
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	1 100	67	32	29	14	39
Sciences humaines	3 300	67	29	26	38 ^E	53
Sciences sociales et de comportements et droit	6 900	69	30	27	22	44
Commerce, gestion et administration publique	13 500	60	33	31	12 ^E	21
Sciences physiques et de la vie et technologies	3 800	54	28	26	19 ^E	54
Sciences biologiques et biomédicales	2 000	57	28	26	13 ^E	53
Sciences physiques	700	41	28	26	F	42
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 300	43	29	27	17 ^E	32
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	1 200	32	30	27	16 ^E	30
Bibliothéconomie	500	71	31	29	7 ^E	14 ^E
Mathématiques et statistique	600	41 ^E	28	25	31 ^E	51
Architecture, génie et technologies connexes	4 600	29	30	27	13	26
Architecture et services connexes	800	57	29	27	13 ^E	F
Génie	3 700	21	30	27	13 ^E	28
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 200	62	30	28	13	34
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	500	59	29	27	17 ^E	38
Ressources naturelles renouvelables et conservation	800	64	31	29	10 ^E	32
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	5 600	80	32	28	15	27
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	3 600	81	31	27	20	26
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	500	67	28	27	F	56
Services personnels, de protection et de transport	200 ^E	63	37	33	F	F
Autre	500	69 ^E	29	27	x	F
Doctorat						
Total	6 600	51	34	32	F	16
Éducation	400	75	45	44	..	6 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	100	56	38	35	x	16 ^E
Sciences humaines	500	57	38	35	x	15
Sciences sociales et de comportements et droit	1 000	67	35	33	x	8
Commerce, gestion et administration publique	200	54	40	37	..	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 500	44	33	31	x	15
Sciences biologiques et biomédicales	900	53	33	31	x	19
Sciences physiques	500	28	32	31	..	6 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	400	30	33	31	..	7 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	1 000	22	34	33	..	8 ^E
Génie	900	21	34	33	..	7 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	200	52	36	34	..	F
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	1 500	61	30	27	F	33 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	700	69	30	27	F	36 ^E
Services personnels, de protection et de transport	x	..	x	x
Autre	100	63	40	38	..	x

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près.**Source** : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.3
Profil des diplômés de doctorat de 2009/2010 travaillant dans un poste postdoctoral pendant la semaine de référence

	Doctorat-travaillant dans un poste postdoctoral	Doctorat-ne travaillant pas dans un poste postdoctoral
Nombre total de diplômés	1 200	4 700
	pourcentage	
Femmes	45	51
Habitait aux États-Unis au moment de l'interview	14	5
Domaine d'études		
Éducation	1 ^E	7
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	2 ^E	2
Sciences humaines	2 ^E	8 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	F	17
Commerce, gestion et administration publique	x	4
Sciences physiques et de la vie et technologies	38	18
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	6 ^E	7
Architecture, génie et technologies connexes	9	17
Agriculture, ressources naturelles et conservation	3 ^E	2
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	33 ^E	17
Services personnels, de protection et de transport	..	x
Autre	x	2

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.4
Activité sur le marché du travail en 2013 des diplômés de 2009/2010, selon le sexe et le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Tous les diplômés				
Nombre de diplômés	88 400	100 600	33 300	5 600
	pourcentage			
Occupant un emploi	90	92	92	93
Occupant un emploi à temps plein	81	84	86	84
Occupant un emploi à temps partiel	9	8	6	8
Inactifs	5	4	3	3
Taux de chômage	5	5	5	5
Hommes				
Nombre de diplômés	38 000	40 500	12 700	2 800
	pourcentage			
Occupant un emploi	91	93	93	93
Occupant un emploi à temps plein	88	88	90	88
Occupant un emploi à temps partiel	4 ^E	5 ^E	3 ^E	4
Inactifs	3 ^E	2 ^E	F	2 ^E
Taux de chômage	6	5 ^E	5 ^E	5
Femmes				
Nombre de diplômés	50 300	60 100	20 600	2 800
	pourcentage			
Occupant un emploi	89	90	92	92
Occupant un emploi à temps plein	76	81	84	80
Occupant un emploi à temps partiel	14	9	8	12
Inactifs	6	5	4	3
Taux de chômage	4	5 ^E	4 ^E	4

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.5

Activité sur le marché du travail en 2013 des diplômés de 2009/2010 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés nombre	Taux d'emploi			Taux de chômage	Inactifs
		Temps plein	Temps partiel	Total		
		pourcentage				
Collégial						
Total	88 400	81	9	90	5	5
Éducation	2 600	62	22	84	F	10 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	3 800	73	13 ^E	87	9 ^E	5 ^E
Sciences humaines	900	75	15 ^E	90	x	F
Sciences sociales et de comportements et droit	8 800	80	12 ^E	91	4 ^E	4 ^E
Communications, journalisme et programmes connexes	2 000 ^E	81	F	94	F	F
Droit, services juridiques et études du droit	500 ^E	87	x	93	x	x
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	5 300	79	11 ^E	90	6 ^E	4 ^E
Commerce, gestion et administration publique	20 300	79	11 ^E	90	4 ^E	F
Sciences physiques et de la vie et technologies	600	92	x	94	F	x
Sciences biologiques et biomédicales	200 ^E	92	..	92	x	x
Sciences physiques	F	89	..	89	x	..
Technologue/Technicien en sciences	400 ^E	92	x	95	x	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 500	85	8 ^E	93	F	F
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	2 200	86	7 ^E	93	F	F
Architecture, génie et technologies connexes	19 800	90	F	92	6 ^E	2 ^E
Techniques/Technologie du génie	9 500	90	F	92	F	1 ^E
Mécanique et réparation	4 200	95	x	95	F	F
Métiers de la construction	3 100	87	x	87	F	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 600	87	F	92	F	F
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	900	88	F	93	F	F
Ressources naturelles renouvelables et conservation	700	86	F	92	F	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	19 600	76	14	90	F	7 ^E
Sciences infirmières	4 300	81	F	95	x	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	14 600	75	14 ^E	89	F	F
Services personnels, de protection et de transport	7 800	79	10 ^E	89	F	6 ^E
Services personnels et culinaires	3 300	74	12 ^E	86	F	F
Services de protection	3 700	82	F	91	F	x
Autre	F	F	..	F	x	x
Baccalauréat						
Total	100 600	84	8	92	5	4
Éducation	15 300	74	12	86	9 ^E	6 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 300	77	15	92	3 ^E	5 ^E
Sciences humaines	9 200	74	10 ^E	84	F	F
Sciences sociales et de comportements et droit	15 400	84	11 ^E	95	2 ^E	F
Sciences sociales	5 500	90	F	97	F	F
Psychologie	2 200	63	27 ^E	90	F	F
Droit, services juridiques et études du droit	2 600 ^E	89	x	92	F	x
Commerce, gestion et administration publique	23 200	91	2 ^E	94	F	F
Sciences physiques et de la vie et technologies	4 500	80	F	87	F	6 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	2 200	79	F	88	F	F
Sciences physiques	1 000 ^E	82	x	82	F	F
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 500	92	3 ^E	95	3 ^E	F
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	2 100	94	F	96	F	F
Mathématiques et statistique	300 ^E	81	x	86	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	9 400	93	x	94	F	F
Architecture et services connexes	500 ^E	96	..	96	..	x
Génie	7 900	96	x	96	F	x
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 300	92	F	94	F	F
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	500	94	x	96	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	800	90	x	92	F	F
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	12 900	86	9 ^E	95	F	F
Médecine	500 ^E	100	..	100
Sciences infirmières	6 400	84	12 ^E	96	x	F
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	4 400	89	F	96	x	x
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	1 600 ^E	83	x	90	x	x
Services personnels, de protection et de transport	1 000	81	x	90	F	F
Autre	1 800	74	x	85	x	x

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.5 (suite)

Activité sur le marché du travail en 2013 des diplômés de 2009/2010 selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés nombre	Taux d'emploi			Taux de chômage	Inactifs
		Temps plein	Temps partiel	Total		
		pourcentage				
Maîtrise						
Total	33 300	86	6	92	5	3
Éducation	4 400	87	5 ^E	92	F	4 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	700	58	27	86	5 ^E	10 ^E
Sciences humaines	1 600 ^E	84	7 ^E	91	F	6 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	3 800	85	6 ^E	92	5 ^E	3 ^E
Commerce, gestion et administration publique	10 600	90	3 ^E	93	5 ^E	F
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 800	84	F	89	6 ^E	F
Sciences biologiques et biomédicales	900	87	F	88	9 ^E	F
Sciences physiques	400	78	x	91	x	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 600	87	6 ^E	93	F	3 ^E
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	900	92	x	94	F	x
Bibliothéconomie	500	80	11 ^E	91	F	F
Mathématiques et statistique	300 ^E	83	x	93	..	x
Architecture, génie et technologies connexes	3 400	95	F	96	F	F
Architecture et services connexes	700	93	x	96	x	x
Génie	2 700	95	x	96	F	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	800	81	10 ^E	90	6 ^E	F
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	300	81	x	91	x	F
Ressources naturelles renouvelables et conservation	500	80	9 ^E	90	7 ^E	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	4 100	82	13 ^E	95	F	F
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	2 700	81	13 ^E	94	F	F
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	200 ^E	84	x	100
Services personnels, de protection et de transport	100 ^E	87	x	97	x	..
Autre	F	F	x	F	x	x
Doctorat						
Total	5 600	84	8	93	5	3
Éducation	300	78	14 ^E	92	F	5 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	100	60	33 ^E	93	x	x
Sciences humaines	400 ^E	67	14	81	11 ^E	9 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	900	79	15	94	5 ^E	2 ^E
Commerce, gestion et administration publique	200	92	x	94	x	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 300	87	4 ^E	90	7	3 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	700	86	4 ^E	90	8 ^E	3 ^E
Sciences physiques	500	89	F	92	6 ^E	F
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	400	89	F	95	F	..
Architecture, génie et technologies connexes	900	87	3 ^E	90	5 ^E	5 ^E
Génie	900	87	3 ^E	90	5 ^E	5 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	94	x	94	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	1 000	89	F	99	x	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	500 ^E	78	F	98	x	..
Services personnels, de protection et de transport	x	..	x	x
Autre	100	97	x	100

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Il se peut que la somme des diplômés selon le grand groupe de domaines d'études ne corresponde pas au nombre total de diplômés étant donné que le domaine d'études n'a pu être codé pour certains diplômés. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage. Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.6
Mesure dans laquelle l'emploi occupé au cours de la semaine de référence est liée au certificat, diplôme ou grade, diplômés de 2009/2010, selon le sexe

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Tous les diplômés				
Nombre de diplômés	74 500	86 300	28 400	4 500
		pourcentage		
Mesure dans laquelle l'emploi occupé au cours de la semaine dernière est liée au certificat, diplôme ou grade				
Un lien étroit	64	58	70	80
Un lien faible	17	22	22	16
Aucun lien	18	19	8	4
Hommes				
Nombre de diplômés	32 000	34 600	11 000	2 300
		pourcentage		
Mesure dans laquelle l'emploi occupé au cours de la semaine dernière est liée au certificat, diplôme ou grade				
Un lien étroit	60	51	63	79
Un lien faible	21	29	27	17
Aucun lien	19	20	10	F
Femmes				
Nombre de diplômés	42 500	51 700	17 400	2 200
		pourcentage		
Mesure dans laquelle l'emploi occupé au cours de la semaine dernière est liée au certificat, diplôme ou grade				
Un lien étroit	68	63	75	80
Un lien faible	14	18	19	16
Aucun lien	18	19	6	4

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce tableau, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.7

Mesure dans laquelle l'emploi occupé au cours de la semaine de référence est liée au certificat, diplôme ou grade, diplômés de 2009/2010, par niveau d'études et domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés nombre	Lien étroit entre l'emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	Lien faible entre l'emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	Aucun lien entre l'emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade
			pourcentage	
Collégial				
Total	74 500	64	17	18
Éducation	2 100	74	14 ^E	12 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	2 800	44	18 ^E	38
Sciences humaines	800	29 ^E	12 ^E	59
Sciences sociales et de comportements et droit	7 400	67	19 ^E	14 ^E
Communications, journalisme et programmes connexes	1 600 ^E	29 ^E	38 ^E	32 ^E
Droit, services juridiques et études du droit	500 ^E	47 ^E	F	F
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	4 500	81	11 ^E	8 ^E
Commerce, gestion et administration publique	16 400	55	25	20
Sciences physiques et de la vie et technologies	600	63	13 ^E	F
Sciences biologiques et biomédicales	100 ^E	60 ^E	x	F
Sciences physiques	F	95	..	x
Technologue/Technicien en sciences	400 ^E	60 ^E	F	F
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 200	63	19 ^E	17 ^E
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	1 900	63	21 ^E	17 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	17 100	63	20	16
Techniques/Technologie du génie	8 200	60	24 ^E	16 ^E
Mécanique et réparation	3 800	68	20 ^E	12 ^E
Métiers de la construction	2 700	71	F	21 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 200	59	18 ^E	22 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	600 ^E	62	17 ^E	21 ^E
Ressources naturelles renouvelables et conservation	600	56	20 ^E	24 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	17 300	81	7 ^E	12 ^E
Sciences infirmières	4 000	92	F	..
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	12 700	77	7 ^E	16 ^E
Services personnels, de protection et de transport	6 600	56	15 ^E	28
Services personnels et culinaires	2 700	64	16 ^E	21 ^E
Services de protection	3 300	45	16 ^E	39 ^E
Autre	F	x	x	x
Baccalauréat				
Total	86 300	58	22	19
Éducation	12 700	78	10 ^E	12 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	3 200	35	22	43
Sciences humaines	7 400	30	23 ^E	46
Sciences sociales et de comportements et droit	13 700	42	31	27
Sciences sociales	5 100	21 ^E	36	44
Psychologie	1 900 ^E	44 ^E	20 ^E	36 ^E
Droit, services juridiques et études du droit	2 100 ^E	82	F	x
Commerce, gestion et administration publique	20 200	56	29	15 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	3 700	33 ^E	26 ^E	41
Sciences biologiques et biomédicales	1 800	24 ^E	30	45 ^E
Sciences physiques	800 ^E	F	F	F
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 200	62	28	10 ^E
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	1 900	64	28	8 ^E
Mathématiques et statistique	300 ^E	39 ^E	38 ^E	F
Architecture, génie et technologies connexes	8 600	65	28	F
Architecture et services connexes	500 ^E	69	F	x
Génie	7 400	66	27	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 100	50	36	15 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	400	48	40 ^E	11 ^E
Ressources naturelles renouvelables et conservation	700	50	33	17 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	11 400	87	7 ^E	F
Médecine	200 ^E	100
Sciences infirmières	6 000	94	6 ^E	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	3 900	82	F	F
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	1 300 ^E	68	F	F
Services personnels, de protection et de transport	900	45	30 ^E	25 ^E
Autre	1 300 ^E	79	x	F

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.7 (suite)

Mesure dans laquelle l'emploi occupé au cours de la semaine de référence est liée au certificat, diplôme ou grade, diplômés de 2009/2010, par niveau d'études et domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Nombre de diplômés nombre	Lien étroit entre l'emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	Lien faible entre l'emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	Aucun lien entre l'emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade
		pourcentage		
Maîtrise				
Total	28 400	70	22	8
Éducation	4 000	79	14	7 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	400	46	34 ^E	21 ^E
Sciences humaines	1 000	59	27 ^E	14 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	3 100	61	23	15 ^E
Commerce, gestion et administration publique	9 300	69	24	7 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 500	49	41	9 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	800 ^E	44 ^E	49 ^E	F
Sciences physiques	400 ^E	54 ^E	35 ^E	F
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 500	69	29	3 ^E
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	800	69	28	F
Bibliothéconomie	400	83	15 ^E	x
Mathématiques et statistique	300 ^E	46 ^E	50 ^E	x
Architecture, génie et technologies connexes	3 100	68	25	7 ^E
Architecture et services connexes	600	90	F	x
Génie	2 400	63	31	6 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	700	61	29	9 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	200 ^E	72	24 ^E	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	400	56	32	12 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	3 600	88	10 ^E	2 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	2 200	90	9 ^E	F
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	200 ^E	80	F	x
Services personnels, de protection et de transport	100 ^E	81	x	F
Autre	F	84	F	x
Doctorat				
Total	4 500	80	16	4^E
Éducation	300	81	14 ^E	x
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	100	81	x	x
Sciences humaines	300 ^E	78	15 ^E	F
Sciences sociales et de comportements et droit	700	80	17	3 ^E
Commerce, gestion et administration publique	200	89	11 ^E	..
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 100	78	17	5 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	600	77	17	5 ^E
Sciences physiques	500	78	18	5 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	300	70	25	5 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	800	75	22	3 ^E
Génie	700	75	22	3 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	75	20 ^E	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	600 ^E	92	7 ^E	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	300 ^E	83	15 ^E	x
Services personnels, de protection et de transport	x	x
Autre	100	86	x	x

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.8
Caractéristiques de l'emploi des diplômés de 2009/2010 en 2013 selon le sexe et le domaine d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Doctorat - travaillant dans un poste postdoctoral	Doctorat - travaillant dans un poste non postdoctoral
	pourcentage					
Tous						
Emploi n'était pas permanent	14	15	11	38	77	28
Travaille à temps partiel faute de mieux (parmi tous ceux qui travaille à temps partiel)	27	24 ^E	14 ^E	11 ^E	x	10 ^E
Emploi occupé pendant le semaine de référence était l'emploi que tu avais espéré avoir après l'obtention de ton diplôme	64	61	73	74	72	74
Hommes						
Emploi n'était pas permanent	13	12	9	37	77	26
Travaille à temps partiel faute de mieux (parmi tous ceux qui travaille à temps partiel)	34 ^E	F	F	18 ^E	x	16 ^E
Emploi occupé pendant le semaine de référence était l'emploi que tu avais espéré avoir après l'obtention de ton diplôme	62	56	70	73	74	73
Femmes						
Emploi n'était pas permanent	15	17	12	39	79	30
Travaille à temps partiel faute de mieux (parmi tous ceux qui travaille à temps partiel)	26 ^E	20 ^E	13 ^E	9 ^E	x	8 ^E
Emploi occupé pendant le semaine de référence était l'emploi que tu avais espéré avoir après l'obtention de ton diplôme	67	65	75	75	69	76

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.9
Caractéristiques de l'emploi des diplômés de 2009/2010 en 2013 selon le niveau d'études et le domaine d'études (grands groupes et certaines domaines détaillés)

	Emploi n'était pas permanent	Emploi occupé pendant le semaine de référence était l'emploi qu'il espérait avoir après l'obtention du diplôme
	pourcentage	
Collégial		
Total	14	64
Éducation	31	78
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	22 ^E	46
Sciences humaines	F	47
Sciences sociales et de comportements et droit	18 ^E	68
Communications, journalisme et programmes connexes	F	F
Droit, services juridiques et études du droit	F	x
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	21 ^E	53 ^E
Commerce, gestion et administration publique	14 ^E	59
Sciences physiques et de la vie et technologies	14 ^E	65
Sciences biologiques et biomédicales	F	.
Sciences physiques	x	.
Technologue/Technicien en sciences	F	..
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	14 ^E	68
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	12 ^E	F
Architecture, génie et technologies connexes	9 ^E	68
Techniques/Technologie du génie	F	97
Mécanique et réparation	F	..
Métiers de la construction	F	..
Agriculture, ressources naturelles et conservation	19	64
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	21 ^E	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	17 ^E	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	12 ^E	73
Sciences infirmières	F	F
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	14 ^E	53 ^E
Services personnels, de protection et de transport	16 ^E	50
Services personnels et culinaires	F	53 ^E
Services de protection	20 ^E	x
Autre	..	x
Baccalauréat		
Total	15	61
Éducation	39	71
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	17 ^E	46
Sciences humaines	14 ^E	45
Sciences sociales et de comportements et droit	13 ^E	52
Sciences sociales	10 ^E	F
Psychologie	21 ^E	x
Droit, services juridiques et études du droit	x	x
Commerce, gestion et administration publique	8 ^E	62
Sciences physiques et de la vie et technologies	18 ^E	40
Sciences biologiques et biomédicales	15	..
Sciences physiques	F	..
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	9 ^E	68
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	8 ^E	x
Mathématiques et statistique	F	..
Architecture, génie et technologies connexes	4 ^E	64
Architecture et services connexes	x	.
Génie	4 ^E	..
Agriculture, ressources naturelles et conservation	11 ^E	67
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	F	..
Ressources naturelles renouvelables et conservation	F	..
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	14 ^E	80
Médecine	82	.
Sciences infirmières	12 ^E	78
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	F	88
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	F	x
Services personnels, de protection et de transport	5 ^E	48
Autre	x	54 ^E

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.9 (suite)

Caractéristiques de l'emploi des diplômés de 2009/2010 en 2013 selon le niveau d'études et le domaine d'études (grands groupes et certaines domaines détaillés)

	Emploi n'était pas permanent	Emploi occupé pendant le semaine de référence était l'emploi qu'il espérait avoir après l'obtention du diplôme
	pourcentage	
Maîtrise		
Total	11	73
Éducation	14	82
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	24 ^E	65
Sciences humaines	30 ^E	74
Sciences sociales et de comportements et droit	15	66
Commerce, gestion et administration publique	5 ^E	67
Sciences physiques et de la vie et technologies	20 ^E	55
Sciences biologiques et biomédicales	23 ^E	x
Sciences physiques	23 ^E	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7 ^E	76
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	F	x
Bibliothéconomie	8 ^E	60 ^E
Mathématiques et statistique	F	x
Architecture, génie et technologies connexes	7 ^E	80
Architecture et services connexes	17 ^E	x
Génie	5 ^E	..
Agriculture, ressources naturelles et conservation	16 ^E	71
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	F	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	19 ^E	44 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	14 ^E	86
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	13 ^E	72 ^E
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	x	x
Services personnels, de protection et de transport	x	69 ^E
Autre	x	80
Doctorat		
Total	38	74
Éducation	24	72
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	67	77
Sciences humaines	48	63
Sciences sociales et de comportements et droit	28	74
Commerce, gestion et administration publique	29 ^E	83
Sciences physiques et de la vie et technologies	51	66
Sciences biologiques et biomédicales	52	x
Sciences physiques	47	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	32	70
Architecture, génie et technologies connexes	20	78
Génie	20	53 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	47	58
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	50 ^E	90
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	30 ^E	87
Services personnels, de protection et de transport	..	x
Autre	53 ^E	38 ^E

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Il se peut que la somme des diplômés selon le grand groupe de domaines d'études ne corresponde pas au nombre total de diplômés étant donné que le domaine d'études n'a pu être codé pour certains diplômés. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.10

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 travaillant à temps plein en 2013, selon le sexe et le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Doctorat - travaillant dans un poste postdoctoral	Doctorat - travaillant dans un poste non postdoctoral
	dollars					
Tous les diplômés						
25 ^e centile	33 200	40 800	54 000	57 000	45 000	65 000
Médiane	41 600	53 000	70 000	75 000	50 000	82 000
75 ^e centile	56 000	68 600	88 000	96 000	63 000	100 000
Hommes						
25 ^e centile	37 200	44 000	60 000	56 000	45 000	67 500
Médiane	48 000	57 000	76 400	76 000	50 000	85 000
75 ^e centile	65 000	75 000	100 000	99 000	60 000	101 000
Femmes						
25 ^e centile	31 200	39 000	50 700	58 200	44 000	65 000
Médiane	38 900	51 000	65 000	74 200	50 000	80 000
75 ^e centile	49 400	65 000	81 000	95 000	70 000	100 000

Notes : Les dollars sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.11

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 travaillant à temps plein en 2013, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	25 ^e centile	Médiane	75 ^e centile
	dollars		
Collégial			
Total	33 200	41 600	56 000
Éducation	34 300	41 600	52 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	28 400	35 100	46 800
Sciences humaines	28 600	40 000	43 800
Sciences sociales et de comportements et droit	29 200	36 400	42 000
Communications, journalisme et programmes connexes	28 500 ^E	38 000	55 000 ^E
Droit, services juridiques et études du droit	34 200 ^E	40 000	54 000
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	28 600	33 800	39 000
Commerce, gestion et administration publique	31 700	40 000	50 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	25 500 ^E	40 000	52 900
Sciences biologiques et biomédicales	30 900 ^E	36 400	45 000
Sciences physiques	x	x	x
Technologue/Technicien en sciences	F	43 000 ^E	60 000 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	38 000	45 000	58 000
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	38 500	47 000	60 000
Architecture, génie et technologies connexes	40 000	52 000	72 800
Techniques/Technologie du génie	40 000	52 000	74 300
Mécanique et réparation	41 200	55 600	73 000
Métiers de la construction	36 700	54 100	72 800
Agriculture, ressources naturelles et conservation	29 100	41 100	55 000
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	26 000	36 000	52 000
Ressources naturelles renouvelables et conservation	35 000	47 700	62 400
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	34 000	43 000	56 000
Sciences infirmières	44 000	49 400	56 200
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	31 800	41 000	56 100
Services personnels, de protection et de transport	30 000	36 500	54 600
Services personnels et culinaires	20 800	29 600	37 400
Services de protection	32 000	40 000	64 000
Autre	x	x	x
Baccalauréat			
Total	40 800	53 000	68 600
Éducation	44 000	52 500	63 600
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	27 000	38 000	49 000
Sciences humaines	36 800	47 500	56 200
Sciences sociales et de comportements et droit	39 800	50 000	72 000
Sciences sociales	36 000	47 000	58 000
Psychologie	41 000	45 000	62 900
Droit, services juridiques et études du droit	70 000	96 000	120 000
Commerce, gestion et administration publique	41 000	50 000	64 600
Sciences physiques et de la vie et technologies	32 000	44 200	65 500
Sciences biologiques et biomédicales	32 000	37 400	50 000
Sciences physiques	F	55 000 ^E	78 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	47 000	56 000	70 000
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	48 000	56 600	70 000
Mathématiques et statistique	36 400 ^E	48 000	70 000
Architecture, génie et technologies connexes	54 000	61 300	78 000
Architecture et services connexes	43 700	47 800	51 000
Génie	55 000	62 000	79 500
Agriculture, ressources naturelles et conservation	42 000	54 600	68 600
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	37 400	50 000	67 000
Ressources naturelles renouvelables et conservation	48 100	59 000	68 600
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	49 000	65 000	78 800
Médecine	70 000	F	250 000 ^E
Sciences infirmières	57 000	68 900	77 200
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	40 600	59 000	79 000
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	35 000	41 500	48 900
Services personnels, de protection et de transport	40 000	55 000	83 000
Autre	x	50 000	x

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.11 (suite)

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 travaillant à temps plein en 2013, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	25 ^e centile	Médiane	75 ^e centile
	dollars		
Maîtrise			
Total	54 000	70 000	88 000
Éducation	54 000	72 000	85 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	35 000	50 000	70 000
Sciences humaines	F	46 000	54 000
Sciences sociales et de comportements et droit	46 800	60 900	80 000
Commerce, gestion et administration publique	63 000	77 000	98 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	43 500	55 000	74 900
Sciences biologiques et biomédicales	41 200 ^E	50 000	72 000
Sciences physiques	48 000	54 000	70 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	51 000	63 500	78 000
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	55 000	69 000	81 000
Bibliothéconomie	50 000	55 000	65 000
Mathématiques et statistique	F	67 000 ^E	94 500
Architecture, génie et technologies connexes	55 000	67 600	84 000
Architecture et services connexes	45 800	52 000	60 000
Génie	61 000	70 000	89 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	46 900	60 000	74 600
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	48 000	60 000	70 000
Ressources naturelles renouvelables et conservation	46 900	62 000	75 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	56 400	72 200	91 000
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	55 000	66 300	81 900
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	43 500	55 000	73 000
Services personnels, de protection et de transport	x	65 000 ^E	x
Autre	F	56 000 ^E	77 000 ^E
Doctorat			
Total	57 000	75 000	96 000
Éducation	70 000	84 000	97 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	x	78 000	x
Sciences humaines	56 000	72 000	84 000
Sciences sociales et de comportements et droit	65 000	78 000	91 000
Commerce, gestion et administration publique	84 000	98 800	120 000
Sciences physiques et de la vie et technologies	46 000	59 200	80 000
Sciences biologiques et biomédicales	45 000	55 000	80 000
Sciences physiques	47 000	62 000	85 000
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	67 000	80 000	100 000
Architecture, génie et technologies connexes	67 800	83 200	102 000
Génie	67 600	83 200	102 000
Agriculture, ressources naturelles et conservation	47 000	58 000	73 000
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	62 000	81 900	132 000 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	70 000	80 000	105 000
Autre	x	76 000 ^E	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les dollars sont arrondis à la centaine près.**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.12

Dettes d'études de toutes les sources des diplômés de 2009/2010, selon le niveau d'études

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Nombre de diplômés	89 000	101 200	33 300	5 600
Diplômés ayant contracté des dettes d'études de n'importe quelles sources gouvernementales ou non gouvernementales				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales	43	50	44	41
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme (dollars)	14 900	26 300	26 600	41 100
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes trois ans après l'obtention du diplôme	36	34	44	36
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (dollars)	12 300	19 800	21 000	40 200 ^E
Diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes dans le cadre de programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants	30	39	30	32
Montant moyen de la dette aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (dollars)	14 000	22 300	20 600	23 200
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes trois ans après l'obtention du diplôme	28	32	41	33
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (dollars)	11 200	16 300	16 000	17 700
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales	22	26	25	23
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (dollars)	10 000	17 700	22 000	40 100 ^E
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes trois ans après l'obtention du diplôme	57	48	51	48
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (dollars)	9 600	16 700	19 600	54 800 ^E
Diplômés ayant contracté des dettes d'études uniquement dans le cadre de programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études uniquement dans le cadre de programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants	20	25	19	18
Montant moyen de la dette aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (dollars)	13 300	21 700	19 300	21 200
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes trois ans après l'obtention du diplôme	30	33	44	45
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (dollars)	10 600	15 900	16 000	14 800
Diplômés ayant contracté des dettes d'études uniquement auprès de sources non gouvernementales				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études uniquement auprès de sources non gouvernementales	13	12	14	9
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (dollars)	9 400	14 300	22 800	22 100
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes trois ans après l'obtention du diplôme	61	52	59	57
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (dollars)	9 200	14 300	20 400	24 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales				
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales	9	14	11	14
Montant moyen de la dette contractée auprès de sources gouvernementales et non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme (dollars)	26 700	44 200	43 900	77 500
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes trois ans après l'obtention du diplôme	15 ^E	21	23 ^E	13 ^E
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (dollars)	17 500	28 100	27 400	64 400 ^E

^E à utiliser avec prudence

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les dollars et les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies. Il faut être prudent lorsque l'on compare les résultats au fil du temps en raison des différences dans les questions et la terminologie. Par exemple, des informations sur les sources non gouvernementales de la dette a été capturée d'une question dans l'END 2005 (SL_Q22) et dérivée à partir de trois questions distinctes dans l'END 2013 (ST_Q33, ST_Q34, ST_Q35).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.13
Remboursement de dettes d'études par niveau d'études et type de dettes d'études

	Diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme
	dollars	
Collégial		
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	18 900	7 700
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	12 300	0
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	16 000	9 200
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'interview	11 200	0
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	14 900	6 300
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	9 600	0
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	14 800	9 400
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	10 600	0
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	14 500	6 200
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	9 200	0
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	29 500	14 800
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	17 500	0
Baccalauréat		
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	31 400	16 600
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	19 800	0
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	24 900	17 700
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'interview	16 300	0
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	24 000	10 400
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	16 700	0
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	24 400	16 500
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	15 900	0
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	20 700	8 200
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	14 300	0
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	47 200	34 700
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	28 100	0

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.13 (suite)

Remboursement de dettes d'études par niveau d'études et type de dettes d'études

	Diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme
	dollars	
Maîtrise		
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	34 000	17 200
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	21 000	0
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	23 700	16 200
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'interview	16 000	0
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	29 600	14 900
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	19 600	0
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	23 100	14 300
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	16 000	0
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	32 300	15 900 ^É
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	20 400	0
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	48 700	31 400
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	27 400	0
Doctorat		
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	55 000	19 200
Dettes auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	40 200 ^É	0
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	25 400	18 600
Dettes aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'interview	17 700	0
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	60 800 ^É	19 300 ^É
Dettes contractées auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	54 800 ^É	0
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	23 400	18 800
Dettes seulement aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	14 800	0
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	29 300	16 100
Dettes contractées seulement auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	24 300	0
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	85 300 ^É	33 000
Dettes auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme - montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	64 400 ^É	0

^É à utiliser avec prudence

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les dollars sont arrondis à la centaine près. Il faut être prudent lorsque l'on compare les résultats au fil du temps en raison des différences dans les questions et la terminologie. Par exemple, des informations sur les sources non gouvernementales de la dette a été capturée d'une question dans l'END 2005 (SL_Q22) et dérivée à partir de trois questions distinctes dans l'END 2013 (ST_Q33, ST_Q34, ST_Q35).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.14

Profil des diplômés de 2009/2010 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études

	Diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	Total des diplômés endettés à l'obtention du diplôme
Collégial			
Nombre de diplômés	17 200	7 300	26 300
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	16 000	dollars 9 200	14 000
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	17 ^E	pourcentage F	14
Montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	11 200	dollars 0	7 900
Dette importante trois ans après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	F	pourcentage ..	F
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	30	100	44
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette
Occupant un emploi en 2013	89	93	90
Sans revenu en 2012	x	x	F
Montant moyen remboursé en 2012	2 100	dollars .	.
Revenu moyen en 2012	36 800	42 500	38 400
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	6	ratio .	6
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	3	.	.
Ratio du service de la dette – Médiane	5	.	.
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	9	.	.
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	26	ans 25	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	25	22	24
Marié ou en union libre	42	pourcentage 53	46
Ayant des enfants à charge	31	26 ^E	30
Études postsecondaires antérieures	53	45	49
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	24 500	12 400	39 100
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	24 900	dollars 17 700	22 300
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	44	pourcentage 29	39
Montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	16 300	dollars 0	10 800
Dette importante trois ans après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	23	pourcentage ..	23
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	35	100	52
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette
Occupant un emploi en 2013	90	93	90
Sans revenu en 2012	F	F	F
Montant moyen remboursé en 2012	2 900	dollars .	.
Revenu moyen en 2012	46 500	57 000	49 700
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	6	ratio .	.
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	3	.	.
Ratio du service de la dette – Médiane	5	.	.
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	9	.	.
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	27	ans 26	27
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	25	24	25
Marié ou en union libre	51	pourcentage 47	49
Ayant des enfants à charge	26	16	23
Études postsecondaires antérieures	61	54	59

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.14 (suite)

Profil des diplômés de 2009/2010 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études

	Diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	Total des diplômés endettés à l'obtention du diplôme
Maîtrise			
Nombre de diplômés	5 600	4 100	10 000
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	23 700	dollars 16 200	20 600
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	41	pourcentage 23 ^E	34
Montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	16 000	dollars 0	9 200
Dette importante trois ans après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	22	pourcentage ..	22
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	33	100	55
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette
Occupant un emploi en 2013	90	96	92
Sans revenu en 2012	F	x	F
Montant moyen remboursé en 2012	2 800	dollars .	.
Revenu moyen en 2012	55 600	68 300	60 800
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	5	ratio .	.
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	3	.	.
Ratio du service de la dette – Médiane	5	.	.
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	8	.	.
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	30	ans 29	29
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	28	27	27
Marié ou en union libre	67	pourcentage 68	67
Ayant des enfants à charge	39	30	35
Études postsecondaires antérieures	98	99	98
Doctorat			
Nombre de diplômés	1 200	600	1 800
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	25 400	dollars 18 600	23 200
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	39	pourcentage 26	35
Montant moyen de la dette trois ans après l'obtention du diplôme	17 700	dollars 0	11 700
Dette importante trois ans après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	23 ^E	pourcentage ..	23 ^E
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	30	100	49
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette
Occupant un emploi en 2013	95	95	95
Sans revenu en 2012	..	x	x
Montant moyen remboursé en 2012	3 200	dollars .	.
Revenu moyen en 2012	81 700	95 600	86 900
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	4	ratio .	.
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	2	.	.
Ratio du service de la dette – Médiane	4	.	.
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	6	.	.
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	31	ans 34	32
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	30	32	31
Marié ou en union libre	81	pourcentage 82	81
Ayant des enfants à charge	43	54	47
Études postsecondaires antérieures	100	100	100

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les dollars et les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Il faut être prudent lorsque l'on compare les résultats au fil du temps en raison des différences dans les questions et la terminologie.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.15

Profil des diplômés de 2009/2010 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et le montant de la dette

	Petite	Moyenne	Importante
	Moins de 10 000 \$	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ et plus
Collégial			
Nombre de diplômés	10 700	12 000	3 600^E
Pourcentage de diplômés endettés	41	46	14
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	5 500	dollars 15 400	34 800
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	48	pourcentage 19 ^E	F
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	6 000	dollars 15 600	35 000
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	4 900	pourcentage 14 400	31 800
Montant de la dette restante trois ans après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	3 700	dollars 11 100	25 100
Occupant un emploi en 2013	93	pourcentage 88	92
Sans revenu en 2012	x	x	x
Montant moyen remboursé en 2012	1 200	dollars 2 200	3 200
Revenu moyen en 2012	36 300	ratio 37 600	47 600
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	3	ratio 6	7
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	2	4	F
Ratio du service de la dette – Médiane	3	6	6 ^E
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	5	10 ^E	9
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	26	ans 26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	22	24	25
Marié ou en union libre	48	pourcentage 44	40 ^E
Ayant des enfants à charge	28	34	19 ^E
Études postsecondaires antérieures	45	50	69
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	10 100	13 900	15 000
Pourcentage de diplômés endettés	26	36	39
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	5 400	dollars 15 700	39 800
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	53	pourcentage 29	25
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	6 800	dollars 15 700	40 500
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	4 200	pourcentage 15 800	38 800
Montant de la dette restante trois ans après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	4 000	dollars 10 000	26 700
Occupant un emploi en 2013	90	pourcentage 92	91
Sans revenu en 2012	x	x	F
Montant moyen remboursé en 2012	1 200	dollars 2 200	4 300
Revenu moyen en 2012	45 800	ratio 49 500	52 800
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	3	ratio 5	9
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	2	3	6
Ratio du service de la dette – Médiane	2	4	8
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	4 ^E	7	13
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	27	ans 26	27
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	24	25	25
Marié ou en union libre	49	pourcentage 53	47
Ayant des enfants à charge	25 ^E	19	25
Études postsecondaires antérieures	63	56	58

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.15 (suite)

Profil des diplômés de 2009/2010 ayant des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et le montant de la dette

	Petite	Moyenne	Importante
	Moins de 10 000 \$	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ et plus
Maîtrise			
Nombre de diplômés	2 300	4 400	3 400
Pourcentage de diplômés endettés	23	44	34
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	5 300	dollars 15 200	37 900
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	67	pourcentage 39	29
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	5 900	dollars 15 700	38 700
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	5 000	pourcentage 14 400	36 900
Montant de la dette restante trois ans après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	3 600	dollars 10 000	26 700
Occupant un emploi en 2013	95	pourcentage 89	95
Sans revenu en 2012	x	x	x
Montant moyen remboursé en 2012	1 400 ^E	dollars 2 000	4 300
Revenu moyen en 2012	60 400	ratio 60 900	61 600
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	3 ^E	ratio 4	7
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	1	4	5
Ratio du service de la dette – Médiane	2	5	8
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	4 ^E	ans 5	10
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	30	ans 30	29
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	28	pourcentage 28	27
Marié ou en union libre	73	pourcentage 71	59
Ayant des enfants à charge	36	38	31
Études postsecondaires antérieures	100	100	95
Doctorat			
Nombre de diplômés	400^E	800	600
Pourcentage de diplômés endettés	21	45	35
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme	5 700	dollars 15 700	43 100
Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	54 ^E	pourcentage 31	26
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme	6 200	dollars 15 600	44 100
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme pour les diplômés sans dette trois ans après l'obtention du diplôme	5 400	pourcentage 16 100	38 900
Montant de la dette restante trois ans après l'obtention du diplôme pour les diplômés toujours endettés	3 700 ^E	dollars 10 700	31 100
Occupant un emploi en 2013	96	pourcentage 95	95
Sans revenu en 2012	x
Montant moyen remboursé en 2012	1 000	dollars 2 600	4 700
Revenu moyen en 2012	102 300 ^E	ratio 86 900	76 400
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	1	ratio 3	6
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	F	2	3 ^E
Ratio du service de la dette – Médiane	1	3	6
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	1 ^E	5 ^E	10 ^E
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme	33	ans 31	33
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme	31	pourcentage 31	31
Marié ou en union libre	86	pourcentage 81	79
Ayant des enfants à charge	46 ^E	52	40
Études postsecondaires antérieures	100	100	100

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les dollars et les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.16

Profil de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants des diplômés de 2009/2010, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Profil de la dette des diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme					Montant moyen de la dette des diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme dollars
	Nombre de diplômés nombre	Diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme pourcentage	Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme dollars	Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme pourcentage	Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	
Collégial						
Total	89 000	30	14 000	28	14	11 200
Éducation	2 700	26 ^E	13 600	F	F	9 200
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	3 800	39	14 400	25 ^E	15 ^E	10 300
Sciences humaines	900	36 ^E	19 200	F	F	13 100 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	8 800	32	14 700	27 ^E	14 ^E	11 100
Communications, journalisme et programmes connexes	2 000 ^E	34 ^E	14 600 ^E	F	F	11 500 ^E
Droit, services juridiques et études du droit	500 ^E	30 ^E	15 600 ^E	F	x	F
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	5 400	31	13 300	34 ^E	F	9 300
Commerce, gestion et administration publique	20 500	28	12 800	24 ^E	F	11 900
Sciences physiques et de la vie et technologies	600	33 ^E	14 600	32 ^E	F	10 300 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	200 ^E	49 ^E	15 900	x	x	7 500
Sciences physiques	F	x	x	x	..	.
Technologue/Technicien en sciences	400 ^E	24 ^E	17 000	F	x	13 500
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 500	31	14 500	36 ^E	13 ^E	12 000
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	2 200	31	13 900	37 ^E	F	10 800
Architecture, génie et technologies connexes	19 900	27	11 700	35	F	8 900 ^E
Techniques/Technologie du génie	9 500	31	11 900	41 ^E	9 ^E	7 800
Mécanique et réparation	4 200	22 ^E	15 800 ^E	F	F	14 900 ^E
Métiers de la construction	3 100	27 ^E	6 200	F	x	4 500
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 600	31	15 100	17 ^E	22 ^E	11 800 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	900	27	11 100 ^E	26 ^E	x	9 400 ^E
Ressources naturelles renouvelables et conservation	700	37	18 700 ^E	F	32 ^E	13 700 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	19 600	32	17 300	25 ^E	F	13 200
Sciences infirmières	4 300	29 ^E	16 900 ^E	F	F	11 300 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	14 600	32	17 500	31 ^E	F	14 300 ^E
Services personnels, de protection et de transport	7 800	27	11 300	32 ^E	F	9 100
Services personnels et culinaires	3 400	23 ^E	10 700	F	x	8 300
Services de protection	3 700	33 ^E	11 800	34 ^E	F	9 600 ^E
Autre	F	x	x	x
Baccalauréat						
Total	101 200	39	22 300	32	39	16 300
Éducation	15 600	46	21 800	24	33	16 900
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	4 300	45	21 100	26 ^E	38	17 400
Sciences humaines	9 200	33	21 000	31 ^E	43 ^E	18 000
Sciences sociales et de comportements et droit	15 500	40	22 800	35 ^E	45	16 800
Sciences sociales	5 500	33	24 600	F	44 ^E	19 200
Psychologie	2 200	37 ^E	25 800	F	47 ^E	18 900
Droit, services juridiques et études du droit	2 600 ^E	60	27 400	56 ^E	56 ^E	17 300
Commerce, gestion et administration publique	23 200	33	18 800	28 ^E	25 ^E	12 900
Sciences physiques et de la vie et technologies	4 500	34	23 300	51 ^E	48 ^E	23 600
Sciences biologiques et biomédicales	2 200	31 ^E	21 500	43 ^E	33 ^E	21 300 ^E
Sciences physiques	1 000 ^E	57 ^E	24 600	57 ^E	65 ^E	25 200 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2 500	34	18 800	45	29	15 100
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	2 100	30	19 000	46	29 ^E	15 900
Mathématiques et statistique	300 ^E	50 ^E	18 400	38 ^E	F	13 500
Architecture, génie et technologies connexes	9 400	42	20 000	35	35	14 000
Architecture et services connexes	500 ^E	43 ^E	24 600	x	F	16 700 ^E
Génie	7 900	45	20 000	37	35	14 200
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1 300	40	22 200	28 ^E	43 ^E	14 400
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	500	46	22 200	23 ^E	39 ^E	12 900
Ressources naturelles renouvelables et conservation	800	35 ^E	22 100	32 ^E	46 ^E	16 100
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	12 900	45	30 400	37	55	19 600
Médecine	500 ^E	82	56 000	60 ^E	89	28 800 ^E
Sciences infirmières	6 400	45	30 400	39 ^E	65	20 900
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	4 400	40	28 600	23 ^E	49 ^E	19 700 ^E
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	1 600 ^E	45 ^E	16 600	F	F	11 800
Services personnels, de protection et de transport	1 000	28 ^E	18 100	50 ^E	32 ^E	17 300
Autre	1 800	F	F	..	x	11 000 ^E

Voir les notes et les sources à la fin du tableau.

Tableau A.16 (suite)

Profil de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants des diplômés de 2009/2010, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Profil de la dette des diplômés endettés au moment de l'obtention du diplôme					Montant moyen de la dette des diplômés toujours endettés trois ans après l'obtention du diplôme dollars
	Nombre de diplômés nombre	Diplômés endettés au moment du diplôme pourcentage	Montant moyen de la dette au moment du diplôme dollars	Sans dette trois ans après l'obtention du diplôme pourcentage	Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus	
Maîtrise						
Total	33 300	30	20 600	41	34	16 000
Éducation	4 400	21	19 100	36 ^E	26 ^E	13 000
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	700	43	17 700	38	30 ^E	18 800
Sciences humaines	1 600 ^E	27 ^E	20 200	30 ^E	31	15 500
Sciences sociales et de comportements et droit	3 900	36	23 200	32 ^E	40	18 800
Commerce, gestion et administration publique	10 700	24	18 600	54	28 ^E	13 800
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 800	29	18 700	40 ^E	30 ^E	14 000 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	1 000	36 ^E	21 200	44 ^E	39 ^E	16 400 ^E
Sciences physiques	400	28 ^E	13 000 ^E	40 ^E	x	11 200 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 600	32	21 300	45	36	18 000
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	900	20 ^E	18 700	52 ^E	36 ^E	12 000 ^E
Bibliothéconomie	500	58	21 800	34 ^E	31 ^E	19 000
Mathématiques et statistique	300 ^E	F	25 500 ^E	69 ^E	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	3 400	39	22 300	31	36	16 400
Architecture et services connexes	700	60	19 500	32 ^E	24 ^E	13 200
Génie	2 700	33	23 400	31 ^E	41	17 800
Agriculture, ressources naturelles et conservation	800	37	18 500	31 ^E	32	13 100
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	300	29 ^E	21 100	F	29 ^E	13 000 ^E
Ressources naturelles renouvelables et conservation	500	41	17 600	32 ^E	33 ^E	13 100
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	4 100	40	23 500	41	44	17 500
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	2 700	52	22 800	42	43	17 900
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	200 ^E	52 ^E	19 900 ^E	F	F	F
Services personnels, de protection et de transport	100 ^E	F	19 700 ^E	x	x	x
Autre	F	F	7 100 ^E	x	x	7 200 ^E
Doctorat						
Total	5 600	32	23 200	33	35	17 700
Éducation	300	10 ^E	25 300	57 ^E	37 ^E	19 500 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	100	23 ^E	38 800	x	88	34 400
Sciences humaines	400 ^E	36	26 800	27	39	17 500
Sciences sociales et de comportements et droit	900	34	23 700	31	37	18 000
Commerce, gestion et administration publique	200	17 ^E	10 100	91	x	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	1 300	25	20 000	50	34	15 600
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	400	25	22 100	47	20 ^E	14 400
Architecture, génie et technologies connexes	900	24	19 800	46	30	13 300
Génie	900	23	19 800	48	29	14 300
Agriculture, ressources naturelles et conservation	100	19 ^E	44 500 ^E	37 ^E	44 ^E	33 400 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	1 000	62	22 800	17 ^E	33 ^E	17 600 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	500 ^E	43	22 300 ^E	F	F	16 100 ^E
Services personnels, de protection et de transport	x
Autre	100	x	x	x	x	x

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les dollars et les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.17

Montant moyen de la dette restante aux programmes publics de prêts aux étudiants, situation vis-à-vis de l'emploi et ratio entre la dette restante et les gains, pour les diplômés de 2009/2010 trois ans après l'obtention du diplôme, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Occupant un emploi pourcentage	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale trois ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2013	Gains annuels bruts des diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2013	Ratio entre la dette restante et les gains	Sans emploi pourcentage	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale trois ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui n'occupaient pas d'emploi en 2013
		dollars	dollars	ratio	dollars	dollars
Collégial						
Total	90	11 000	41 600	26	10^E	11 900
Éducation	89	8 800 ^E	35 700	25 ^E	x	x
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	89	10 500	33 400	32	F	14 300 ^E
Sciences humaines	94	11 200 ^E	26 600	42 ^E	x	x
Sciences sociales et de comportements et droit	95	11 500	33 500	34	F	F
Communications, journalisme et programmes connexes	97	11 300 ^E	34 300 ^E	F	x	x
Droit, services juridiques et études du droit	100	F	38 700	F	..	.
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	92	9 900	30 000	33	F	F
Commerce, gestion et administration publique	85	11 400	35 700	32	F	14 700
Sciences physiques et de la vie et technologies	98	9 700	49 000	20 ^E	x	x
Sciences biologiques et biomédicales	100	7 700	37 700	20	..	.
Technologue/Technicien en sciences	95	12 500 ^E	64 900 ^E	F	x	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	97	11 400	46 500	25 ^E	3 ^E	13 200 ^E
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	96	10 200	49 000	21 ^E	4 ^E	13 200 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	87	8 900 ^E	55 500	16 ^E	F	6 200 ^E
Techniques/Technologie du génie	89	7 500	56 000	13 ^E	F	F
Mécanique et réparation	96	14 500 ^E	52 900	F	x	x
Métiers de la construction	72 ^E	4 900	43 600	11	F	3 100 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	95	10 700 ^E	40 700	26 ^E	x	x
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	89	F	37 500	F	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	99	12 800 ^E	43 000	F	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	92	12 700 ^E	44 100	29	F	15 300 ^E
Sciences infirmières	94	9 700 ^E	35 100 ^E	28	x	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	91	14 000 ^E	47 300	29	F	17 800 ^E
Services personnels, de protection et de transport	85	9 400	37 300	25 ^E	F	6 100 ^E
Services personnels et culinaires	81 ^E	8 900 ^E	25 700	35 ^E	x	x
Services de protection	89	9 800 ^E	43 000	23 ^E	x	x
Autre	x	x	x	13	..	.
Baccalauréat						
Total	89	15 900	50 400	32	11	17 100
Éducation	89	17 300	45 900	38	11 ^E	15 400 ^E
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	91	18 100 ^E	35 500	51 ^E	F	14 400 ^E
Sciences humaines	86	16 000	46 200	35	F	32 300 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	92	15 700	47 100	33	8 ^E	16 600 ^E
Sciences sociales	93	17 900	43 300	41	F	F
Psychologie	83	17 800	34 900	51 ^E	F	F
Droit, services juridiques et études du droit	97	17 200	79 700	22	x	x
Commerce, gestion et administration publique	88	12 300	48 600	25	F	11 200 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	75	23 000 ^E	49 600	46 ^E	F	27 800 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	92	22 000 ^E	40 900	54	F	12 000
Sciences physiques	F	21 500	74 900	29 ^E	x	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	91	14 300	53 700	27	F	13 000
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	94	14 500	51 600	28	x	x
Mathématiques et statistique	78	14 400 ^E	60 000	24	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	91	13 900	62 100	22	F	14 300 ^E
Architecture et services connexes	100	16 700 ^E	48 700	F	..	.
Génie	90	14 200	64 100	22	F	14 300 ^E
Agriculture, ressources naturelles et conservation	91	14 300	53 700	27 ^E	F	15 700 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	97	13 400	49 000	27	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	84	15 500 ^E	59 700 ^E	26 ^E	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	96	19 700	61 400	32	F	F
Médecine	100	26 200 ^E	174 200 ^E	15 ^E	..	.
Sciences infirmières	96	21 000	63 400	33	x	x
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	95	20 500	52 900	39 ^E	x	x
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	100	12 000	39 200	31 ^E	..	.
Services personnels, de protection et de transport	84	16 500	51 700	32 ^E	x	x
Autre	F	14,800 ^E	43,500	F	x	x

See end of table for notes and sources.

Tableau A.17 (suite)

Montant moyen de la dette restante aux programmes publics de prêts aux étudiants, situation vis-à-vis de l'emploi et ratio entre la dette restante et les gains, pour les diplômés de 2009/2010 trois ans après l'obtention du diplôme, selon le niveau et le domaine d'études (grands groupes et certains domaines détaillés)

	Occupant un emploi pourcentage	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale trois ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2013	Gains annuels bruts des diplômés toujours endettés qui occupaient un emploi en 2013	Ratio entre la dette restante et les gains	Sans emploi pourcentage	Montant moyen de la dette d'études de source gouvernementale trois ans après l'obtention du diplôme, pour les diplômés toujours endettés qui n'occupaient pas d'emploi en 2013
		dollars	dollars	ratio	dollars	dollars
Maîtrise						
Total	90	15 900	58 800	27	10^E	13 800
Éducation	93	12 700	49 900	25	x	x
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	89	18 200	31 300	58 ^E	F	8 400 ^E
Sciences humaines	91	14 600	49 000	30	9 ^E	24 500 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	91	18 700	54 500	34	F	19 500 ^E
Commerce, gestion et administration publique	81	13 200	61 100	22 ^E	F	12 600 ^E
Sciences physiques et de la vie et technologies	84	15 800	55 500	29 ^E	F	F
Sciences biologiques et biomédicales	95	18 000 ^E	55 500	33 ^E	x	x
Sciences physiques	93	11 400 ^E	50 200 ^E	23 ^E	x	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	95	17 800	51 400	35	x	x
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	100	12 300 ^E	61 400	20 ^E	..	.
Bibliothéconomie	92	19 300	47 200	41	x	x
Mathématiques et statistique	x	x	x	67 ^E	..	F
Architecture, génie et technologies connexes	93	17 200	63 300	27	F	x
Architecture et services connexes	92	13 100	49 500	26	x	x
Génie	94	19 100	71 100	27	x	8 300
Agriculture, ressources naturelles et conservation	89	13 700	52 400	26	F	x ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	88	13 900 ^E	56 400	25 ^E	x	x
Ressources naturelles renouvelables et conservation	90	13 700	50 700	27	x	F
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	95	17 100	73 300	23	F	F
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	94	17 600	72 900	24 ^E	F	.
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	100	F	40 400	F	..	x
Services personnels, de protection et de transport	x	x	x	86	x	.
Autre	100	8 300 ^E	65 800	13 ^E	..	.
Doctorat						
Total	95	17 200	98 600	17^E	5^E	24 400
Éducation	100	19 500 ^E	56 600	34 ^E	..	.
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	72 ^E	x	x	107 ^E	x	x
Sciences humaines	92	17 700	57 300	31	x	x
Sciences sociales et de comportements et droit	97	17 600	66 700	26	x	x
Commerce, gestion et administration publique	x	x	x	10	x	x
Sciences physiques et de la vie et technologies	90	15 800	64 100	25	F	23 100 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	90	13 800	62 800	22	x	x
Sciences physiques	92	19 100	64 900	29	x	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	83	12 600	61 700	21	x	x
Architecture, génie et technologies connexes	90	11 900 ^E	F	F	x	x
Génie	88	13 000 ^E	F	F	x	x
Agriculture, ressources naturelles et conservation	91	35 900 ^E	66 100	F	x	x
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	100	17 000 ^E	116 600 ^E	15 ^E	..	.
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	100	16 100	69 000	23	..	.
Autre	x	x	x	29 ^E	..	.

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Les dollars et les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.18
Pourcentage des diplômés de 2009/2010 qui ont participé dans des programmes coop par niveau d'études et domaine d'études

	Programmes coop pourcentage
Collégial	
Total	22
Éducation	19
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	10 ^E
Sciences humaines	6 ^E
Sciences sociales et de comportements et droit	27
Communications, journalisme et programmes connexes	19 ^E
Droit, services juridiques et études du droit	45 ^E
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	30
Commerce, gestion et administration publique	25
Sciences physiques et de la vie et technologies	33 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	F
Sciences physiques	F
Technologue/Technicien en sciences	45 ^E
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	21
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	22
Architecture, génie et technologies connexes	28
Techniques/Technologie du génie	33
Mécanique et réparation	24 ^E
Métiers de la construction	F
Agriculture, ressources naturelles et conservation	23 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	24 ^E
Ressources naturelles renouvelables et conservation	22 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	17
Sciences infirmières	12 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	19
Services personnels, de protection et de transport	19
Services personnels et culinaires	23 ^E
Services de protection	18 ^E
Autre	F
Baccalauréat	
Total	12
Éducation	10
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications	13 ^E
Sciences humaines	F
Sciences sociales et de comportements et droit	7 ^E
Sciences sociales	6 ^E
Psychologie	F
Droit, services juridiques et études du droit	F
Commerce, gestion et administration publique	15
Sciences physiques et de la vie et technologies	8 ^E
Sciences biologiques et biomédicales	8 ^E
Sciences physiques	F
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	28
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	36
Mathématiques et statistique	10 ^E
Architecture, génie et technologies connexes	35
Architecture et services connexes	F
Génie	37
Agriculture, ressources naturelles et conservation	14 ^E
Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	7 ^E
Ressources naturelles renouvelables et conservation	18 ^E
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	10 ^E
Médecine	X
Sciences infirmières	13 ^E
Autres professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	F
Études des parcs, de la récréation, des loisirs et du conditionnement physique	6 ^E
Services personnels, de protection et de transport	9 ^E
Autre	..

.. non disponible pour la période de référence désignée

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.19
Activité sur le marché du travail en 2013 des diplômés de 2009/2010
des programmes coop et des autres programmes selon le niveau d'études

	Programmes coop	Autres programmes
Collégial		
Nombre de diplômés	19 700	63 000
	pourcentage	
Occupant un emploi	92	90
Occupant un emploi à temps plein	86	79
Occupant un emploi à temps partiel	6 ^E	11
Inactifs	3 ^E	6
Taux de chômage	5 ^E	5
Baccalauréat		
Nombre de diplômés	13 200	87 200
	pourcentage	
Occupant un emploi	94	91
Occupant un emploi à temps plein	90	83
Occupant un emploi à temps partiel	4 ^E	8
Inactifs	F	4
Taux de chômage	3 ^E	5

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.20
Mesure dans laquelle l'emploi occupé au cours de la semaine de référence est liée au certificat, diplôme ou grade, diplômés
de 2009/2010 selon le programmes co-op versus autres programmes

	Programmes coop	Autres programmes
Collégial		
Nombre de diplômés	17 000	52 900
	pourcentage	
Lien étroit entre emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	64	65
Lien faible entre emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	20 ^E	17
Aucun lien entre emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	15 ^E	19
Baccalauréat		
Nombre de diplômés	11 800	74 400
	pourcentage	
Lien étroit entre emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	69	57
Lien faible entre emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	18	23
Aucun lien entre emploi occupé la semaine dernière et certificat, diplôme ou grade	13 ^E	20

^E à utiliser avec prudence

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.21
Estimation des gains annuels bruts des diplômés de 2009/2010 des programmes coop et des autres programmes qui travaillaient à temps plein en 2013, selon le niveau d'études

	Programmes coop	Autres programmes
	dollars	
Collégial		
25 ^e centile	31 200	33 700
Médiane	40 600	41 600
75 ^e centile	56 000	55 000
Baccalauréat		
25 ^e centile	43 200	40 000
Médiane	55 000	53 000
75 ^e centile	70 000	68 000

Notes : Le dollars sont arrondis à la centaine près. Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010).

Tableau A.22
Dettes d'études de toutes les sources des diplômés de 2009/2010 des programmes coop et des autres programmes, selon le niveau d'études

	Programmes collégiaux coop	Autres programmes collégiaux	Programmes de baccalauréat coop	Autres programmes de baccalauréat
Nombre de diplômés	19 800	63 500	13 300	87 700
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ou non gouvernementales	48	43	56	50
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme (dollars)	14 200	15 300	24 400	26 600
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes trois ans après l'obtention du diplôme	42	35	42	33
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (dollars)	12 200	12 400	18 600	19 800

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2009/2010 ne sont pas pris en considération dans ce tableau. Les dollars et les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine près.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés 2013 (promotion de 2009/2010)